



# LeQuotidien

Leader de l'information régionale



Photo Michel Tremblay

Cérémonie émouvante au Tournoi pee-wee

## À LA MÉMOIRE DE GABRIEL /34



LE BOIS AUX ENCHÈRES

## Québec obtient son prix... et bien plus

Archives

### VÉLOROUTE

Alma souhaite prendre sa « vraie » place /8

### MRC-LAC-SAINT-JEAN-EST

La crise des déchets risque de se prolonger /8

### La Boîte à Surprise

Cuisse ou poitrine?

595\$

repas à emporter



ALMA - ROBERVAL



L'expérience d'une meilleure vision.



2923007

## Taxes à Saguenay - Des surprises de taille /2

Cartes d'abonnement

# TARIF 3/4 SESSION

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN SALLE  
MARCHÉ-JOGGING  
BADMINTON  
AÉROBIE

PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ! DÉPENSEZ DE L'ÉNERGIE POUR EN AVOIR PLUS!



INSCRIPTION DES LUNDI 21 JANVIER 2013 9 H À 20 H

PASSEZ DE LA PAROLE AUX ACTES!

sports.uqac.ca  
418 545-5050

UQAC

Pavillon sportif  
Université du Québec à Chicoutimi

3110380

Comptes de taxes à Saguenay

# Quelques heureux... et des mécontents

STÉPHANE BÉGIN  
sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Les comptes de taxes municipales de 2013 viennent à peine d'entrer dans les chaumières de Saguenay que les critiques fusent. Plusieurs contribuables estiment que leur facture est beaucoup plus élevée que prévu.

« De mon côté, je ne peux pas dire que nous avons reçu plus de plaintes que par le passé. Chaque fois que le nouveau rôle d'évaluation est rendu public, il y a des critiques, des gens qui trouvent que la valeur de leur résidence est trop élevée. Mais je ne m'attends pas à avoir plus de plaintes que nous en avons habituellement. »

- Jean Tremblay

« De mon côté, je ne peux pas dire que nous avons reçu plus de plaintes que par le passé. Chaque fois que le nouveau rôle d'évaluation est rendu public, il y a des critiques, des gens qui trouvent que la valeur de leur résidence est trop élevée. Mais je ne m'attends pas à avoir plus de plaintes que nous en avons habituellement », explique le maire Jean Tremblay.

Ce dernier maintient que la hausse moyenne du compte de taxes est de 1,9 pour cent pour

2013 et que cela se traduit par une augmentation de 42\$ de la facture, en moyenne.

La valeur des maisons a quant à elle subi une hausse moyenne de 26 pour cent, selon le maire.

« Certains citoyens ont vu leur facture diminuée, alors que d'autres ont augmenté. Ça ne veut pas dire que les maisons étaient sous-évaluées par le passé. Il faut aussi dire que nous avons abaissé le taux de la taxe, car nous avons tenu compte de ces hausses de l'évaluation. Il y a quelques années, le taux était beaucoup plus élevé qu'il ne l'est présentement. Pour 2013, le taux est passé à 1\$ pour chaque 100\$ d'évaluation. Ce ne sont pas toutes les villes qui agissent de la même manière », renchérit le maire de Saguenay.

### Surprise

Plusieurs citoyens ont malgré tout exprimé leur surprise, pour ne pas dire leur colère, sur les réseaux sociaux notamment.

« Le maire ne fait que montrer le bon côté des choses lorsqu'il dit que ça va augmenter de 1,9 pour cent en moyenne. Chez moi, c'est une augmentation de 383\$ de mon compte de taxes municipales. Ce n'est pas ce que M. Tremblay avait laissé entendre lors du dépôt du budget », indique un citoyen du quartier Sainte-Thérèse, à Jonquière.

D'autres ont laissé voir leur mécontentement, mais n'ont pas l'intention de contester la nouvelle évaluation tout en soutenant qu'ils vont s'en souvenir lors de la prochaine élection municipale, qui incidemment se déroulera en novembre 2013. □

## Des méthodes différentes... et des résultats différents

DENIS VILLENEUVE  
dvilleeneuve@lequotidien.com

CHICOUTIMI — L'augmentation du nouveau rôle d'évaluation de Saguenay a causé des surprises à plusieurs citoyens en voyant leur facture de taxes municipales, car certains d'entre eux devront déboursier davantage pour obtenir les mêmes services.

Comme c'est le cas tous les trois ans, Saguenay a adopté un nouveau rôle d'évaluation pour tenir compte de l'augmentation de la valeur réelle des résidences. Il en résulte, notamment pour un citoyen de la rue Langelier, à Arvida, que la valeur de sa résidence a grimpé de 37%, passant de 138 000\$ à 191 500\$, ce qui se traduit par une augmentation du compte de taxes de 200\$ (9,6%) pour une note finale de 2271\$. À Chicoutimi secteur Nord, un autre citoyen a vu la valeur de sa propriété grimper de 169 000 à 216 000\$ (27,8%).

À Jonquière, la valeur d'une résidence s'est accrue de 40%, passant de 198 000\$ à 279 500\$, ce qui résulte en une hausse de taxes de 327\$ (11,5%).

Au Bureau d'évaluation de Saguenay, un responsable a indiqué au *Quotidien* que le nouveau compte de taxes est la résultante de l'ajustement des valeurs des propriétés et du taux de taxes municipales, mais aussi du fait que,

pour la première fois, de nouvelles méthodes d'évaluation ont été adoptées. Au cours des deux dernières années, des visites d'inspection ont été effectuées dans 32 000 résidences de Chicoutimi, Jonquière et La Baie, des visites qui n'étaient pas systématiquement effectuées auparavant. En vertu des règles municipales, les villes pourraient réaliser de telles inspections toutes les trois, six et/ou même neuf années.

« On a constaté que plusieurs propriétés n'avaient pas été visitées depuis plusieurs années », explique le responsable.

Outre ce facteur, on note également le fait que le ministère des Affaires municipales a imposé aux municipalités une modernisation des fiches de données qui tiennent compte de nouveaux paramètres tels que la qualité et l'usure des matériaux, ainsi que la complexité des constructions.

Outre ces changements, Saguenay n'utilise plus aujourd'hui uniquement la méthode de remplacement déprécié comme méthode d'évaluation. « Cette année, nous avons utilisé les méthodes de la modélisation statistique, celle du prix de vente rajusté et celle du coût paritaire. »

Comme il s'agit de méthodes d'évaluation de masse, il se peut que certaines propriétés soient encore sous ou surévaluées, mais le travail effectué doit refléter les valeurs du marché en date du 11 juillet 2011. □

Un citoyen du quartier Sainte-Thérèse estime la hausse des taxes beaucoup trop élevée. « Ce n'est pas ce que M. Tremblay avait laissé entendre lors du dépôt du budget », lance-t-il en réaction à cette situation.

Photos archives Le Quotidien

# Ach

## La Coop



GIRARDVILLE  
rative forestière d  
s'est nettement  
parmi les huit comp  
tières qui ont remp  
de bois aux ench  
région en misan d  
les autres.

La coopérative  
entreprise à offrir  
que le prix estimé  
de la mise en mar  
Elle a misé 1,3 mil  
que la valeur initial  
la main sur 261 000  
de bois dans le secte  
no, soit 5\$ de plus d  
(m3). Une différen  
ble comparée à Pr  
tiers Résolu qui a o  
de plus le mètre c  
enchères gagnées  
de Dolbeau-Mistas  
volume de 113 000 e

« Ça nous a vraime  
voir que la coopéra  
haut. Par contre, r  
teur très convoité  
et avec un gros vo  
Ça représente l'éq  
besoins d'une scie  
6 mois », a indiqué  
direction du Burea  
en marché des bois  
Lac-Saint-Jean, F  
lieu. Sans pouvoir d  
bre d'enchérisseur  
qu'ils étaient nomb

En décembre, le  
mise en marché des  
cer les gagnants de  
res (voir tableau). L  
de Roberval en a re  
dans un secteur sit  
Chambord en misa  
ne 2\$ du m<sup>3</sup> de plus  
estimée.

La coopérative d  
a été en mesure d'o  
elle souhaite ajoute  
à chaque arbre ré  
avons une stratégi  
nous allons la déploy  
ritoire de coupe. N  
en faire beaucoup p  
parties d'arbres né  
passé. Prenez l'exen  
de poulet. Avant c'  
poubelles, maintena  
être ce qui est le



# Acheter du bois à sa juste valeur

## La Coopérative de Girardville s'est démarquée lors des enchères



Louis  
Potvin

lpotvin@lequotidien.com

GIRARDVILLE - La Coopérative forestière de Girardville s'est nettement démarquée parmi les huit compagnies forestières qui ont remporté des lots de bois aux enchères dans la région en misant davantage que les autres.

La coopérative est la seule entreprise à offrir vraiment plus que le prix estimé par le Bureau de la mise en marché des bois. Elle a misé 1,3 million\$ de plus que la valeur initiale pour mettre la main sur 261 000 mètres cubes de bois dans le secteur Nestaocano, soit 5\$ de plus du mètre-cube (m<sup>3</sup>). Une différence considérable comparée à Produits forestiers Résolu qui a offert 14 cents de plus le mètre cube pour des enchères gagnées loin au nord de Dolbeau-Mistassini pour un volume de 113 000 et 60 200 m<sup>3</sup>.

« Ça nous a vraiment surpris de voir que la coopérative a misé si haut. Par contre, c'était un secteur très convoité car bien situé et avec un gros volume de bois. Ça représente l'équivalent des besoins d'une scierie pendant 6 mois », a indiqué le chef de la direction du Bureau de la mise en marché des bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Pierre Beaulieu. Sans pouvoir donner le nombre d'enchérisseurs, il a avoué qu'ils étaient nombreux.

En décembre, le Bureau de mise en marché des bois a annoncé les gagnants de neuf enchères (voir tableau). Le Groupe Val de Roberval en a remporté deux dans un secteur situé au sud de Chambord en misant en moyenne 2\$ du m<sup>3</sup> de plus que la valeur estimée.

La coopérative de Girardville a été en mesure d'offrir plus car elle souhaite ajouter de la valeur à chaque arbre récolté. « Nous avons une stratégie en tête et nous allons la déployer sur ce territoire de coupe. Nous pensons en faire beaucoup plus avec des parties d'arbres négligés par le passé. Prenez l'exemple des ailes de poulet. Avant c'était jeté aux poubelles, maintenant c'est peut-être ce qui est le plus payant

dans le poulet. On veut appliquer le même principe en forêt », lance le directeur général de la Coopérative forestière de Girardville, Jérôme Simard.

### Volume de bois

Ce dernier est conscient qu'il met la main sur un gros volume de bois et qu'il faudra en vendre une partie à des scieries. Les choix ne sont pas nombreux; Produits forestiers Résolu, Arbec, Chantier Chibougamau et Barrette Chapais. Est-ce que la coopérative se retrouve en position de force pour faire monter les enchères? Surtout que le prix du bois d'œuvre est élevé ces temps-ci.

« Ce n'est pas notre philosophie. Nous allons le vendre à sa juste valeur. Notre mission est de soutenir l'économie de notre région et générer de l'emploi. Il va sûrement avoir des ententes avec Résolu pour approvisionner la scierie de Girardville », indique-t-il en précisant que les membres vont garder les mêmes conditions de travail.

### Embauche

La bonne nouvelle, c'est que la coopérative devra embaucher de nouveaux entrepreneurs forestiers pour faire la coupe. Ils devront s'ajuster aux pratiques innovantes de la coopérative.

Cette enchère démontre aussi que Produits forestiers Résolu disposera en 2013 de 173 000 m<sup>3</sup> de plus de bois à couper que le volume qu'elle a de garanti avec l'entrée en vigueur du nouveau régime forestier. C'est sans compter le bois qu'elle pourra acheter à la Coopérative forestière ou auprès d'autres enchérisseurs. Ce qui pourrait permettre aux six scieries de la multinationale de tourner.

Depuis le début de la mise aux enchères, le Bureau constate que de nombreux entrepreneurs forestiers misent et remportent des lots comparativement aux compagnies qui possèdent des scieries. « On sent qu'ils sont imaginatifs et innovateurs. Ils pensent développer de nouveaux marchés pour de nouveaux produits. Ça rejoint complètement l'intention du gouvernement d'obtenir le juste prix pour le bois. Nous sommes très satisfaits

des résultats du processus jusqu'à maintenant », a signalé Pierre Beaulieu.

L'emplacement des lots en vente peut décider une entre-

prise à soumissionner ou non. Plusieurs aspects entrent en ligne de compte comme la construction de chemin, l'aménagement de campement, la

qualité et la nature du peuplement, etc. Le Bureau tente de sélectionner des parterres de coupe qui n'avantagera aucun soumissionnaire. □



LES VOLUMES DE BOIS MIS AUX ENCHÈRES					
Entreprises gagnantes	Secteur	Volume total	Prix demandé et valeur en m <sup>3</sup>	Prix offert et valeur en m <sup>3</sup>	Différence en argent et en m <sup>3</sup>
<b>GROUPE VAL</b>	Crespieul	32 450 m <sup>3</sup>	400 000 \$ (12,3 \$ du m <sup>3</sup> )	455 283 \$ (14 \$ du m <sup>3</sup> )	55 283 \$ (1,70 \$ du m <sup>3</sup> )
<b>GROUPE VAL</b>	Du Brulé	33 500 m <sup>3</sup>	386 000 \$ (11,5 \$ du m <sup>3</sup> )	461 450 \$ (13,7 \$ du m <sup>3</sup> )	75 450 \$ (2,20 \$ du m <sup>3</sup> )
<b>9263-0235</b>	Loup cervier	51 100 m <sup>3</sup>	411 000 \$ (8 \$ du m <sup>3</sup> )	500 713 \$ (9,80 \$ du m <sup>3</sup> )	89 713 \$ (1,80 \$ du m <sup>3</sup> )
<b>COOP PETIT PARIS</b>	Mistassibi Nord	80 200 m <sup>3</sup>	826 000 \$ (10,2 \$ du m <sup>3</sup> )	842 011 \$ (10,5 \$ du m <sup>3</sup> )	16 011 \$ (30 cents du m <sup>3</sup> )
<b>COOP FORESTIÈRE GIRARDVILLE</b>	Nestaocano	261 000 m <sup>3</sup>	2 103 000 \$ (8 \$ du m <sup>3</sup> )	3 416 988 \$ (13,1 \$ du m <sup>3</sup> )	1 313 988 \$ (5,1 \$ du m <sup>3</sup> )
<b>RÉSOLU</b>	Original Est	113 000 m <sup>3</sup>	1 040 000 \$ (9,2 \$ du m <sup>3</sup> )	1 056 005 \$ (9,34 \$ du m <sup>3</sup> )	16 005 \$ (14 cents du m <sup>3</sup> )
<b>RÉSOLU</b>	Original ouest	60 200 m <sup>3</sup>	493 000 \$ (8,18 \$ du m <sup>3</sup> )	501 318 \$ (8,32 \$ du m <sup>3</sup> )	8 318 \$ (14 cents du m <sup>3</sup> )
<b>FORESCO GTH</b>	Stafieri	17 750 m <sup>3</sup>	104 000 \$ (5,8 \$ du m <sup>3</sup> )	116 125 \$ (6,5 \$ du m <sup>3</sup> )	12 125 \$ (70 cents du m <sup>3</sup> )
<b>RÉBEC</b>	Touladi	40 400 m <sup>3</sup>	474 000 \$ (11,7 \$ du m <sup>3</sup> )	514 633 \$ (12,7 \$ du m <sup>3</sup> )	40 633 \$ (1 \$ du m <sup>3</sup> )

**FRACASSANTES**  
OFFRES À LA LOCATION SUR LES MODÈLES 2013

LA TOUTE NOUVELLE  
**SENTRA 2013**  
DU STYLE PLEIN LA VUE

EN LOCATION À PARTIR DE  
**197\$**  
/60 MOIS

AVEC  
**0\$** EN COMPTANT INITIAL

567, boul. du Royaume  
Chicoutimi  
**418-543-6477**

**L'Ami Junior 20**

Le programme «NISSAN CASSE LA GLACE» est en vigueur du 3 au 31 janvier 2013. Les offres de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour une durée limitée, sont sujettes à l'approbation de crédit et sont exclues. Tous les prix comprennent les taxes de transport et de prélocation. Le taux sur le financement (si applicable) la base exclusive des taxes de vente, les taxes de manufacture et les contributions des consommateurs. Taxes, assurance et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. 1) Les offres de location sur 60 mois sont applicables aux modèles suivants: Sentra 1.8 S 2013 (C4L653AAG), avec boîte manuelle. 197 \$ par un terme de 60 mois avec 0 \$ en comptant initial. L'obligation totale de location est de 11 532 \$ basé sur une allocation de 20 000 km par année avec 0,19 \$ km supplémentaire.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Ciel variable  
Max: -15 • Min: -32

VENDREDI

Ensoleillé  
Max: -19 • Min: -34

SAMEDI

Ciel variable  
Max: -12 • Min: -20

LEVER

7h29

COUCHER

16h20

MARÉE

CHICOUTIMI

Haute: 06h51 (4m4)  
Basse: 13h51 (0m8)  
Haute: 19h11 (4m2)  
Basse: 2h09 (0m9)

LA BAIE

Haute: 6h38 (5m0)  
Basse: 12h42 (0m9)  
Haute: 18h56 (4m7)  
Basse: 00h59 (1m0)

INSOLITE

## Aucun âne tué au Botswana par Google

SAN FRANCISCO (AFP) - Google a tenu mercredi à rassurer des internautes inquiets: aucun âne n'a jamais été tué par une des voitures utilisées par le géant de l'internet pour prendre les photos qui composent son site Google Street View.

Une des photos du site, sur une route du Botswana, montre en effet un âne étendu dans la poussière, dans une pose qui pourrait laisser penser qu'il a été renversé par le véhicule prenant les photos. « Certains ont eu l'impression que notre voiture avait été impliquée dans un incident avant de prendre la fuite, laissant la pauvre bête échouée sur la route », écrit sur un blogue du groupe Kei Kawai, de Google Maps.

« Je suis heureux de vous confirmer que l'âne est vivant et en bonne santé », ajoute-t-il, précisant qu'en réalité, l'animal se roulait dans la poussière.

La photo en question est visible à l'adresse <http://bit.ly/U1NrCd> gc-mdm/are/al

SOMMAIRE

Arts.....	17
Bandes dessinées.....	19
Bourse.....	20
Cuisine.....	13
Détente.....	19
Décès.....	25 à 28
Horoscope.....	18
Petites annonces.....	21-22
Sports.....	29 à 35
Télévision.....	18

## Incendie criminel au 21, rue Price Ouest, à Chicoutimi

# Deux jeunes comparaissent

SERGE LEMELIN

slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Deux jeunes à peine adultes ont comparu, hier après-midi, au Palais de justice de Chicoutimi, sous des accusations d'incendie criminel de l'immeuble du 21 de la rue Price, à Chicoutimi. Olivier Tremblay et Jean-Christophe Fortin, tous deux âgés de 18 ans ont fait un court passage devant un juge et restent en détention.



Olivier Tremblay aurait allumé l'incendie au 21, rue Price Ouest, à Chicoutimi.

(Photo Rocket Lavoie)

Olivier Tremblay et son avocat, M<sup>e</sup> Luc Tourangeau, tenteront lundi prochain d'offrir des garanties suffisantes, dont un domicile fixe, pour convaincre un juge de la Cour du Québec de le remettre en liberté sur engagement. Il était déjà sous engagement au moment de l'incendie.

L'avocat de Fortin, M<sup>e</sup> Olivier Théorêt, de l'Aide juridique, a préféré demander immédiatement une évaluation psychiatrique de son client d'au plus 30 jours. Celui-ci devra demeurer à l'hôpital de Chicoutimi et reviendra le 15 février avec son résultat devant la Cour.

La preuve remise à la défense par l'avocate de la Couronne, M<sup>e</sup> Marie-Josée Hamelin-Gagnon, est partielle, mais elle est en mesure d'indiquer qu'Olivier Tremblay aurait allumé l'incendie criminel et que Jean-Christophe Fortin, locataire de l'immeuble, aurait été complice.

L'immeuble de la rue Price reçoit régulièrement la visite des policiers pour des disputes entre colocataires; il offre un abri à une clientèle que beaucoup de propriétaires refusent. Dimanche dernier, un début

d'incendie a provoqué l'évacuation complète de l'immeuble et forcé plusieurs locataires à

trouver temporairement refuge dans une chambre d'hôtel offerte par la Croix-Rouge. □

## Sonia Côté s'inquiète pour les locataires

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La coordonnatrice de Loge m'entraide, Sonia Côté, s'inquiète pour les 28 locataires du 21, Price Ouest qui ont été jetés à la rue à la suite d'un incendie criminel. Le problème, c'est qu'il n'y aurait que neuf chambres à louer disponibles pour répondre à la demande.

« Je suis préoccupée par la situation. Il sera difficile pour ces gens de trouver un logement en raison d'un contexte de pénurie et de coûts élevés d'un logement. Selon le rapport sur le marché locatif, il y a dans le secteur sud de Chicoutimi 169 chambres à louer. Le taux d'occupation est de 5,2 pour cent, ce qui signifie que seulement neuf chambres sont

disponibles. La situation n'est pas plus encourageante pour les logements de trois pièces et demi, alors que le taux est de 1,4 pour cent, soit 17 des 1205 logements concernés », dit-elle.

Loge m'entraide précise aussi que le coût moyen des chambres à Chicoutimi est de 384 \$ et que le prix atteint 448 \$ pour un 3 et demi.

Au lendemain de l'incendie qui s'est déclaré dimanche après-midi, les locataires avaient été pris en charge par la Croix-Rouge et avaient été logés temporairement au motel Parasol, de Chicoutimi.

Hier matin, les locataires ont été invités à quitter l'endroit et à se trouver un nouveau logement. Les policiers ont dû intervenir, car un des sinistrés ne voulait pas délaisser sa chambre du motel. □

Idle No More

## Danse traditionnelle sur le boulevard Marcotte

ISABELLE TREMBLAY

itremblay@lequotidien.com

ROBERVAL - Sous la bannière du mouvement national autochtone Idle No More (Fini la passivité!), plus de 100 militants ont fait une danse traditionnelle autochtone, hier soir, sur le boulevard Marcotte, à Roberval. Pendant à peine quelques minutes, la route 169 a été complètement fermée à la circulation.

Durant 45 minutes, avec leurs tambours battants et drapeaux à la main, les partisans se joignaient ainsi au vaste mouvement de contestation qui organisait plusieurs actions à travers tout le pays.

Par ce geste, des représentants des Innus de Mashteuiatsh et de la Côte-Nord, des Atikamekws ainsi que des Québécois étaient réunis afin de continuer à démontrer leur opposition face aux politiques et lois adoptées par le gouvernement de Stephen Harper.

Depuis le mois dernier, c'est la

troisième fois qu'une action du genre était organisée dans la MRC du Domaine-du-Roy.

Le citoyen Michaël Paul de Mashteuiatsh joint sa voix à celle des protestataires qui s'élèvent notamment contre les projets de loi fédérale C-45 et C-38.

M. Paul est outré par les nombreuses modifications qui seront entraînées en lien avec la protection de la navigation, la loi canadienne sur l'évaluation environnementale, les changements liés à l'assurance-emploi de même que la loi sur les Indiens.

« Nous devons tous être solidaires. Que nous soyons Canadiens, Québécois ou Autochtones, nous vivons sur le même territoire. Ces modifications nous touchent tous et nous n'avons jamais été consultés en tant que citoyens. Il s'agit de notre avenir et de celle de nos enfants qui est en jeu », indique-t-il.

« Nous assistons présentement à un réveil de la part



Pus de 100 militants du mouvement Idle No More ont marché symboliquement dans les rues de Roberval, hier soir.

(Photo Isabelle Tremblay)

de la population, qu'elle soit autochtone ou non autochtone. Les élus doivent nous écouter davantage. C'est le message

que nous voulons leur faire passer », a ajouté Jérôme Girard. D'autres activités de mobilisation sont prévues. □

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

ABONNEMENT: 545-4664  
Lundi au vendredi: 7h - 16h30  
SAGUENAY - ALMA: 545-4664  
AUTRES: 1(800)866-3658

PETITES ANNONCES

Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360  
Lundi au vendredi: 8h30 à 16h30

PUBLICITÉ

Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824  
Lundi au vendredi: 8h30 à 16h30

RÉDACTION

SAGUENAY 690-8800  
ALMA 668-0920  
TÉLÉCOPIEUR 690-8805

LeQuotidien



# Alerte

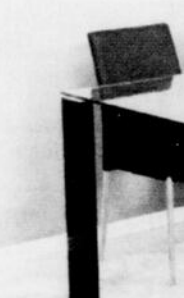
CATHERINE DORÉ

cdore@lequotidien.com

Greenpeace a pu identifier cinq zones menacées de destruction immédiate des Montagnes-Basses-Saguenay-Lac-Saguenay. L'organisation demande un arrêt de la construction de forêts situées dans l'Ontario qu'au Mar... Dans un commun...



Produit



# Rien

2049, S

La promotion -Rien à payer avant 13,5 % par an. Ex.: Achat de 10 en souffrance, est chargé mens. indicatif. Certains produits sont e...

# Alerte boréale: Greenpeace sonne la charge

CATHERINE DORÉ

cdore@lequotidien.com

Greenpeace a publié hier un rapport identifiant cinq zones de forêt boréale menacées devant être protégées immédiatement, dont un secteur, celui des Montagnes-Blanches, se situe au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'organisation écologiste demande un arrêt de la coupe forestière et de la construction de chemins dans ces forêts situées tant au Québec et en Ontario qu'au Manitoba.

Dans un communiqué publié sur son

site Internet à la suite du dévoilement du rapport *Alerte boréale: Plaidoyer pour que cesse la consommation de bois et de papier provenant des forêts menacées*, Greenpeace demande que des mesures de protections spéciales soient instaurées.

« Les grandes forêts menacées sont les derniers refuges pour des espèces comme le caribou forestier et les coupes mettent en péril leur survie », écrit Nicolas Mainville, directeur de Greenpeace au Québec et responsable de la campagne Forêt. « Greenpeace urge les grands acheteurs de papier

et de bois issus de la forêt boréale à ne pas encourager la destruction de ces zones d'une grande valeur écologique et culturelle. »

## Zones menacées

Les zones de forêts menacées sont la Vallée de la Broadback et les Montagnes-Blanches au Québec, les forêts Kenogami-Ogoki et Trout Lake-Caribou en Ontario et le Joyau boréal au centre du Manitoba.

Le groupe cible notamment Produits forestiers Résolu qui opère dans trois des cinq zones identifiées,

dont celui des Montagnes-Blanches, située à environ 55 km à l'ouest du réservoir Manicouagan, dans la MRC Fjord-du-Saguenay.

Pour Greenpeace, ce territoire est l'une des dernières réserves vierges où l'on retrouve le caribou forestier en abondance. L'organisation soutient que plusieurs études indiquent que le caribou risque de ne jamais retourner habiter dans les zones qui ont fait l'objet d'exploitation industrielle.

Pour l'instant, le groupe n'a annoncé aucune mesure de boycottage ou de moyens de pression. □

# CENTRE DE LIQUIDATI GAGNON FRÈRES

Produits neufs, démos et fin de ligne



499<sup>99</sup>\$

17<sup>5</sup>/mois

Prix sug. 979,99 \$

< Mobilier de cuisine  
5 mcx

907538



7  
MORCEAUX

599<sup>99</sup>\$

20<sup>40</sup>/mois

Prix sug. 849,99 \$

7 mcx  
Aspect marbre

907151



599<sup>99</sup>\$

20<sup>40</sup>/mois

Prix sug. 969,99 \$

< Sofa inclinable

222615

549<sup>99</sup>\$

18<sup>70</sup>/mois

Prix sug. 899,99 \$

< Causeuse inclinable

18 pi., tablettes en verre

222613

399<sup>99</sup>\$

13<sup>00</sup>/mois

Prix sug. 689,99 \$

< Fauteuil inclinable

berçant

222614



699<sup>99</sup>\$

23<sup>75</sup>/mois

Mobilier de chambre 5 mcx

Commode, pied et côtés de lit disponibles



798<sup>5</sup>

27<sup>13</sup>/mois

Prix sug. 1101,24 \$

< Sectionnel

907514

Choix de  
5 couleurs

## > Matelas Rio de Simmons

• Matelas à ressorts continus

• Garantie 5 ans ferme

Photo à titre indicatif. Quantité limitée

226986

> Double

Prix sug. 799,99 \$

299<sup>99</sup>\$

10<sup>00</sup>/mois

> Grand

Prix sug. 899,99 \$

399<sup>99</sup>\$

13<sup>00</sup>/mois



500<sup>0</sup>\$

de rabais  
sur ce matelas

Fin de ligne  
Simmons

## Rien à payer avant 6 mois SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT ou 36 VERSEMENTS ÉGAUX

2049, Ste-Famille (Coin Du Roi-Georges) - Jonquière (Kénogami) - 418 547-2156

La promotion «Rien à payer avant 6 mois, sans frais, sans intérêt» (Aucun dépôt requis) ou «36 versements égaux» (Ne payez qu'un dépôt de 15 %) est valide à l'achat de 249,99 \$ et plus de produits sélectionnés (sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins). Financement au taux d'intérêt de 13,5 % par an. Ex. : Achat de 1000 \$ taxes en sus = 36 versements de 34 \$ pour un total de 1224 \$. Coût total du crédit : 224 \$. Les versements sont facturés mensuellement sur votre relevé. En cas de retard de paiement, un taux d'intérêt annuel d'au plus 19,9 % (sujet à changement), calculé sur le montant en souffrance, est chargé mensuellement (ex. : solde en souffrance de 100 \$ = intérêt de 1,64 \$ pour un cycle de 30 jours). Le délai de grâce est de 21 jours suivant la date de mise en poste du relevé. Des frais d'adhésion et de renouvellement peuvent s'appliquer, selon la carte du détenteur. Photos à titre indicatif. Certains produits sont en quantités limitées et ont des imperfections. Des erreurs ont pu se glisser lors de la préparation de cette publicité, si tel est le cas, les modifications seront affichées en magasins. Détails en magasins. Prix en vigueur jusqu'au 23 janvier 2013.

3067448

DEC en production télévisuelle à André-Grasset

# Dans les plates-bandes d'ATM

Denis  
Villeneuve

dvilleneuve@lequotidien.com

JONQUIÈRE - La direction du Cégep de Jonquière est prête à monter aux barricades afin de défendre l'exclusivité de son programme Art et technologie des médias à la suite de l'implantation, l'automne prochain, d'un nouveau DEC en techniques de production et postproduction télévisuelles à l'Institut privé André-Grasset, de Montréal.

Depuis hier matin, la direction est aux abois depuis qu'elle a appris qu'André-Grasset a obtenu l'autorisation du ministère de l'Éducation d'offrir ce nouveau DEC. «L'autorisation a été donnée par l'ancien ministre sous le Parti libéral sans même qu'on nous ait avisés. Nous l'avons appris par la bande en décembre lors d'une entrevue donnée par le directeur d'André-Grasset», a déclaré Jasmine Gauthier, directrice des études au Cégep de Jonquière.

le député et ministre Sylvain Gaudreault a été informé de la situation qu'il ignorait et qu'il devrait corriger à défaut de quoi, le cégep se mobilisera pour préserver le département où 600 étudiants provenant de toute la province sont formés en radio, télévision, journalisme et en publicité. «La région vit une baisse démographique. Nous formons chaque année une cinquantaine d'étudiants en production et postproduction télévisuelle. Ça suffit amplement pour combler les besoins de l'industrie», soutient Mme Gauthier.

Selon elle, il y a une question de principe à défendre, mais aussi le fait que des parents de la région de Montréal y penseront à deux fois avant d'envoyer leur enfant à Jonquière.

La nouvelle a également fait réagir l'Association générale des étudiants du Cégep de Jonquière (AGEECJ) et son président Antoine Rail qui, par voie de communiqué, accuse le gouvernement actuel d'attaquer pour la deuxième fois par la bande l'exclusivité du programme d'Art et technologie des médias.

«Après le ministre Maka



La nouvelle formation offerte à l'Institut Antoine-Grasset menace l'exclusivité du programme Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière.

(Archives)

« La région vit une baisse démographique. Nous formons chaque année une cinquantaine d'étudiants en production et postproduction télévisuelle. Ça suffit amplement pour combler les besoins de l'industrie. »

- Jasmine Gauthier

Selon elle, il s'agit d'une brèche inacceptable dans l'exclusivité du programme ATM et qualifie même de malhonnête la façon dont le nouveau DEC a été instauré, une institution privée fondée en 1927.

Elle ajoute que, rapidement,

Selon Sylvain Gaudreault

## Le principe d'exclusivité bafoué

JONQUIÈRE (DV) - Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, soutient que le principe de l'exclusivité provinciale du programme ATM du cégep de Jonquière a été bafoué par le gouvernement Charest avant le déclenchement des élections. Maintenant, tous les scénarios sont sur la table.

Invité à réagir à l'annonce d'un nouveau programme offert par le collège André-Grasset, le député Gaudreault soutient avoir appris la nouvelle en décembre dernier. «C'est une décision prise sous le précédent gouvernement par l'ex-ministre Michèle Courchesne le 12 ou le 13

juillet juste avant le déclenchement des élections. Il s'agit du même programme sous le code 589.ab» affirme M. Gaudreault, lui-même enseignant au programme ATM.

Selon lui, il n'y a aucun doute que le nouveau programme offert par André-Grasset entrera en compétition avec celui de Jonquière en dépit des arguments apportés par la direction du collège privé montréalais. «Il s'agit d'une brèche importante. Après ça, qu'est-ce que ça va être ? Ce sera autour du programme de formation en aéronautique du Cégep de Chicoutimi, celui en techniques du milieu naturel du Cégep de Saint-Félicien».

## Le collège montréalais y voit une formation complémentaire

JONQUIÈRE (DV) - La direction de l'Institut André-Grasset ne croit pas que le lancement d'un nouveau diplôme d'études collégiales (DEC) en production et postproduction télévisuelle en septembre prochain entre directement en compétition avec le pro-

gramme ATM du Cégep de Jonquière.

Selon Daniel Tremblay, directeur de l'Institut depuis dix ans, ce collège privé offre des programmes en production télévisuelle et cinématographique menant à des attestations d'études collégiales (AEC) en animation 3D, composition et effets spéciaux pour vidéo numérique et production 3D pour jeux vidéo. « Nous possédons une expertise dans le domaine. Lorsque j'ai réalisé le plan d'affaires, on créait un plan de travail pour aller vers un DEC en production et postproduction télévisuelle. Nous étions déjà dans le domaine. Nous savions que Jonquière dispensait aussi cette formation », commente-t-il.

### 16 000 à 18 000 \$

Le directeur est d'avis que le nouveau programme n'entrera pas en compétition avec Jonquière puisque la formation dispensée sur une période de 16 mois moyennant des frais de 16 000 \$ à 18 000 \$ s'adresse à des étudiants possédant déjà un DEC ou une formation jugée équivalente. Le nombre d'étudiants admis sera fixé à 25 par année. « Nous offrirons cette formation à des personnes adultes qui auraient de

la mise à se déplacer en région pour trois ans parce qu'elles ont des familles ou des contrats. C'est une offre complémentaire à ce que Jonquière fait. »

Il ajoute que le nouveau programme répondra à certains besoins d'autant plus que l'industrie du cinéma et télévisuelle montréalaise embauche 35 000 personnes.

Même s'il reconnaît le droit pour la direction du Cégep de Jonquière de défendre son exclusivité, M. Tremblay n'accepte pas que l'on accuse son institution d'avoir agi malhonnêtement. « Nous avons déposé notre demande au ministère de l'Éducation en toute transparence et selon les règles prévues », mentionne-t-il.

M. Tremblay, un ex-étudiant du Cégep de Chicoutimi, affirme que le Cégep de Jonquière est un excellent collège et ajoute qu'il n'est pas en guerre avec sa direction. « Il n'est pas question pour nous d'aller recruter leurs professeurs. On pourrait penser à développer des formes de collaboration », a-t-il conclu. □

RÉAGISSEZ!

Rendez-vous à  
redaction@lequotidien.com



Violence conjugale

# La victime accepte de payer la caution

**SERGE LEMELIN**  
slemelin@lequotidien.com

Pour demeurer en liberté, Soumah doit fournir des preuves écrites de sa participation à une cure et aux réunions des AA, respecter une assignation à domicile à partir de 17 h, éviter les bars, l'alcool et la drogue et obéir à sa conjointe. □

**CHICOUTIMI** — Une victime de violence conjugale qui appelle régulièrement la police s'est portée garante du bon comportement de son conjoint et a même fourni la caution de 3000 \$ pour le ramener à la maison.

La jeune femme enceinte de leur enfant a témoigné en faveur de l'homme qu'elle a dénoncé une quinzaine de fois depuis octobre, pour des excès d'alcool et de violence. Elle assure le tribunal qu'il ne l'a jamais frappée, bien qu'il crie après elle et lui lance des objets dans son logement.

«Ce sont des murs de carton», a excusé la jeune femme devant l'accusé, Mohammed Babarah Soumah, un Guinéen de 25 ans venu au Canada pour étudier et qui n'est pas inscrit depuis le printemps.

L'avocat de la Couronne a rapporté plusieurs événements pour lesquels des tiers ont porté plainte. Une travailleuse sociale exaspérée des appels répétés à la maison pour femmes en difficulté a porté plainte à la police malgré la volonté de la victime. Deux femmes ont signalé une voie de fait sur la rue Racine parce que Soumah demandait des relations sexuelles sur place.

Quand les policiers sont arrivés et ont essayé de raisonner l'homme en état d'ébriété, ils ont éprouvé suffisamment de difficultés pour porter une accusation d'entrave. Remis en liberté avec une promesse de garder la paix et de ne pas consommer d'alcool, il a été le 11 janvier dernier en état d'ébriété.

La victime a offert une caution monétaire et d'héberger l'accusé qui avait son propre appartement.

**Cure de désintoxication**

L'accusé a déclaré qu'il respecterait toutes les conditions imposées par le tribunal. Se décrivant comme un musulman qui ne consommait pas d'alcool avant de venir au Québec il y a plus de deux ans, Soumah est prêt à suivre une cure de désintoxication et fréquenter les Alcooliques anonymes. Il dit être sans antécédent judiciaire dans son pays d'origine. Il souhaite être «un bon père et un bon mari pour ma femme» et réaliser ses projets de retourner aux études.

Le juge Jean-Paul Aubin de la Cour du Québec a finalement accepté une caution de 3000 \$ de la femme et de 1500 \$ de l'accusé qui vit d'expédients de ses parents.



**Venez découvrir notre variété de vinaigres balsamiques**

<b>Oso bucco porc</b> 3,99\$ / lb (8,80 kg)	<b>Haut de cuisse de poulet désossé</b> 5,99\$ / lb (13,21 kg)	<b>Fromage Emmental Suisse</b> 6,60\$ / 100 g
<b>Bœuf haché mi-maigre</b> 2,29\$ / lb (5,05 kg)	<b>Rôti de filet mignon</b> 15,99\$ / lb (35,23 kg)	<b>Fromage Boivin 1/2 lb (113 g) - 400 g</b> 3,99\$ ch.
<b>Banane Chiquita Produit du Costa Rica</b> 69¢ / lb (1,52 kg)	<b>Fraisibon contenant 1 lb Produit des États-Unis</b> 2,49\$ ch.	<b>Couscous Zinda 907 g - flu choit</b> 2,99\$ ch.
<b>Champignons frais 227 g - Produit du Canada</b> 1,29\$ ch.	<b>Concombre sans pépin 6r moyen - Produit du Mexique</b> 1,59\$ ch.	<b>Pâtes Primo 200-800 g</b> 3/5\$

**CORNEAU CANTIN**

2000, boul. Talbot Chicoutimi  
418 698-9556

3650, rue du Roi-Georges Jonquières  
418 542-9556

Spéciaux en vigueur du 17 au 23 janvier 2013.  
Notez que le texte a priorité sur l'image dans toute notre circulaire.

Suivez-nous sur [corneaucantin.com](http://corneaucantin.com)

**Le plaisir de bien manger!**

Corporation de la Véloroute des Bleuets

# Alma souhaite être représentée

MARC ST-HILAIRE

mst-hilaire@lequotidien.com

ALMA — Alma n'entend plus jouer les seconds violons au sein de la Véloroute des Bleuets. Conséquentement aux bouleversements qui se sont multipliés au cours des derniers mois, la capitale jeannoise souhaite dorénavant siéger au conseil d'administration de la corporation cycliste.

Mercredi soir, le maire Marc Asselin a confirmé la volonté d'Alma de dépêcher l'un de ses conseillers comme représentant de la MRC à la Véloroute. Ce dernier remplacerait ainsi la mairesse de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Lili Simard.

Précisant que cette décision n'est pas un désaveu de la mairesse Simard, Marc Asselin a exprimé ses préoccupations concernant l'organisme.

« Depuis quelque temps, de nombreux nuages planent au-dessus de la Véloroute. C'est pourquoi Alma souhaite siéger au conseil d'administration. La ville se doit de regarder de très près ce qui se passe à la corporation étant donné tout l'argent qu'on met là-dedans », a justifié le maire d'Alma.

Selon les statuts et règlements, chacune des trois

MRC du Lac-Saint-Jean doit identifier un représentant à la Véloroute des Bleuets, qui administre un budget d'environ 500 000 \$.

Mercredi soir, Marc Asselin n'a pas été en mesure de chiffrer la participation financière de la capitale jeannoise, mais celle-ci doit nécessairement être la plus importante compte tenu du poids démographique d'Alma. Notamment, la ville abrite la corporation, dans le secteur de Delisle.

L'automne dernier, Le Quotidien a levé le voile sur un important litige à l'intérieur de la Corporation de la Véloroute des Bleuets. Sous le couvert de l'anonymat, des administrateurs exigeaient alors la démission du président Jean-Claude Lindsay et de son directeur par intérim, Laurier Savard. Ils appuyaient leur démarche sur un rapport organisationnel commandé par la corporation et dont les recommandations allaient en ce sens.

La sortie des administrateurs dissidents avait engendré une véritable tempête au sein des bénévoles, qui s'étaient regroupés afin de soutenir le président Lindsay, l'un des piliers à l'origine de la Véloroute.

Les prochaines élections au conseil d'administration de la Véloroute des Bleuets doivent avoir lieu en février prochain. □



(Archives Le Quotidien)

L'aménagement du site d'Hébertville-Station prend du retard

# Des déchets à L'Ascension après 2013 ?

MARC ST-HILAIRE

mst-hilaire@lequotidien.com

ALMA — Les citoyens de L'Ascension pourraient être contraints d'accueillir les déchets du Lac-Saint-Jean au-delà de la date limite du 31 décembre 2013.

Mercredi soir, dans le cadre de la séance régulière de la MRC de Lac-Saint-Jean Est, le président de la Régie des matières résiduelles (RMR) du Lac-Saint-Jean, Lucien Boily, a expliqué que le processus devant mener à l'aménagement

d'un nouveau lieu d'enfouissement technique à Hébertville-Station est passablement ardu, notamment en raison de délais engendrés par l'appareil gouvernemental. Selon lui, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs ne cesse de poser des questions sur le projet, ce qui repousse la tenue d'audiences publiques du BAPE. Celles-ci étaient espérées en février prochain.

En 2007, la MRC s'était engagée à fermer définitivement le site actuel à la fin de 2013. L'ob-

jectif demeure le même quelque six ans plus tard, mais, soutient Lucien Boily.

À l'époque, on avait mentionné des pénalités de 4000 \$ par jour une fois la date fatidique atteinte. Cette somme devait être remise à la municipalité de L'Ascension. Selon une information obtenue par *Le Quotidien*, cette clause n'aurait cependant pas été inscrite à l'entente de 2007.

**Une crise sans précédent**

La fermeture du site d'enfouissement de L'Ascension avait donné naissance à une crise sans précédent à la MRC de Lac-Saint-Jean Est.

Entre autres faits marquants, la population de L'Ascension avait d'abord remercié de ses services le maire Claude Renaud, alors préfet de la MRC. Remplacé par le maire actuel, Louis Ouellet, celui-ci avait saisi le bâton du pèlerin au nom de ses citoyens et convaincu la presque totalité de ses homolo-

gues du secteur Nord de créer une alliance, laquelle s'était dissociée de la MRC.

« Des poubelles, ça se transporte n'importe où. Ils iront les mettre ailleurs. »

- Louis Ouellet

La décision d'abandonner le lieu d'enfouissement de L'Ascension avait finalement permis une réconciliation des parties.

Interrogé sur la possibilité de repousser la date butoir, le maire Louis Ouellet a été bref, mais catégorique : « Des poubelles, ça se transporte n'importe où. Ils iront les mettre ailleurs. »

Si la MRC n'est pas en mesure de remplir ses engagements d'ici le 31 décembre 2013, il serait utopique de croire que les travaux seront complétés en hiver. Ainsi, le futur site de remplacement ne devrait être prêt qu'au printemps 2014. □

**Résultats des tirages du : 2013-01-16**

**649** 14 21 27 10 04 09 16 33  
34 37 38 compl. 23 38 47 compl.

**Loto bonus** 49 03 12 20 43

Les détenteurs d'une sélection Québec 49 jouée avec le Loto 649 sur un même billet et comportant les quatre numéros d'une même sélection bonus tirée se partagent une cagnotte de 49 000 \$.

**Powerball** 2 9 10 V A

**Sprinto** 10 33 34 38 46

**La Poule Plus** 1 25 000 \$ 2 50 000 \$ 3 100 000 \$  
812615 720379 552374

Numéros «Télé» 440943 852752 896424 (03)

Numéro « Votre participant » AUCUN

**4 lots « 500 \$ + TV »\***  
089A223 263A676 277A478 352A731 (non décomposables)

**4 lots de 20 000 \$**  
109A210 148A945 198A484 848A880 (non décomposables)

\* Si - VOTRE NUMÉRO PRÉTIRAGES - correspond à l'un des numéros tirés lors d'un des 5 prétrages, vous devez réclamer votre lot - 500 \$ + TV - au plus tard le 2 mars 2013 à 16 h 30.

**Unité** 3 982 4 3935

**banco** 02 08 09 18 23 25 29 33 36 42 48 51 54 56 59 60 62 64 66 69

**Triples** 04 05 16 28 31

**Astro** Jour - Mois - Année - Signe  
02 JUILLET 43 GÉMEAUX

**Extra** 7900731

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du Quotidien.

100 90 80 70 60 50 40 30 20 10

Merci de votre confiance

**LeQuotidien** 2796252

**It's my turn - Es mi turno!**

Apprenez l'anglais ou l'espagnol seul à seul avec un professeur d'expérience.

Discutez librement tout en apprenant la langue, sans la contrainte du groupe.

**Le Groupe Auxiliaire** Nos professeurs reçoivent et se déplacent.

418-817-3662 groupeauxiliaire@gmail.com

## Nouvelle accusation

# Savard-Tremblay menace sa psychiatre

SERGE LEMELIN

slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Avant la fin de son évaluation psychiatrique, Alexandre Savard-Tremblay a été ramené de l'hôpital de Chicoutimi pour être accusé de menaces envers une psychiatre.

Savard-Tremblay devait être évalué pour déterminer s'il était responsable criminellement de ses gestes le jour où il a été arrêté pour délit de fuite mortel, à l'angle du boulevard de l'Université et de la rue Sainte-Anne, à Chicoutimi, le 21 décembre 2012.

L'établissement de santé n'a pas encore fait parvenir de rapport de l'état mental de l'accusé au cours de cette soirée du 21 décembre.

En comparaisant, hier, sous une nouvelle accusation, Savard-Tremblay a été envoyé au Centre de détention de Chicoutimi où il séjournera jusqu'à lundi. Son avocat, Me Luc Tourangeau, pourrait alors prendre connaissance de l'évaluation et choisir une procédure adéquate.

Savard-Tremblay était déjà sous le coup d'une procédure judiciaire quand il aurait

volé une camionnette et tenté d'échapper aux policiers qui avaient initié une poursuite. Le

véhicule volé aurait brûlé un feu de circulation et frappé une voiture circulant sur le boulevard.

L'occupant de la voiture, Hébert Boulianne, un Chicoutimien de 53 ans, est décédé. □



// RAMASSAGE DE LA NEIGE

Les employés de Saguenay ont procédé au ramassage de la neige sur les grandes artères de la Ville, hier. Une opération qui demande beaucoup de coordination de la part des cols bleus... et beaucoup de patience des automobilistes!

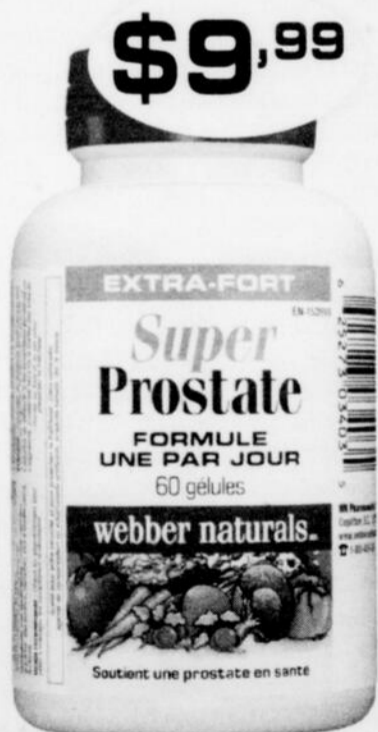
(Photo Rocket Lavoie)

**Un tout nouveau traitement naturel à base de plantes pour lutter contre les envies urgentes et fréquentes d'uriner jour et nuit.**

Avec l'âge, la prostate tend à grossir. Ce phénomène est naturel, bénin et sans danger, excepté le fait qu'une prostate volumineuse peut entraver l'écoulement urinaire : envies fréquentes d'uriner, mictions difficiles à déclencher, volume et flux urinaires faibles, etc. L'autre inconvénient est que si la vessie n'arrive plus à se vider complètement, il existe des risques de complications : infections urinaires, lithiases vésicales, et parfois plus grave encore, atteinte de la fonction rénale.

Super Prostate de Webber réunit les bienfaits de l'extrait de palmier nain à ceux d'herbes médicinales aptes à atténuer les manifestations urologiques liés aux cas légers à modérés d'HBP. Des études cliniques portant sur l'efficacité du palmier nain lui ont attribué une efficacité égale à Proscar (finastéride), un médicament d'ordonnance, dans le traitement des troubles prostatiques : urines douloureuses, envies urgentes et fréquentes d'uriner.

Avec une seule gélule par jour de Super Prostate, fini de se lever pour faire pipi durant la nuit.



En Promotion chez : **JEAN COUTU**

Valide du 17 au 23 janvier 2012

Consulter votre pharmacien lors de l'achat de produits de santé naturels



# MÉGA VENTE



## JUSQU'À

# 60%

## DE RABAIS



3104758

Chlorophylle

394, rue des Saguenéens

Conditions : Uniquement dans les boutiques Chlorophylle participantes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. À l'achat de vêtements sélectionnés, à prix régulier, avant taxes. Non remboursable.

# chloro phylle

chlorophylle.com

François St-Gelais

fst-gelais@lequotidien.com



## Un autre niveau

Loin de s'estomper, le mouvement de contestation à l'encontre du projet de construction d'une minicentrale à Val-Jalbert continue sur sa lancée des derniers mois. Pourtant, le dossier est clos. Le 3 décembre dernier, afin de régler définitivement l'affaire, la première ministre Pauline Marois a confirmé le feu vert de son gouvernement en vue du début des travaux. La portée du geste était à elle seule révélatrice. Il est rare, en effet, qu'un premier ministre lui-même effectue une telle annonce, généralement dévolue au ministre de l'Environnement.

### Signal

Dans le contexte actuel, il est opportun de se demander jusqu'où il est justifié, pour les opposants, à poursuivre leur mouvement d'opposition à l'endroit du projet de Val-Jalbert. Les plans ont traversé toutes les étapes de consultation requises. Ils ont obtenu l'approbation du BAPE à la suite de véritables audiences publiques. Un décret a été adopté par le gouvernement et ce dernier publié dans la Gazette officielle du Québec le 27 décembre. Depuis, les promoteurs ont accéléré les démarches afin de lancer les travaux, sur le terrain, dans les plus brefs délais. Bref, il est utopique de croire, dans ces circonstances, que le gouvernement Marois fera brusquement volte-face et annulera son autorisation, comme l'espèrent les opposants. Ce serait un bien étrange signal. Et un signal bien coûteux pour les promoteurs, la communauté régionale et l'État. Ne serait-ce que parce que les partenaires du projet Val-Jalbert voudraient bien, alors, voir rembourser les frais encourus dans ce projet depuis que le décret a été publié, sinon plus...

En s'en prenant ainsi au gouvernement Marois et aux promoteurs régionaux, les opposants se trompent de cible. Le projet de minicentrale à Val-Jalbert s'inscrit dans un appel d'offres lancé par le précédent gouvernement libéral. En dépit du changement de gouvernement, l'appel d'offres était bien valide. Il n'est pas subitement devenu caduc. Le gouvernement Marois ne pouvait pas l'effacer d'un coup de baguette magique. Du reste, il ne faut pas oublier que, par son essence même, la construction de la minicentrale sur la chute Ouatichouan répond à plusieurs revendications traditionnelles formulées par le Saguenay—Lac-Saint-Jean. D'une part, elle permettra de générer des revenus importants qui assureront la pérennité du site touristique. D'autre part, ses retombées alimenteront un fonds de diversification destiné à soutenir le développement économique du Lac-Saint-Jean. Que les ressources naturelles de la région génèrent de la richesse dans la région constitue un gain, réclamé sur toutes les tribunes, par la Conférence régionale des élus (CRÉ), notamment. Le projet de Val-Jalbert est donc intimement à la réalité du « Royaume ». Il sert ses intérêts.

### Utilité

Si l'on peut légitimement s'interroger sur le bien-fondé, pour les opposants, de poursuivre leur contestation à ce stade-ci du projet, il reste que les arguments qu'ils ont soulevés dans le débat jusqu'à maintenant seront utiles, et nettement plus appropriés, dans le contexte plus large que constituera l'élaboration de la prochaine stratégie énergétique du Québec. C'est là que toute la question des surplus d'énergie d'Hydro-Québec doit être abordée, dans une perspective générale et globale. Le projet Val-Jalbert, et par extension le Saguenay—Lac-Saint-Jean, ne doivent pas servir de boucs émissaires en raison d'appels d'offres lancés précédemment dans un tout autre contexte. Le portrait énergétique à l'échelle nord-américaine a diamétralement changé au cours des dernières années, ce qui explique le problème des surplus appréhendés. Il ne faut surtout pas, en ce sens, mélanger les pommes avec les poires!

De plus, il est également juste de reconnaître que le mouvement de contestation a obligé les promoteurs à voir et à revoir leurs calculs et à « blinder » leurs plans. Ils les obligeront aussi, lorsque les turbines seront prêtes, à agir dans le meilleur intérêt de la population régionale et dans celui des intervenants du site touristique de Val-Jalbert. Ils se sont engagés à préserver la beauté et à respecter l'intégrité et le cachet du village fantôme en période d'affluence tout en générant de précieux revenus. Sûr qu'ils devront respecter ces engagements. Aussi sain a-t-il été, le débat soulevé dans la région devrait maintenant passer à un autre stade et servir de base de réflexion là où il sera le plus pertinent, soit dans le processus d'élaboration de la future politique énergétique du Québec. Tout le monde en sortira gagnant.

## JEAN-MARIE CLAVEAU SE PRÉPARE À LIVRER BATAILLE...



## ÇA SENT LES ÉLECTIONS!

Ça sent les élections! J'en ai pour preuve les toutes récentes déclarations du maire de Saguenay au sujet d'une solution proposée par des fonctionnaires au problème de stationnement sur la rue Racine: « Je ne veux rien savoir des parcomètres. L'absence des parcomètres, c'est notre marque de commerce. Sinon, ce sont les contribuables qui auront à déboursier ». Le maire les a retournés, tout de go, refaire leurs devoirs. Et pourtant, quand on sait qu'il y a un grand nombre de propriétaires d'autos qui stationnent sur la Racine à longueur de journée durant la semaine, il me semble que dans une perspective de développement durable, la logique voudrait qu'on les incite à prendre le bus, à covoiturer, à utiliser le vélo, à marcher. Mais le maire refuse l'installation de parcomètres, bien que cela pourrait rapporter à la ville 300 à 400 000 \$. Une taxe indirecte, oui, mais qui pourrait, par exemple, servir à améliorer le transport en commun pour le rendre plus attrayant. Plus de clientèle pour la Société de transport de Saguenay, cela signifie plus de revenus pour améliorer le service. Un cercle vertueux qui, de surcroît, pourrait aider à réduire l'empreinte écologique de Saguenay. Mais notre maire n'a que faire des idées d'écologistes, de la démocratie participative. « Les parcomètres nous n'en voulons pas », déclare-t-il. Ce sont qui, les nous dont parle le maire? À l'évidence, lui seul sait ce qui est bon pour ses commettants. À souligner, également, une autre déclaration du maire: « L'argent des parcomètres, nous n'en avons pas besoin... pour le moment ». Laisant sous-entendre que si Jean Tremblay est réélu, les choses pourraient être différentes. Mais pour le moment, électoralisme oblige...

Gérard Audet, Chicoutimi

\*\*\*

## LUMIÈRE DANS LE NOIR

De temps en temps, je dis à mon entourage: « Quand je ne dis rien, cela ne signifie pas que je ne vois rien, que je n'écoute pas, que je ne réfléchis pas et que je me ne pose pas de questions ». De janvier 2009 à juin 2012, j'ai traversé une période déstabilisante, épuisante, presque fatale. J'ai réussi à retrouver ma santé et mon équilibre. Seul. Le réveil était brutal... Je sais aussi que beaucoup de personnes ne réussissent pas. Ne parlons pas de chance, quand on ferme les portes où on ne voit plus, où on n'entend plus... Le 17 décembre dernier, j'ai remis un chèque d'un montant de 1 000 \$ à la Soupe populaire de Chicoutimi, encaissé quatre jours plus tard. Je ne suis pas riche. Financièrement, je ne suis pas à l'aise. Cette somme représente mes économies pour ma retraite. J'ai 70 ans. J'ai fait ce que j'avais à faire. Mon nom n'est pas connu. Mon nom est Burkhard Ortmann. Alors... Pas de remerciement. De personne. Dois-je comprendre ce que je devrais comprendre? Quand j'étais enfant, ma famille de réfugiés a reçu, pendant des années, le plus beau cadeau pour les Fêtes: un colis américain « Care Parcel », initiative du président Truman. Plus tard, chaque classe dans chaque école à chaque année a envoyé un colis pour les Fêtes à une famille en Allemagne de l'Est. Pour nous, les enfants, c'était sacré. Une vraie délivrance. Un beau moment malgré la noirceur de l'époque.

Burkhard Ortmann, Laterrière

\*\*\*

## SENTIERS DE NEIGE

Lorsqu'on a annoncé en grande pompe l'élargissement des sentiers de motoneige sur les Monts-Valin, j'ai eu un peu peur. C'est que le club Caribou-Conscrits peine déjà à entretenir les sentiers « simples ». Ce qui devait arriver arriva. On n'entretient plus le sentier qui

CHRONIQUEUR à La Presse

Jean-Philippe Décarie

jdecarie@lapresse.ca



## Le Cirque du Soleil frappe un mur

Après bientôt 30 années d'existence, marquées d'audacieuses innovations, de spectaculaires prouesses financières et d'une suite quasi ininterrompue de succès artistiques, le Cirque du Soleil a frappé un mur.

À trop vouloir étirer la sauce, le groupe de Guy Laliberté en est malheureusement arrivé à diluer sa recette, sa valeur distinctive, son « trade mark » qui a toujours été sa capacité unique de susciter l'émerveillement.

Avec pour résultat que le Cirque du Soleil a, pour une très rare fois, raté son rendez-vous avec la rentabilité en 2012 et qu'il a dû prendre des mesures pour réduire ses coûts et que ses dirigeants devront surtout revoir le modèle d'affaires du groupe.

### 400 emplois

La suppression de 400 emplois, dont la majorité s'effectuera au siège social du Cirque à Montréal, est une nouvelle triste en soi, d'autant plus que l'entreprise de Guy Laliberté nous avait toujours nourris au succès, à l'expansion et aux coups d'éclat.

Au-delà de la situation économique mondiale difficile ou du taux de change désavantageux, le Cirque du Soleil a été d'abord victime de la surexploitation de sa formule qui a pourtant fait sa renommée.

Le Cirque du Soleil est né et a connu une fulgurante ascension sur la scène internationale parce qu'il a mis en forme une proposition totalement neuve des arts du cirque.

Même si cette innovation et ce besoin de se renouveler sont encore au centre de toute la démarche du groupe, le public, lui, semble depuis quelques années maintenant s'être lentement lassé de la formule.

Assister à un spectacle du Cirque du Soleil a beau toujours être un moment de déploiement de créativité humaine et artistique incroyable, on a parfois l'impression de revivre un spectacle qu'on avait déjà vu en personne ou à la télévision.

L'an dernier, le Cirque avait pas moins de 21 spectacles différents qui tournaient simultanément aux quatre coins du monde. Mais cette omniprésence aussi créative puisse-t-elle être començait à prendre des airs de redondance.

Cette perception a forcé le Cirque à annuler après moins de deux ans seulement le spectacle permanent Iris sur le thème du cinéma qui avait été conçu spécialement pour Hollywood.

En plus de ne pas récupérer les 45 millions de frais de développement de la production, le Cirque a dû essuyer une perte de 20 millions en revenus de billetterie. L'aventure Iris qui devait durer 10 ans a pris fin moins de 2 ans après son lancement.

Au cours de la dernière année, le Cirque a aussi prématurément mis fin à deux autres spectacles en Asie après moins de quatre ans d'existence. C'est trop tôt quand on sait que l'amortissement des coûts d'une production est de cinq ans.

### IncurSION au grand écran

Le Cirque a aussi lancé, en fin d'année, son film 3D, *Le voyage imaginaire*, coproduit par le cinéaste canadien James Cameron.

Cette première incurSION du Cirque au grand écran a généré à ce jour des rentrées de 24 millions de spectateurs, un chiffre impressionnant, mais qui ne fournira qu'une fraction des recettes par rapport à ce qu'il touche pour la vente de billets de spectacle.

Les problèmes du Cirque du Soleil sont passagers et ne sont surtout pas insolubles. Il faut même s'étonner qu'une telle crise de croissance survienne après 30 ans d'existence et de succès à peu près continus.

À cet égard, il faut rappeler que parmi les spectacles qui ont cessé d'être produits en 2012, il y a eu *Saltimbanco*, véritable production emblématique du groupe qui a tourné durant plus de 20 ans partout dans le monde et qui a été vu par 14,2 millions de spectateurs.

À des fins de discussion, si on attribue un prix moyen de 80\$ le billet, cette production aura généré des revenus de 1,1 milliard durant sa vie utile. C'est ce genre de succès unique que le Cirque doit chercher à répéter.



**LA PHOTOGRAPHIE DU JOUR** | Des policiers complètement abasourdis constatent les dégâts causés par le déraillement d'un train qui a fini sa course dans une résidence de la municipalité de Saltsjöbaden, en Suède. (Photo AFP)

### LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Les gagnants d'Occupation double ont fait la grève de l'amour pour pouvoir rencontrer Stephen Harper.

### SUR LA TWITTOSPHÈRE

**Stephen Harper @pmharper**  
J'ai eu le plaisir de rencontrer Hubert et Andréanne, gagnants d'Occupation double, dans mon bureau aujourd'hui. @ODTVA

## VOTRE OPINION [redaction@lequotidien.com](mailto:redaction@lequotidien.com)

va du grand chemin à notre lac, le lac Bluteau. Pourtant ça fait au moins 25 ans qu'il est entretenu mais ça n'est pas un droit acquis... Les gens de chalets sont aussi des bénévoles qui ont travaillé fort pour développer ce coin de pays. Maintenant, on n'en a que pour les touristes. Dommage... Il ne nous restera alors qu'à acheter des cartes de sentier à Montréal...

Sylvie Gagnon, Chicoutimi

## DÉBAT DE FOND

Dans l'édition de mardi du *Quotidien*, le député Denis Trottier invitait à la réflexion les opposants à la minicentrale de Val-Jalbert. Je soumetts à sa réflexion certains éléments. Contrairement à ce qu'il affirme, le débat ne tourne pas uniquement autour de l'environnement, mais bien davantage sur le plan économique. Dans l'édition du 23 octobre du *Quotidien*, M. Trottier déclarait (dans un texte portant sur le statut de la rivière Ashuapmushuan): « Le Québec doit gérer des surplus importants. Est-ce que les gens connaissent beaucoup d'entreprises privées qui continuent de produire quand elles n'ont pas d'acheteur pour ce qu'elles fabriquent? » Question pertinente en effet. Cette logique n'empêche toutefois pas M. Trottier d'approuver le projet de Val-Jalbert. Plutôt que de s'inquiéter du temps doux, M. Trottier aurait avantage à se préoccuper des finances publiques du Québec ainsi que de la facture d'électricité de ses concitoyens. Ce même mardi, on pouvait lire dans les pages du *Soleil* de Québec, un article intitulé « Les surplus d'Hydro coûteront une fortune aux Québécois ». On pouvait y lire que la facture pourrait atteindre 4,5 G\$ d'ici 2020. D'après Jean-François Blain, de l'Union des consommateurs, la hausse tarifaire demandée

par Hydro-Québec (en conséquence) à ses clients pourrait être très salée, soit environ 5% d'augmentation par année pour récupérer 500 M\$ de pertes par année. M. Trottier a beau banaliser l'importance de Val-Jalbert dans les surplus, il n'empêche que plusieurs petites pertes finissent par en faire une grosse. Pour en revenir au temps doux qui préoccupe tant M. Trottier, l'écologiste qu'il prétend être devrait savoir que le réchauffement de la planète n'est pas près de s'arrêter, ce qui ne fera qu'accroître les surplus d'Hydro-Québec, d'où l'inutilité d'ajouter à l'offre d'énergie. S'il veut faire quelque chose pour ralentir le réchauffement du climat, M. Trottier pourrait inciter le gouvernement dont il fait partie à éliminer le chauffage au mazout dans les plus brefs délais. En faisant cela, Québec ferait d'une pierre quatre coups. Amélioration du bilan environnemental du Québec en éliminant plusieurs milliers de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère; amélioration de la balance commerciale du Québec en éliminant l'importation de ce mazout; création de nouveaux débouchés pour Hydro-Québec et donc, amélioration des finances du gouvernement. Estimant que le projet de Val-Jalbert est un dossier classé, M. Trottier invite les opposants à se concentrer sur le débat public sur l'énergie qui se déroulera dans les prochains mois, au cours duquel on pourra débattre de la pertinence de construire des minicentrales. Autrement dit, dépêchons-nous de construire cette minicentrale, on réfléchira ensuite de la pertinence de la construire. Ne serait-il pas plus intelligent de réfléchir avant qu'après? Le projet de Val-Jalbert a ceci de pernicieux qu'il mêle production d'énergie, financement d'un site touristique et subvention au développement régional. Voilà trois dossiers que l'on aurait intérêt à traiter séparément.

Martin Allard, Saint-Félicien



Scrutin de septembre 2012

# Le PLQ a été le roi des dépenses électorales

ANNIE MATHIEU

Le Soleil

Le Parti libéral du Québec (PLQ) a dépensé 8,3 millions \$ pour tenter d'être reporté au pouvoir en septembre dernier, soit près de 1 million \$ de plus que le Parti québécois (PQ).

La Coalition avenir Québec (CAQ) a quant à elle limité ses dépenses à un peu plus de 3 millions \$, selon le rapport des dépenses électorales rendu public hier par le Directeur général des élections.

De leur côté, Québec solidaire (QS) et Option nationale (ON) ont déboursé respectivement près de 1,5 million \$ et 140 000 \$. Pour la formation de Françoise David, il s'agit de plus du double de ce qu'elle avait investi lors des scrutins de 2008 et de 2007. C'est d'ailleurs le parti politique qui connaît la plus forte augmentation de ses dépenses électorales au cours des trois dernières élections.

C'est la campagne de 2007 qui a coûté le plus cher aux libéraux et aux péquistes, qui ont dépensé 9,5 millions \$ et 7,8 millions \$. La défunte Action démocratique avait davantage dénoué les cordons de sa bourse l'année suivante avec une somme de 2,9 millions \$, soit un peu moins que ce que la CAQ a dépensé en 2012.

Publicité

Sans surprise, c'est aussi le PLQ qui a le plus mis d'argent en dépenses publicitaires, soit un peu plus de 4 millions \$. Le PQ s'est servi de 3,4 millions \$ pour son matériel promotionnel, contre 1,5 million \$ pour la CAQ, près de 800 000 \$ pour QS et 101 000 \$ pour ON.

Le parti de François Legault avait milité afin de serrer considérablement la ceinture des partis lors des campagnes électorales en exigeant que le plafond des dépenses soit abaissé de 11,5 à 4 millions \$. De son côté, le PLQ suggérait la somme de 7,5 millions \$. À l'automne, les élus ont finalement tranché et ont fixé à 8 millions \$ la somme totale que les candidats et leur parti pouvaient investir pour séduire la population. □

EN BREF

**LAC KÉNOGAMI : PRÊT POUR LES CABANES**

JONQUIÈRE (CDO) — Les amateurs de pêche blanche peuvent procéder à l'embarquement de leur cabane sur les glaces du lac Kénogami. Les mesures officielles ont été prises, hier, par la Ville et celle-ci a obtenu les fameux douze pouces de glace effective nécessaires.

Les pêcheurs, munis de leur enregistrement, peuvent donc s'adonner à leur sport et taquiner la truite et l'éperlan (la pêche à l'ouananiche est interdite et les prises doivent être remises à l'eau). Déjà 30 emplacements de pêche blanche sont loués, mais il reste encore 40 sites disponibles.

Les personnes intéressées à rejoindre le village doivent s'enregistrer auprès du Camping Jonquière, au Chalet des retraités, situé au 3405, rue du Barrage, du lundi au jeudi entre 9 h et midi et entre 13 h et 16 h, de même qu'entre 9 h et midi le vendredi. Pour plus d'information, composez le 418 542-0176.

Au lendemain du scrutin du 4 septembre, en prévision duquel le PLQ a déboursé 8,3 millions \$, Jean Charest annonçait sa démission comme chef du Parti libéral du Québec.

(Archives Le Soleil)

**Boutique Bian'K**  
VÊTEMENTS POUR DAMES

Pour la femme qui se veut différente...

**La vente se poursuit**

**60% de rabais**

sur toute la marchandise en magasin excluant la collection printemps 2013

Lot de pantalons et vestons à **39,99\$** +taxes

**LA COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ EST ARRIVÉE!**

• Frank Lyman et bien d'autres...

Propriétaire **Dominique Fillion**

1120, boul. Talbot, CHICOUTIMI (voisin du Montagnais)  
418.543.2044

3074598

member ZONE TFL BOT zonealbox.com

## Stephen Harper rencontre les deux gagnants d'OD

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Stephen Harper a réussi à trouver du temps dans son horaire chargé pour rencontrer mercredi les deux gagnants de l'émission de télé-réalité québécoise *Occupation Double*, un rendez-vous qui a beaucoup fait réagir dans les médias sociaux au Québec.

C'est le premier ministre lui-même qui l'a annoncé sur son compte Twitter, disant avoir « eu le plaisir de rencontrer Andréanne et Hubert dans son bureau ».

Il a même joint une photogra-

phie, montrant le jeune couple, tiré à quatre épingles, très attentif aux propos du premier ministre.

Andréanne Marquis et Hubert Harvey sont les gagnants de la cuvée 2012 d'*Occupation double*.

Stephen Harper semble bien connaître la populaire émission où les participants cherchent le grand amour, puisqu'il a même utilisé le mot-clic ODTVA. Il n'a toutefois pas indiqué pour quelles raisons il a rencontré les deux jeunes gens.

C'est néanmoins lui qui a sollicité cette rencontre. Selon son bureau, Hubert Harvey

avait exprimé de l'intérêt pour les conservateurs et le premier ministre du Canada lors d'une entrevue qu'il avait accordée avant les Fêtes.

Avec M. Harper, les deux jeunes ont parlé des coins du Québec d'où ils sont issus, de leurs études et brièvement de l'émission de télé-réalité, a fait savoir un porte-parole de Stephen Harper. Andréanne étudie en communications et en politique, mais Hubert semble pourtant avoir terminé ses études, puisqu'il se décrit sur sa fiche d'*Occupation double* comme un « agent d'intervention jeunesse ». □

## LES AIROLDI RETAPENT LEUR CHALET

Voyez Jean et Valérie rénover leur paradis à petit prix



Ce soir 19h





## LE FRUIT DE MA PASSION

Caroline Poirier | Chef enseignante

www.lefruitdemapassion.com | lefruitdemapassion@gmail.com

Des questions ?

Il me fera plaisir de vous répondre !  
lefruitdemapassion@gmail.com

# L'année du quinoa

À la suite de ma visite jeudi dernier à la radio de Radio-Canada pour vous entretenir au sujet de l'année du quinoa, j'ai décidé de vous parler un peu plus en détail cette semaine de cette « pseudo-céréale ». Étant donné que cet aliment est tout nouveau pour plusieurs d'entre vous, j'aimerais bien qu'il fasse bonne première impression lorsque viendra le temps de votre première rencontre ! Je vous invite à vous rendre sur mon site [www.lefruitdemapassion.com](http://www.lefruitdemapassion.com) pour lire une première chronique intitulée Quinoa=super aliment. Sur internet, le site le plus complet, selon moi, pour trouver de l'information reste encore celui de Passeport santé dont j'ai tiré certaines informations aujourd'hui. Petite précision grammaticale avant de se lancer : en France, le terme « quinoa » est souvent employé au féminin, tandis qu'au Québec, il est toujours masculin.

## Saviez-vous que...

Par cette nomination, les Nations Unies veulent ainsi rendre hommage aux populations des Andes qui protègent cette culture depuis plus de 7000 ans. Autre but : mettre de l'avant cette graine de plus en plus appréciée pour ses nombreux apports bénéfiques sur notre corps. « Nous voulons populariser son utilisation en raison de ses qualités nutritionnelles », a expliqué le directeur général de la FAO, le Brésilien José Graziano da Silva. L'Année internationale du quinoa a aussi pour but d'attirer l'attention du monde sur le rôle que cette culture peut jouer dans la sécurité alimentaire, la nutrition et la réduction de la pauvreté qui sont, comme on le sait, des enjeux majeurs à l'échelle planétaire. Autre point positif : la majorité des graines sont cultivées sans pesticides préservant ainsi l'environnement.

### Malheureusement...

...l'effet souhaité par les Nations Unies n'est pas seulement positif : victimes de leur succès dans le monde, et notamment en Occident, les graines ne seraient plus assez abordables pour les plus démunis. Alors qu'elles pouvaient être autrefois la base de l'alimentation, elles sont aujourd'hui réservées à une population plus aisée. En Bolivie, où sa culture est la plus développée, le quinoa est devenu beaucoup plus cher qu'un sac de nouille ou de riz.

### Heureusement...que des bonnes vertus nutritionnelles

Riche en nutriments, le quinoa est aussi sans gluten, pauvre en lipide, riche en oméga-3 et en acides aminés essentiels (AAE). On dit d'un acide aminé (AA) qu'il est essentiel lorsque l'organisme ne peut le fabriquer lui-même et qu'il doit être fourni par l'alimentation. Le quinoa a une teneur élevée en lysine, un AA souvent manquant dans les produits céréaliers comme le blé et le maïs et sa composition en AA est mieux balancée que celle de la majorité des autres céréales, telles que le millet, le sorgho, le riz, le blé et le maïs.

Il contient environ 15% de protéines qui servent à former, réparer et maintenir en bon état les tissus, comme la peau, les muscles et les os, entre autres.

Également riche en fer non hémique (fer des végétaux), il deviendra un allié pour les gens souffrant d'anémie. Il est à noter que le fer contenu dans les aliments d'origine végétale est moins bien absorbé par l'organisme, comparativement au fer contenu dans les aliments d'origine animale. De plus, pour une meilleure absorption du fer non hémique, il est préférable de consommer soit au même repas, soit une heure avant ou après le repas, des aliments contenant de la vitamine C (par exemple des agrumes, des fraises, du cantaloup, des kiwis, du poivron, du chou).

## Muffins de quinoa aux petits fruits

**CUIRE** à feu doux et à couvert pendant environ 15 min. : 1/2 t. de quinoa bien rincé et égoutté, 1/2 t. de jus d'orange et 3/4 t. de lait. Retirer du feu et laisser reposer pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le liquide soit absorbé.

**MÉLANGER** les ingrédients secs dans un autre bol : 1 1/4 t. de farine, 1/4 t. de son de blé, 1 1/2 c.t. de poudre à pâte et 1/2 c.t. de soda.

Lorsque le mélange de quinoa cuit est refroidi, lui

**AJOUTER** 1/3 t. de cassonade tassée, 1/4 t. de beurre fondu, 1 œuf, 1/2 c.t. de vanille.

**VERSER** ensuite cette préparation sur les ingrédients secs et mélanger avec une cuillère de bois jusqu'à ce que le mélange soit humide. Ajouter 1 t. de fruits surgelés au choix.

**RÉPARTIR** la pâte dans les moules à muffins et cuire au four à 350°F jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre ressorte sec environ (15 à 20 min).

**EUGÈNE ALLARD**  
CUISINE ET TENDANCES

**2448, des Roitelets**  
Chicoutimi  
418-549-4747

# DE LAC & DE FJORD



## ▲ // PASSIONNÉS ET DÉVOUÉS

L'un des secrets du succès du Tournoi provincial midget d'Alma, c'est la solide gang de passionnés qui font partie du comité organisateur. Voici donc les dévoués bénévoles qui, année après année, répondent à l'appel pour préparer ce rendez-vous très prisé. Au centre, on aperçoit le président d'honneur de la 41<sup>e</sup> édition, Richard Turcotte, lui-même un ancien de l'organisation. À sa gauche, le président Yannick Tremblay, qui fait office de vétéran avec 20 ans d'implication. Le tournoi se déroule du 23 au 27 janvier, aux centres sportifs Mario-Tremblay et Mistouk d'Alma.

(Photo Jimmy Desbiens)

## ▶ // WEEK-END DE RÊVE

Suzanne Coulombe est l'heureuse gagnante d'un week-end de rêve au Manoir Richelieu dans Charlevoix, attribué dans le cadre du concours Facebook de décembre de Chicoutimi Chrysler. Claude Coté, directeur des ventes, remet le prix à Suzanne Coulombe, en compagnie d'une partie de l'équipe des ventes de Chicoutimi Chrysler. Félicitations!

(Courtoisie)



## // TOURNOI DE GOLF

L'Association du personnel de gestion de Ville de Saguenay (APGVS) a tenu son tournoi de golf annuel au Club de Golf Saguenay. À la suite de cet événement, un chèque au montant de 7000 \$ a été remis à la Fondation Jean Allard afin de supporter la cause de l'autisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Merci tout spécial au comité organisateur et à tous les golfeurs. Sur la photo, Gilles Morissette APGVS, Élisabeth G. Déry, de la Fondation Jean Allard, Gérard Gauthier, Lucien Turcotte, Carol Tremblay et Steve Julien, tous membres de l'APGVS et Louise Tremblay, de la Fondation.

(Courtoisie)



## // SIGNATURE

« L'adaptation locale », une mesure découlant de la convention collective nationale, a été entérinée entre la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et le Syndicat du soutien technique de l'organisme. Cette convention touche plus de 400 employés et sera en vigueur jusqu'en 2015.

Sur la photo, on reconnaît, sur la première rangée: Roxanne Thibeault, présidente de la CSLSJ, et Karo-Lyne Gauthier, présidente par intérim du Syndicat, et sur la deuxième rangée, Jacinthe Girard, directrice du Service des ressources humaines, Ginette Larouche, directrice du Syndicat, Éric Blackburn, directeur général de la CSLSJ, et Audrey Larouche, directrice du Syndicat.

(Courtoisie)



## // ÉVÈNEMENT-BÉNÉFICE HIVERNAL

L'organisme « Horizon Charlevoix » a le plaisir d'annoncer la tenue d'un tout nouvel événement-bénéfice, soit le « Défi Enduro-Luge », qui se tiendra pour la première fois au Massif de Charlevoix, le samedi 9 mars prochain. Cette course, en équipe de quatre personnes, débutera à partir du Chalet du sommet, empruntera la piste de luge et se terminera à la base de la montagne. Le triathlète Pierre Lavoie sera sur place et animera la session d'échauffement des équipes, le souper, participera aux épreuves et sera chargé de remettre les prix à la fin de la course! Le Défi accueillera un maximum de 25 équipes formées de quatre personnes. Pour vous inscrire, commanditer l'événement ou faire un don à Horizon Charlevoix, vous trouverez toute l'information ainsi que les formulaires sur le site [www.horizoncharlevoix.org](http://www.horizoncharlevoix.org).

(Archives Michel Tremblay)

175 000  
pages vues  
chaque semaine

35 000  
visiteurs uniques  
chaque semaine

Source Google analytics 2012



Le site de nouvelles  
**le plus consulté**  
au Saguenay-Lac-St-Jean



**LeQuotidien.com**

3084712

À la lumière de l'excellente performance de 2012

# L'avenir de l'usine Vaudreuil s'éclaircit

STÉPHANE BÉGIN  
sbegins@lequotidien.com

JONQUIÈRE — Rio Tinto Alcan (RTA) ne peut garantir actuellement l'exploitation de l'usine Vaudreuil pour des dizaines d'années à venir, mais la performance des travailleurs amène la direction de l'entreprise à analyser diverses options pour assurer le futur.

Dans son bilan de 2012, le président de Rio Tinto, Tom Albanese, indique que l'usine du complexe Jonquières a connu une année record avec une production de 1 397 000 tonnes d'alumine.

« Les performances de Vaudreuil sont très intéressantes. Elles permettent à la direction de travailler sur d'autres options afin de poursuivre les activités. L'usine doit demeurer compétitive. Nous voyons que les efforts des dernières années ont porté fruit », explique Claudine Gagnon, porte-parole des relations publiques pour RTA au Québec, ajoutant que tout est une question de marché et qu'il faut être à l'affût de ce qui se fait.

« Tant et aussi longtemps que les coûts sont bons et que l'usine est assez solide économiquement, ça nous permet de regarder pour le futur, d'analyser de nouvelles options », ajoute M<sup>me</sup> Gagnon.

De son côté, Alain Gagnon, président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), affilié aux Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA), se réjouit de ces résultats tout en rappelant que les travailleurs ont mis les efforts pour y parvenir.

« Qui aurait pensé que l'usine Vaudreuil deviendrait une référence il y a cinq ans à peine pour la production de bauxite? Depuis cinq ans, nous travaillons pour assurer la survie de l'usine. Là, les pièces du puzzle se mettent en place et ça tombe bien. Les choses vont de mieux en mieux. Après la crise économique de 2008, RTA a réduit la production de 400 000 tonnes et on est passé proche de fermer. Mais on est passé au travers en trouvant des solutions », indique Alain Gagnon.

## Bonnes nouvelles

Ce bilan de l'année 2012 se veut donc intéressant pour les quelque 800 travailleurs de l'usine du complexe Jonquières.

Il n'y a pas si longtemps, les nuages étaient assez noirs au-dessus de l'usine. La capacité d'entreposage des résidus de bauxite arrivait à terme et les coûts de production de l'alumine étaient trop élevés au goût des dirigeants.

Mais un premier nuage a commencé à se dissiper en 2010 lorsque le chef des opérations de RTA, Étienne Jacques, a annoncé un investissement de 10 mil-

lions de dollars pour agrandir de 10 hectares le site de disposition des résidus de bauxite, ce qui

permettait de prolonger la durée de vie du site jusqu'en 2022. L'autre épine aux pieds des

travailleurs touchait les coûts de production de l'alumine. Or, au fil des dernières années, les tra-

vailleurs ont réalisé des efforts importants pour diminuer ces coûts de production. □

**Qui parmi ces trois finalistes méritera un chèque-cadeau\* de 1000\$?**

\*Applicable au choix chez l'un des annonceurs de notre cahier spécial «Mariés 2013».

**Votez et courez la chance de gagner 6 accès aux bains de l'Éternel Spa**

Valeur de 300\$ [www.leternelspa.com](http://www.leternelspa.com)

Votez en ligne sur [lequotidien.com](http://lequotidien.com) dans la section concours ou retournez le coupon ci-dessous par la poste avant le 17 janvier 2013 à:

Concours Futurs Mariés 2013, Le Quotidien, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi QC G7H 5C1. Un coupon par enveloppe. Règlements disponibles au journal.

**Couple 1**  
**Ann-Julie Simard**  
**Jean-Simon Boulianne**

**Date du mariage :**  
**13 juillet 2013**

C'est sur scène que ces deux étudiants se sont connus... Une histoire d'amour qui a commencé dans l'intensité et la beauté de ce spectacle qui était leur premier, mais surtout pas leur dernier. Ensemble, depuis trois ans, ils font résonner les belles chansons des comédies musicales. Leur histoire à eux n'est pas un scénario flamboyant, mais une réalité qu'ils ont le plaisir de vivre chaque jour. Il fait sa demande sur scène, devant public. Elle accepte! Elle veut un chapiteau fleuri et lui, le décor d'un lac immense. C'est donc sur le bord du lac Saint-Jean qu'ils s'uniront. Devant la famille et les amis, ils commenceront le deuxième acte du spectacle de leurs vies. Avec une touche de théâtre et peut-être un brin de folie, ils montreront que la vie est un grand spectacle dont l'histoire s'écrit à deux.

**Couple 2**  
**Caroline Simard**  
**Jimmy Bouchard**

**Date du mariage :**  
**31 août 2013**

À ceux qui croient au destin. Préposée dans un foyer pour personnes handicapées, je tissai des liens affectifs avec un résident. Régulièrement, je me rendais près de lui et nous parlions. Sachant que j'étais mère célibataire, il me dit: «Quand tu vas être prête, tu vas rencontrer l'homme de ta vie.» Peu après la maladie l'emporta. Des années plus tard, je repris le signet mortuaire de ce résident, je lui dis: «Je suis prête.» Un soir mes ami(e)s décidèrent de me présenter une de leurs connaissances. Cette première rencontre fut très agréable, je sentis immédiatement qu'il était mon homme. Une semaine après, dans une soirée avec sa famille, j'appris que le résident décédé était son oncle... DESTIN OU HASARD. Depuis ce jour nous filons le parfait bonheur. Nous avons atteint la quarantaine et nous allons nous unir avec simplicité, à notre image, entourés de ceux que nous aimons et devant Dieu. Célébration sous chapiteau, souper et soirée en salle.

**Couple 3**  
**Stéphanie Ouellet**  
**Jean-Denis Langevin**

**Date du mariage :**  
**27 juillet 2013**

Notre histoire est l'histoire d'une jeune femme persévérante et d'un jeune homme absorbé par son travail. Lorsque la jeune femme commença son nouveau travail, elle jeta son dévolu sur son collègue, mais celui-ci ne la voyait que comme telle, ne se rendait pas compte de la relation qui se développait entre eux. Après 8 mois de travail ardu, la jeune femme réussit à attirer l'attention du jeune homme, qui malgré lui ne pouvait plus se passer d'elle. Depuis notre histoire a fait son chemin à une vitesse incroyable. Après une belle année, la veille de la prise de possession de leur première maison, il lui demanda sa main de façon bien romantique. Dans la première boîte du déménagement se cachait la plus petite boîte de toutes contenant une bague. Cette histoire se poursuivra en juillet 2013 au chalet familial sur le bord du lac Saint-Jean. Et qui sait ce qui suivra...

Mon coup de cœur va à:

Ann-Julie et Jean-Simon

Caroline et Jimmy

Stéphanie et Jean-Denis

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

**LE COUPLE GAGNANT**  
Déclaration de notre couple gagnant dans Le Quotidien du 23 janvier.

Départ du Dr Bernard Parent

# Gilles Gagnon devra s'expliquer



Gilles Gagnon, directeur général.

(Archives Jeannot Lévesque)

LOUIS TREMBLAY  
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La décision de la direction de l'Hôpital de Chicoutimi de ne pas renouveler le contrat du Dr Bernard Parent à la direction des services professionnels et la façon dont les choses ont été faites a soulevé l'indignation au sein du corps médical. Le directeur général, Gilles Gagnon, devra donc s'expliquer devant les ex-collègues du DSP parti à la retraite sans aucune forme d'explication.

Le départ-surprise de l'un des piliers de l'hôpital de Chicoutimi des 20 dernières années a eu l'effet d'un véritable coup de tonnerre au sein du personnel, plus spécifiquement chez les médecins. Le docteur Parent a quitté l'établissement le 28 décembre et n'est pas revenu au travail en janvier. Le contrat de Bernard Parent prenait fin en mars et la haute direction n'avait pas démontré son intention de lui accorder un nouveau mandat.

« Une réunion de tous les directeurs de département a été convoquée pour lundi soir avec les membres du conseil d'administration du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital. Ça va

ventiler et surtout discuter de la situation. Il serait même important que le directeur général puisse répondre aux questions des gens », a indiqué au *Quotidien* un professionnel qui assistera à la rencontre.

**Malgré l'existence d'une entente confidentielle entre le docteur Parent et la direction générale, certains continuent de déplorer le traitement qui lui a été réservé. La raison officielle n'est toujours pas connue. L'explication qui est avancée dans les discussions est la différence de vision entre le directeur général et le médecin.**

Malgré l'existence d'une entente confidentielle entre le docteur Parent et la direction générale, certains continuent de déplorer le traitement qui lui a été réservé. La raison officielle n'est toujours pas connue. L'explication qui est avancée dans les discussions est la différence de vision entre le directeur général et le médecin. Bernard Parent avait accepté en début de mandat du nouveau directeur général d'assumer l'intérim à un poste de directeur général adjoint pour les dossiers cliniques.

En plus de la façon de faire de l'hôpital, le moment est surtout repris par des personnes interrogées. Le départ du Dr Parent a coïncidé avec celui du Dr Serge Villeneuve qui occupait la fonction d'adjoint du directeur des services professionnels. Ce départ n'a toutefois pas de lien puisque Serge Villeneuve avait informé la direction de l'hôpital il y a trois mois qu'il avait accepté une fonction de médecin-conseil à l'Agence régionale de la santé. Celui qui remplaçait Bernard Parent pendant les vacances n'est donc plus dans l'établissement pour assumer l'intérim.

« Comme tout le monde, on a appris la nouvelle et personne ne s'en doutait. Laissez-moi vous dire que plusieurs médecins désapprouvent cette décision. On peut ne pas s'entendre avec une personne, mais il y a une façon de faire les choses surtout quand il s'agit d'un individu qui a toujours eu à coeur l'hôpital et fait son travail correctement », a indiqué au *Quotidien* sous le couvert de l'anonymat.

Depuis cette démission, *Le Quotidien* a interrogé plusieurs professionnels. Même ceux qui ne partageaient pas toujours les idées du Dr Parent ont déploré cette situation.

La direction des services professionnels joue un rôle névralgique dans un établissement de santé. La personne qui occupe cette fonction arbitre les différentes situations médicales entre les médecins et surtout assure les relations avec les autres établissements du réseau lorsque des situations critiques nécessitent une collaboration médicale.

En point de presse, hier, le responsable des communications de l'établissement a assuré que le directeur général, selon la loi, pouvait assumer l'intérim. Il se trouve plusieurs médecins pour dire qu'en raison de son statut d'hôpital régional, et aussi de l'un des plus gros hôpitaux du Québec, Chicoutimi ne peut demeurer sans médecin à la direction des services professionnels pendant longtemps. □

Gastro-entérite, C.difficile, ERV et influenza

## Mesures de sécurité accrues

CHICOUTIMI (LT) — L'hôpital de Chicoutimi monte d'un cran les mesures pour freiner les éclosions de gastro-entérite, de C.difficile, de ERV et d'influenza en interdisant les visites à des proches hospitalisés ou en centre d'hébergement (Beaumanoir, de la Colline et Mgr Victor-Tremblay), jusqu'à ce que la situation revienne à la normale.

Cette décision a été prise, hier matin, par la direction de l'établissement en collaboration avec les équipes médicales responsables du contrôle des infections nosocomiales dans l'établissement. En plus d'interdire les visites pour tous les sites, l'hôpital a interrompu les admissions sur les unités d'hébergement-médecine (A-2) et pneumologie et médecine (D-2).

Vendredi dernier, l'hôpital annonçait une première série de mesures pour contrer des éclosions d'influenza, d'ERV et de C.difficile dans ces deux unités de soins et deux centres d'hébergement de longue durée. Quelques heures plus tard, une nouvelle éclosion de gastro-entérite était confirmée par les laboratoires et c'est cette éclosion qui a amené l'hôpital à adopter des mesures pratiquement historiques.

Les analyses réalisées ont de plus confirmé que l'infection de la gastro-entérite est provoquée par une souche dont la principale caractéristique est de se propager comme une traînée de poudre.

La direction de l'hôpital a souligné l'excellente collaboration de la population lors de la fermeture des visites sur ces deux unités, vendredi dernier. Elle souhaite obtenir la même collaboration pour les nouvelles mesures mises en place hier puisque l'historique des cas démontre que l'éclosion de gastro-entérite a été provoquée par un visiteur, selon les propos du chef des programmes-clientèles, Serge Lavoie.

Les personnes qui ont des rendez-vous dans les différents services de jour (cli-

niques externes et autres cliniques spécialisées) peuvent se rendre à l'hôpital pour obtenir des services. Dans le cas des visites humanitaires pour les soins palliatifs ou dans certains cas en pédiatrie, les décisions sont prises par les chefs de programme et les médecins.

« L'interruption des admissions dans les deux départements va nous permettre de procéder à une désinfection complète. C'est la seule façon de nous assurer qu'il n'y a plus de spores », précise le microbiologiste Roger Savard, médecin responsable des infections nosocomiales à l'hôpital de Chicoutimi.

En plus de restreindre l'accès aux sites pour les visiteurs, l'hôpital a travaillé sur des changements dans son fonctionnement. Elle a réorganisé des services en fonction d'isoler 70 patients en plus d'évaluer la possibilité d'utiliser des secteurs habituellement réservés pour d'autres activités. Selon Serge Lavoie, il y a des disponibilités pour accueillir des patients dans un secteur du centre d'hébergement de La Colline et dans le foyer Delage, dont une seule partie est occupée pour le moment. Le transfert des patients est toutefois complexe puisqu'il oblige le déplacement du personnel dans des endroits qui ne disposent pas nécessairement de tous les équipements pour dispenser des soins.

La direction a aussi choisi de garder à l'urgence neuf patients pour une période de plus de 50 heures. Selon Serge Lavoie, même si un séjour à l'urgence est moins confortable que sur un département de médecine, il s'agissait de l'endroit le plus sécuritaire pour ces patients.

La direction de l'hôpital a d'autres cartes entre les mains pour freiner ces différentes infections si jamais les chiffres continuent de monter au cours des prochaines heures. Hier, aucun nouveau cas de C.difficile, influenza ou gastro-entérite n'avait été déclaré depuis au moins 24 heures. □

## EN BREF

## UN OUBLI QUI SÈME L'ÉMOI

CHICOUTIMI (CDO) — Un oubli a causé tout un émoi, hier, à Saint-Thomas-Didyme. Une femme a contacté les policiers de la Sûreté du Québec pour signaler la disparition de son conjoint, dont elle était sans nouvelles depuis mardi à 19 h. Celui-ci était parti en VTT pour aller chercher sa motoneige restée en panne dans les bois, mais n'est jamais revenu à son domicile. Mercredi matin, voyant que son conjoint n'était toujours pas revenu, la femme a appelé la SQ. Les policiers ont immédiatement amorcé leur enquête, pour finalement retrouver l'homme... chez un ami. Il avait décidé en chemin d'aller y passer la nuit, mais avait oublié de prévenir sa conjointe. Gageons qu'on ne l'y reprendra plus!

## HYDRO-QUÉBEC : 15 POSTES ABOLIS DANS LA RÉGION

CHICOUTIMI (CDO) — Hydro-Québec supprimera 15 postes administratifs dans la région, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mai. Ces coupes s'inscrivent dans une vague de compressions de 456 postes administratifs pour l'ensemble de la province qui vise à augmenter les dividendes versés à Québec.

Selon Radio-Canada, 15 postes du bureau régional de Saguenay seront abolis, d'un même qu'un autre poste à Chibougamau. Toutefois, quatre nouveaux postes devraient être créés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, portant la coupe nette à 12 postes.

*Le Quotidien* a logé de nombreux appels à la direction des communications d'Hydro-Québec, mais sans succès.

## EAU POTABLE : CHAMBORD OBTIENT 211 680 \$

CHAMBORD (IT) — Le député du comté de Roberval, Denis Trottier, a confirmé le versement d'une contribution financière de 211 680 \$ pour le remplacement de plusieurs conduites d'eau potable à Chambord.

Les projets visent le remplacement de conduites d'eau potable sous quelques tronçons de la route 169 ainsi que sous la route du Rocher-Percé.

Les travaux qui seront réalisés nécessiteront des investissements de quelque 278 731 \$. Ceux-ci devraient débuter le printemps prochain.

« Notre gouvernement reconnaît le besoin de renouveler et de remplacer les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et d'égoûts pluviaux dans les collectivités partout au Québec. C'est pourquoi, en partenariat avec les municipalités, nous voulons nous assurer que les citoyens bénéficient de services publics durables et de qualité pour les générations actuelles et celles à venir », a déclaré le député Trottier.

« Ce projet, qui date d'environ un an et demi, permettra de nous assurer de fournir aux citoyens une eau potable de bonne qualité », a commenté le maire de Chambord, Gérard Savard. L'aide financière gouvernementale provient du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).

Après 15 années  
Dufour. L'ense

Ouverture

Dé

ROGER BLACKBURN  
rblackburn@lequCHICOUTIMI  
tre Banque Na  
ciellement ce s  
années de cont  
tion politique.Déjà, en 1996  
du maire de Ch  
les élus avaient  
nouvelle salle dEn 1997, Jean  
maire et se ret  
avoisine les 10  
projet d'une no  
grecques.À cette époque  
loppement cul  
nay et l'Associ  
Chicoutimi fa  
construction d'  
le Cégep de Ch  
tion de l'AuditoEn 2000, le m  
rise le projet dEn 2003, le  
ment de Chic  
remet à l'ordr  
salle de spect  
des investisse  
Théâtre du Pa  
laquelle pour  
régionale.Les rénovat  
municipal de  
le cégep à rev  
1200 places, au

LE QUOTIDIEN - L

Après 15 années de controverse, la nouvelle salle de spectacle, le Théâtre Banque Nationale, ouvrira officiellement ses portes ce soir dans ce qui était jusqu'à tout récemment, l'Auditorium Dufour. L'enseigne lumineuse a été installée hier.

(Photo Rocket Lavoie)



Ouverture officielle ce soir

## Dénouement d'une saga de 15 ans

ROGER BLACKBURN

rblackburn@lequotidien.com

CHICOUTIMI — L'ouverture du Théâtre Banque Nationale, qui aura lieu officiellement ce soir, met fin à une saga de 15 années de controverse et de tergiversation politique.

Déjà, en 1996, à la fin du règne politique du maire de Chicoutimi, Ulric Blackburn, les élus avaient convenu des besoins d'une nouvelle salle de spectacles.

En 1997, Jean Tremblay est élu comme maire et se retrouve face à un déficit qui avoisine les 100 M\$, ce qui repousse le projet d'une nouvelle salle aux calendriers grecques.

À cette époque, la Coopérative de développement culturel Théâtre du Saguenay et l'Association des centres-villes de Chicoutimi faisaient la promotion de la construction d'une nouvelle salle alors que le Cégep de Chicoutimi prônait la rénovation de l'Auditorium Dufour à 1200 places.

En 2000, le maire Jean Tremblay favorise le projet du cégep.

En 2003, le président de l'arrondissement de Chicoutimi, Jacques Fortin, remet à l'ordre du jour le dossier de la salle de spectacles régionale en raison des investissements de trois millions\$ au Théâtre du Palais municipal de La Baie, laquelle pourrait s'imposer comme salle régionale.

Les rénovations du Théâtre du Palais municipal de La Baie, en 2004, incitent le cégep à revoir son projet d'une salle de 1200 places, au coût de 9 M\$, pour un plus

petit projet, soit une salle de 700 à 800 places au coût de trois millions\$.

### Rénovation versus construction

En 2004, le sujet d'une nouvelle salle revient régulièrement dans l'actualité, opposant le projet du cégep et celui de la Coopérative culturelle. Une guerre de chiffres se déclare alors, opposant des rénovations à l'Auditorium Dufour à 3 millions\$, des rénovations à neuf millions\$ et une nouvelle salle sur la zone portuaire à 18 millions\$. Le débat public s'enflamme sur toutes les tribunes.

En mars 2005, le cégep présente publiquement un projet de salle qui comprend 920 sièges, pour 4,8 M\$.

En avril 2005, les élus de Saguenay choisissent le projet du cégep.

En mai 2006, Robert Hakim, le nouveau directeur général de Théâtre du Saguenay, l'organisme qui porte le dossier de rénovation de l'Auditorium Dufour, rend publique une étude de la firme Trizar qui a remanié le projet de rénovation, estimant les coûts à 6,5 millions\$ portant le nombre de sièges à près de 950 grâce à l'ajout d'un balcon.

En février 2007, le ministère de la Culture et des Communications du Québec s'engage pour 3,1 millions\$ dans le projet de l'Auditorium maintenant évalué à 7,1 M\$.

### Un pavé dans la marre

En février 2009, le maire Tremblay exige que les coûts soient revus à la baisse jusqu'à 9 millions\$, mais deux mois plus tard, en avril, le chef d'orchestre de répu-

tation mondiale, Jean-Philippe Tremblay, et l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean jettent un pavé dans la mare en jugeant avec sévérité le projet de rénovation de l'Auditorium Dufour.

Peu après, le projet est réévalué à 10,4 millions\$ et Saguenay s'engage à assumer les dépassements de coûts.

En mai, une trentaine d'étudiants du Conservatoire de musique du Saguenay manifestent devant l'hôtel de ville avec en poche une pétition de 5000 signatures en faveur d'une révision du projet de rénovation de l'Auditorium. Le fiscaliste André Salesses se lance dans le débat avec une analyse des coûts, estimant qu'avec une rénovation à 14 M\$, il vaut mieux opter pour une salle neuve en plus de rendre public un sondage qui favorise la construction d'une nouvelle salle.

### Subvention de Québec

Malgré tout, le ministère de la Culture et des Communications du Québec confirme une contribution de 4,2 M\$ pour la rénovation de l'Auditorium Dufour, ce qui n'empêche pas 2449 citoyens de signer le registre pour s'opposer à un règlement d'emprunt de 3,2 M\$ de la ville pour le projet de rénovation. Le maire Tremblay met le projet sur la glace et commande une étude de comparaison des coûts pour les deux projets.

En juin, fermeture de l'Auditorium Dufour.

En novembre, la firme Go multimédia soutient que la construction d'une salle de spectacles pluridisciplinaire au centre-

ville de Chicoutimi coûterait 32 659 200\$. Si le site envisagé se trouve sur la zone ferroviaire, le coût des travaux atteindrait 39 012 750\$.

En décembre, Me Pierre Mazurette devient président du CA de Théâtre du Saguenay.

### Création de Diffusion Saguenay

En janvier 2010, Robert Hakim quitte Théâtre du Saguenay dont on annonce la faillite en février, puis la création de Diffusion Saguenay.

En juin, les contribuables doivent choisir, dans le cadre d'une consultation publique, entre le projet de rénovation de l'Auditorium Dufour, à 10,5 M\$, ou la construction d'une nouvelle salle de spectacles sur le site de la zone ferroviaire de Chicoutimi à 40 M\$. Le mouvement pour une nouvelle salle conteste les chiffres de la consultation.

Le 6 juin, la population choisit (67%) la rénovation.

En janvier 2011, les appels d'offres pour les travaux de rénovation sont publiés.

En mars 2012, l'entreprise Methodex obtient le contrat de rénovation pour un montant de 11 747 904\$.

En juin, les dépassements de coûts haussent la facture à 14 M\$.

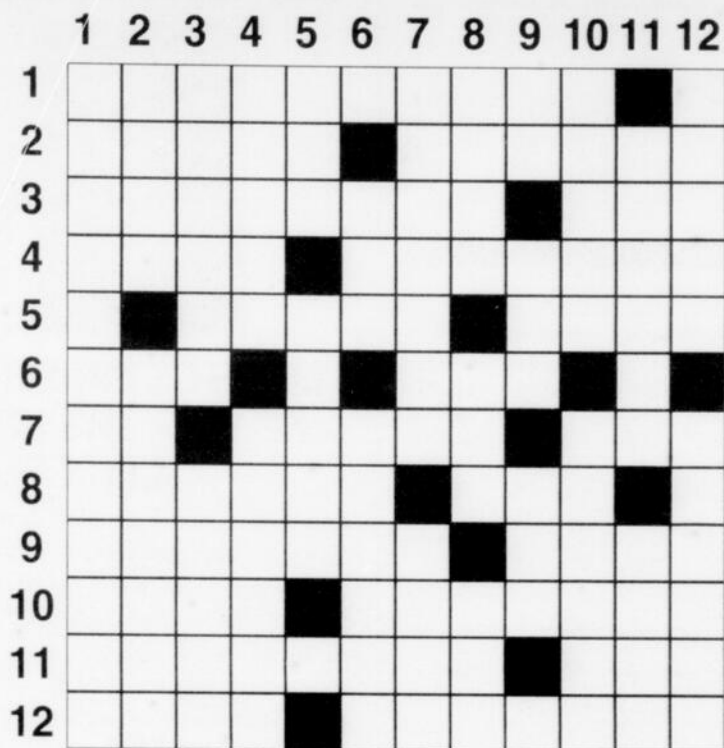
En novembre, la salle de spectacle portera le nom de Théâtre Banque Nationale en retour d'une somme de 600 000\$ sur dix ans.

Le 17 janvier 2013, ouverture officielle du Théâtre Banque Nationale, une salle de 800 places. □



Horizontalement

- 1 Matériel de guerre.
- 2 Cacher - Élève paresseux.
- 3 Le Dalaï-lama l'est - Pierre.
- 4 Organe sécréteur - Copiant.
- 5 Ventilée - Sa capitale est New Delhi.
- 6 Pronom indéfini - Négation.
- 7 Vaut 3,1416 - Ensemble des instruments de l'orchestre - Explosif.
- 8 Détache les grains - Dans l'alphabet grec.
- 9 Détour tortueux - Partie d'une tasse.
- 10 On y parle irlandais - Atténuer les contrastes.
- 11 Construire, en parlant d'un oiseau - Mèche de cheveux.
- 12 Passes sous silence - Personne qui aime l'art.



MC3526

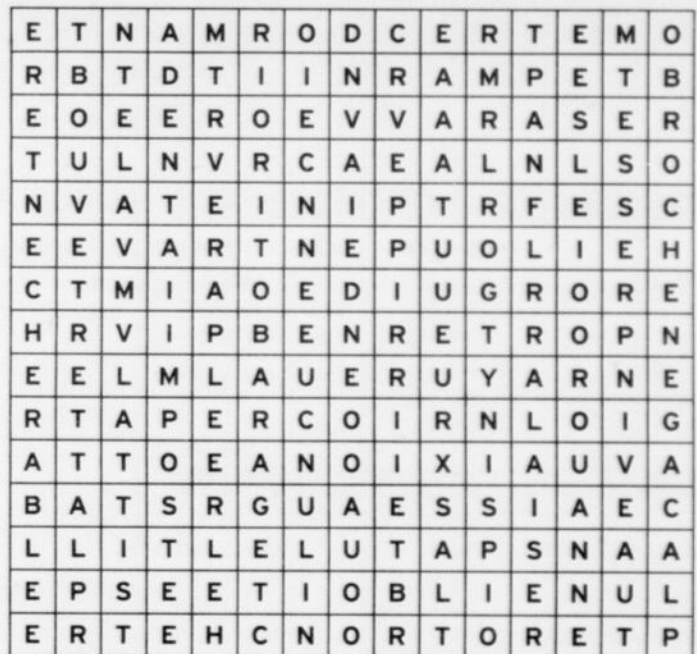
Verticalement

- 1 Rassemblement.
- 2 Bande étroite - État d'Afrique.
- 3 Os - Tendu avec force.
- 4 Prénom féminin - Sport.
- 5 Terme de tennis - Reprise d'un combat.
- 6 Interjection - Salie.
- 7 Décapitent - Obtenues.
- 8 Femme d'un raja - Fournit du foie gras - Habilité.
- 9 Indium - Béquille - Écorce de chêne.
- 10 Objet qui protège - Admonestée.
- 11 Bois de chauffage - Nombre.
- 12 Communauté fermée - Boucherie.

Solution du no 3525



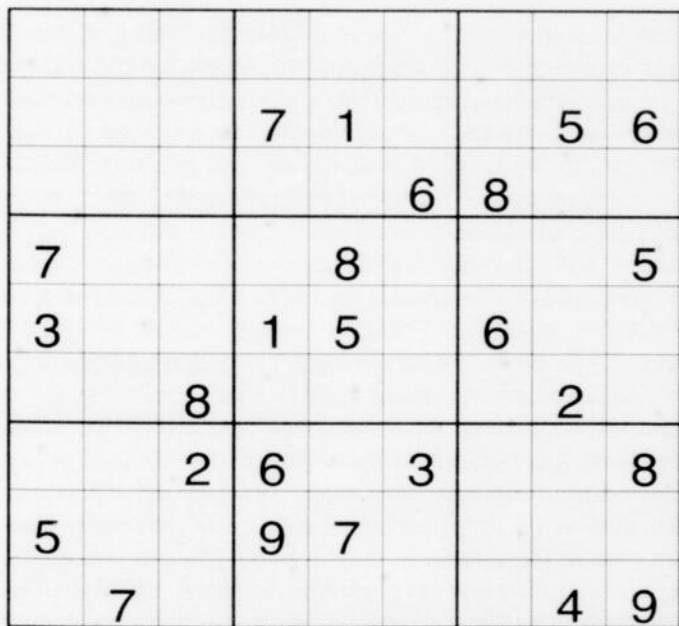
MENUISERIE - Un mot de 10 lettres



- |          |         |         |         |
|----------|---------|---------|---------|
| ADENT    | ERABLE  | PAN     | RUINURE |
| AISSEAU  | GUIDE   | PERCOIR | SPATULE |
| ALAISE   | HETRE   | PICOT   | TAMPON  |
| ARASER   | IMPOSTE | PLACAGE | TIROIR  |
| BOITE    | LAME    | PORTE   | TORE    |
| BOUVET   | LATTER  | PRESSE  | TORON   |
| BROCHE   | LATTIS  | RABOT   | TRACER  |
| CHENE    | LIEN    | RAMPE   | TRAVEE  |
| DORMANTE | LIME    | RAPE    | TRONCHE |
| EBENE    | LISTON  | REGLE   | VALET   |
| ECHÉ     | METRE   | RIFLARD | VANTAIL |
| ENRAYURE | NIVEAU  | RIVER   | VARLOPE |
| ENTER    | NOIX    | RIVET   |         |
| EPI      | ONGLET  | ROUANNE |         |

Solution du dernier problème : MINORQUE

No 3234



Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE 2626

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	8	6	5	9	3	1	4	7
9	1	5	4	7	6	3	8	2
7	4	3	2	8	1	9	6	5
4	2	1	3	5	8	6	7	9
5	6	7	9	4	2	8	3	1
8	3	9	1	6	7	2	5	4
3	5	4	6	2	9	7	1	8
6	9	8	7	1	4	5	2	3
1	7	2	8	3	5	4	9	6

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

Par Fabien Savary 2625

PEANUT



BEN



BORIS



# ÉCONOMIE

<b>OR</b> 1683.20 (US\$/once)	<b>DOLLAR</b> 101.41 (cents US)	<b>EURO</b> 0.7631 (US\$)	<b>ARGENT</b> 31.51 (US\$/once)	<b>PÉTROLE</b> 94.24 (baril US\$)	<b>ALUMINIUM</b> 0.90 (US\$/livre)
-------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------------	---	--

## PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	723.23 \$	-2.19 \$	68905597
S&P/TSX 300	12608.82 \$	-33.15 \$	143642964
S&P/TSX VENTURE	1230.20 \$	-1.59 \$	97061579
DOW JONES	13511.23 \$	-23.66 \$	118534456
NASDAQ/USA	3117.54 \$	6.76 \$	0
NASDAQ/Canada	345.68 \$	0.00 \$	0

## TITRES VEDETTE À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	19.27 \$	19.02 \$	19.16 \$	0.04 \$
AbitibiBowater Inc.	ABH	0.00 \$	0.00 \$	11.99 \$	0.00 \$
Barrick Gold Corp.	ABX	34.00 \$	33.56 \$	33.69 \$	-0.34 \$
ACE Aviation Holdings	ACE.B	0.00 \$	0.00 \$	10.89 \$	0.00 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	49.34 \$	48.67 \$	49.23 \$	0.23 \$
Research in Motion	RIM	15.15 \$	14.46 \$	14.55 \$	0.28 \$
Bombardier CL A	BBD.A	4.11 \$	4.05 \$	4.07 \$	-0.02 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	4.05 \$	3.97 \$	4.04 \$	0.02 \$
BCE Inc.	BCE	42.70 \$	42.40 \$	42.66 \$	0.12 \$
Bennett Environmental Inc.	BEV	1.54 \$	1.52 \$	1.54 \$	0.02 \$
Bank of Montreal	BMO	62.68 \$	62.31 \$	62.59 \$	0.07 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	57.55 \$	57.30 \$	57.42 \$	-0.28 \$
CAE Inc.	CAE	10.52 \$	10.40 \$	10.49 \$	-0.04 \$
Cascades Inc.	CAS	4.40 \$	4.35 \$	4.40 \$	0.00 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	40.86 \$	39.51 \$	40.45 \$	1.55 \$
Canfor	CFP	18.24 \$	17.70 \$	18.20 \$	0.17 \$
CIBC	CM	82.37 \$	81.90 \$	82.23 \$	0.02 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	29.09 \$	28.66 \$	28.74 \$	-0.35 \$
CN Railway Company	CNR	94.45 \$	93.03 \$	93.99 \$	0.36 \$
Canadian Oil Sands	COS	20.50 \$	20.02 \$	20.45 \$	0.26 \$
Canadian Pacific Railway	CP	109.89 \$	108.34 \$	109.60 \$	0.81 \$
Canadian Tire	CTC	0.00 \$	0.00 \$	79.25 \$	-0.05 \$
Canadian Western Bank	CWB	29.60 \$	29.41 \$	29.59 \$	-0.04 \$
Dominar	UFS	81.30 \$	79.83 \$	80.60 \$	-0.29 \$
Emera	EMA	35.91 \$	35.60 \$	35.85 \$	0.19 \$
Enerplus	ERF	13.20 \$	13.05 \$	13.09 \$	0.01 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	24.32 \$	24.02 \$	24.16 \$	-0.13 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	12.07 \$	11.80 \$	11.83 \$	0.03 \$
Great West Lifeco	GWO	25.00 \$	24.57 \$	24.91 \$	0.20 \$
Industrial Alliance	IAG	33.65 \$	33.28 \$	33.61 \$	0.00 \$
Societe financiere IGM	IGM	41.99 \$	41.60 \$	41.95 \$	0.09 \$
Imperial Oil	IMO	44.08 \$	43.71 \$	43.75 \$	-0.18 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	40.61 \$	40.09 \$	40.41 \$	0.26 \$
Loblaws Cos.	L	40.77 \$	40.51 \$	40.58 \$	-0.41 \$
Laurentian Bank	LB	44.24 \$	43.99 \$	44.05 \$	-0.07 \$
Manitoba Telecom	MBT	32.52 \$	32.27 \$	32.49 \$	0.12 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	11.85 \$	11.69 \$	11.85 \$	0.10 \$
Magna International	MG	52.24 \$	50.36 \$	52.14 \$	0.96 \$
Metro Inc.	MRU	62.30 \$	61.63 \$	61.92 \$	-0.14 \$
National Bank	NA	78.22 \$	77.72 \$	78.14 \$	0.06 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 \$	0.00 \$	26.00 \$	0.00 \$
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	0.94 \$	0.90 \$	0.91 \$	-0.03 \$
Precision Drilling Corp.	PD	8.62 \$	8.45 \$	8.61 \$	0.06 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	15.46 \$	15.29 \$	15.35 \$	-0.05 \$
Potash Corp.	POT	41.46 \$	41.05 \$	41.21 \$	-0.39 \$
Power Corp.	POW	25.78 \$	25.53 \$	25.75 \$	0.00 \$
Power Financial	PWF	27.99 \$	27.69 \$	27.90 \$	0.05 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	40.61 \$	40.09 \$	40.41 \$	0.26 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	44.99 \$	44.59 \$	44.83 \$	-0.09 \$
Royal Bank	RY	61.25 \$	60.94 \$	61.09 \$	-0.15 \$
Saputo Inc.	SAP	49.96 \$	49.61 \$	49.91 \$	0.26 \$
Sears Canada	SCC	9.82 \$	9.70 \$	9.70 \$	-0.05 \$
Shaw Communications	SJR.B	23.26 \$	22.82 \$	23.19 \$	0.20 \$
Sun Life financial	SLF	28.06 \$	27.51 \$	27.94 \$	0.11 \$
SNC-Lavalin	SNC	43.89 \$	43.31 \$	43.50 \$	-0.50 \$
Superior Propane Corp.	SPB	10.82 \$	10.53 \$	10.75 \$	0.10 \$
Suncor Energy Inc.	SU	33.86 \$	33.61 \$	33.83 \$	-0.09 \$
Telus Corporation	T	64.91 \$	64.58 \$	64.89 \$	-0.07 \$
Transalta Corporation	TA	15.96 \$	15.85 \$	15.93 \$	0.01 \$
Tembec	TMB	2.82 \$	2.71 \$	2.79 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	82.04 \$	81.63 \$	81.88 \$	-0.13 \$
Teck Cominco Corp.	TCK.B	36.75 \$	36.18 \$	36.28 \$	-0.69 \$
Talisman Energy Inc.	TLM	12.10 \$	11.81 \$	12.02 \$	0.06 \$
Transcanada Pipe	TRP	48.50 \$	48.02 \$	48.22 \$	-0.28 \$
Transat AT	TRZ.B	6.00 \$	5.94 \$	5.96 \$	-0.04 \$
Torstar Corp.	TS.B	8.00 \$	7.90 \$	8.00 \$	0.05 \$
Westcast Industries	WCS.A	10.40 \$	10.13 \$	10.13 \$	-0.23 \$
Weston George Ltd	WN	70.49 \$	69.90 \$	70.31 \$	-0.08 \$

## TORONTO

### Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
RESEARCH IN MOTION	RIM	14.55 \$	0.28 \$	9855052
B2 GOLD CORP	BTO	3.97 \$	0.08 \$	9015946
BOMBARDIER INC	BBD.B	4.04 \$	0.02 \$	7367057
LABRADOR IRON	LIM	1.13 \$	-0.17 \$	6891577
URANIUM ONE INC	UUU	2.78 \$	0.00 \$	5411695
CGA MINING LTD	CGA	2.94 \$	0.08 \$	5005912
RMP ENERGY LTD	RMP	3.33 \$	-0.15 \$	4780222
EASTERN PLATINUM	ELR	0.25 \$	-0.02 \$	4262850
ALLON THERAPEUTICS	NPC	0.01 \$	0.00 \$	4037800
VERO ENERGY INC	TOG	2.41 \$	0.03 \$	3996110

### Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LASSONDE	LAS.A	79.00 \$	2.15 \$	703
PACIFIC & WESTERN	PWC.NTC	100.00 \$	2.00 \$	54000
COGECO INC	CGO	37.32 \$	1.67 \$	26979
COGECO CABLE INC	CCA	40.45 \$	1.55 \$	378596
LOGISTEC CORP	LGT.A	25.98 \$	1.48 \$	250
MORGUARD CORP	MRC	119.00 \$	1.40 \$	7315

### Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ELECTRIC FINANCIAL	ELF	447.00 \$	-8.00 \$	3496
CENTRIC HEALTH	CHH.NT	86.50 \$	-2.50 \$	6000
FAIRFAX FINANCIAL	FFH.U	370.00 \$	-2.00 \$	100
LULULEMON	LLL	66.50 \$	-1.74 \$	252601
GRAN COLOMBIA GOLD	GCM.NT.U	87.00 \$	-1.50 \$	5000
GENERAL MOTORS CO	GMM.U	29.25 \$	-1.32 \$	5067

## NEW-YORK

### Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BANK of AMERICA	BAC	11.78 \$	0.23 \$	164069416
SPDR S&P 500	SPY	147.05 \$	-0.02 \$	104771569
FINANCIAL SELECT	XLF	17.14 \$	0.01 \$	58208261
SPRINT NEXTEL	S	5.53 \$	-0.09 \$	55841738
FORD MOTOR	F	14.22 \$	-0.08 \$	51428121
HEWLETT-PACKARD	HPQ	17.21 \$	0.68 \$	46989083
JP MORGAN CHASE	JPM	46.82 \$	0.47 \$	43453536
NOKIA	NOK	4.57 \$	-0.07 \$	41696786
GENERAL ELECTRIC	GE	21.12 \$	-0.08 \$	38932040
GENWORTH FINANCIAL	GNW	8.85 \$	0.72 \$	36297718

### Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
US BANCORP	USB.PR.A	907.50 \$	6.50 \$	1000
GOLDMAN SACHS	GS	141.09 \$	5.50 \$	10650790
PROTO LABS	PRLB	42.71 \$	3.22 \$	855630
WASHINGTON POST	WPO	379.78 \$	3.00 \$	12042
CABELA'S	CAB	49.75 \$	2.87 \$	3020774
CREDICORP	BAP	157.20 \$	2.79 \$	263235

### Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	142964.00 \$	-241.00 \$	496
CHIPOTLE MEXICAN	CMG	280.94 \$	-16.38 \$	3028797
WHITE MOUNTAINS	WTM	533.47 \$	-8.09 \$	5427
BANK of AMERICA	BAC.PR.L	1188.02 \$	-7.92 \$	8196
TERRA NITROGEN CO	TNH	241.00 \$	-7.00 \$	31962
UBS E-TRACS SHORT	PTD	24.16 \$	-6.44 \$	400

## NASDAQ

### Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
DELL	DELL	12.61 \$	-0.56 \$	76006786
FACEBOOK	FB	29.85 \$	-0.25 \$	75203636
RESEARCH IN MOTION	RIMM	14.74 \$	0.26 \$	67616445
MICROSOFT	MSFT	27.04 \$	-0.17 \$	41064611
CISCO SYSTEMS	CSO	21.03 \$	0.05 \$	39671956
INTEL	INTC	22.11 \$	0.23 \$	36763675
POWERSHARES QQQ	QQQ	66.90 \$	0.27 \$	33823779
YAHOO!	YHOO	20.07 \$	0.55 \$	33291652
SIRIUS XM RADIO	SIRI	3.12 \$	-0.02 \$	28290380
APPLE	AAPL	506.09 \$	20.17 \$	24645118

### Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
APPLE	AAPL	506.09 \$	20.17 \$	24645218
REPROS	RPRXW	24.61 \$	5.46 \$	100
PRICELINE.COM	PCLN	667.84 \$	4.49 \$	396495
ICAHN ENTERPRISES	IEP	59.49 \$	3.12 \$	56511
ADVANCED EMISSIONS	ADES	21.74 \$	3.06 \$	226738
FIVE BELOW INC	FIVE	34.40 \$	2.57 \$	696556

### Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GOOGLE	GOOG	715.19 \$	-9.74 \$	2023307
INTUITIVE SURGICAL	ISRG	498.50 \$	-5.09 \$	400659
REGENERON	REGN	170.03 \$	-4.81 \$	875377
NETFLIX	NFLX	97.48 \$	-4.21 \$	4002097
ONVX	ONXX	79.28 \$	-4.15 \$	4667324
NORTHERN TRUST	NTRS	49.78 \$	-3.03 \$	4488306

# CHRONIQUE JURIDIQUE



Me Annie Tremblay

## L'AVIS DE SINISTRE : QUAND TARD NE VAUT PAS NÉCESSAIREMENT MIEUX QUE JAMAIS

Les événements se sont produits pendant la période des fêtes. Au beau milieu d'un repas familial, votre chien se prend d'affection pour votre cousine et, dans son enthousiasme, mord cette dernière. Elle se fait rassurante et vous ne vous attendez pas à une poursuite. Pour vous, l'incident est clos et vous n'y repensez plus. Il s'agit pourtant d'un événement assimilable à un sinistre que vous auriez intérêt à déclarer à votre assureur.

En effet, le *Code civil du Québec* prévoit l'obligation pour un assuré de déclarer à son assureur tout sinistre de nature à mettre en jeu la garantie et ce, dès qu'il en a eu connaissance. Il n'existe pas de formalité stricte à respecter quant à cette déclaration, sous réserve de ce qui pourrait être stipulé au contrat d'assurance. En général, un avis écrit n'est donc pas nécessaire : un simple appel auprès de votre compagnie d'assurance ou de votre courtier peut s'avérer valide.

Cette obligation de déclarer tout sinistre tire notamment sa source du fait qu'il n'appartient pas à l'assuré de déterminer la gravité des dommages, ni de juger si la compagnie d'assurance doit faire enquête ou non. L'obligation de donner avis à l'assureur dans les meilleurs délais vise notamment à permettre à celui-ci de faire enquête le plus tôt possible sur l'étendue des dommages et la cause du sinistre, de retracer les témoins et d'obtenir leur version des faits pendant qu'ils sont encore frais à leur mémoire.

En ce qui a trait au délai, l'avis à l'assureur doit être donné à compter du moment où l'assuré est en mesure de réaliser qu'un événement est survenu et que des dommages pouvant donner lieu à une demande d'indemnisation ont été causés. Attention, le fait qu'un assuré ne se croit pas responsable d'un accident ou que la victime pour une quelconque raison a peu de chances de poursuivre, ne justifie pas son défaut d'aviser son assureur. Le *Code civil du Québec* prévoit d'ailleurs que lorsque l'assureur n'a pas été informé et qu'il en subit un préjudice, il pourra invoquer contre son assuré toute clause de la police prévoyant la déchéance du droit à l'indemnisation. À titre d'assuré, vous courez donc un risque de déchéance du bénéfice de l'assurance s'il existe une clause à cet effet dans votre contrat d'assurance et que votre assureur subit un préjudice par votre absence d'avis ou votre avis tardif. Par exemple, a été jugé préjudiciable pour l'assureur le fait que l'assuré ait mené lui-même une bonne partie des procédures et déterminé lui-même l'orientation de la défense dans un contexte de poursuite. Il y a également préjudice pour l'assureur lorsque ce dernier ne peut contrôler lui-même le dommage subi, obtenir les preuves nécessaires pour dégager l'assuré de sa responsabilité et obtenir les services d'un expert en temps utile.

En cas de doute, il est toujours de mise de contacter son assureur afin de l'informer des événements survenus.

**Me Annie Tremblay**  
Bureau de Saguenay  
Téléphone : 418-545-4580



**CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS**<

# Petites Les Annonces



418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:  
Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 16 h30

CVENDU

Le site des petites annonces  
du Quotidien et du Progrès-Dimanche

WORKOPOLIS  
workopolis.com

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi (Québec), G7H 5C1 • Courriel: classees@lequotidien.com

## 100 Immeubles commerciaux

### 101 Bâtisses commerciales

A LOUER ou à vendre. Place Alfred Boivin, 1955, rue des Roitelets, Chicoutimi. Bureau voisin de professionnels de la santé, 2,500 pi.ca. de disponible. Phase 2, printemps 2013, 5,100 pi.ca. de disponible. Tél.: 418-693-3760.

IMMEUBLE commercial de 13,000 pi.ca. terrain de 65,000 pi.ca. Cellulaire: 418-812-9405.

ROBERVAL face Coq Roti, 2 locaux dont 1 occupé, total: 2,200 pi.ca. Tél.: 418-671-3328.

### 102 Blocs appartements

JONQUIÈRE 4 logements à vendre, construction 3 ans. Novoclimat, rapporte 33,000\$/année, loués non chauffés, non éclairés, 485,000\$ négociable. Tél.: 418-818-1314, 418-547-2700 Pierre Provencher.

### 109 Locaux à louer

ALMA commercial, anciennement Spoutnik Jeux vidéos Alma, 1347 av. du Pont Sud, sous-location, 680\$/mois, libre immédiatement. Bonne opportunité d'affaires. Tél.: 418-321-1313, Daniel.

AVANTAGEUSEMENT positionné, boul. St-Paul, 600 pi.ca., tous services inclus, excellente visibilité. Tél.: 418-690-7890.

CHICOUTIMI 1,150 pi.ca., voisin Place du Royaume, idéal soins de santé, bureau, services professionnels. Tél.: 418-699-7825.

CHICOUTIMI 30-198 Racine Est, 1,050 pi.ca., rénove au complet 2011, 3 bureaux, salle de conférence, réception, meublé ou non, libre rapidement. Tél.: 418-693-8888, Cynthia Savard.

CHICOUTIMI, rue Racine, endroit stratégique, 2000 pieds carrés et plus, grandes vitrines, terrasse. Tél.: 418-590-5318.

JONQUIÈRE 1,800 pi.ca. à partir de janvier 2013, beaucoup de visibilité, voisin du Burger King, 15\$ du pi.ca. Pour informations: Tél.: 418-454-4743.

LOCAL commercial à louer sur la rue St-Dominique, voisin de la futur bibliothèque municipale, très bien situé, rez-de-chaussé, 20x50 pieds. Tél.: 418-542-0444 ou 418-815-0784.

NOUVEAU prix 1,500 à 2,300 pi.ca. petite entreprise ou entrepôt, à Rivière-du-Moulin. Cell: 418-812-9405.

POLYCLINIQUE du Saguenay, 874 boul. Université, locaux à louer, différents grandeurs, pour bureaux professionnels. Aussi local et entrepôt de 8,000 pi.ca., boul. St-Paul, avec 2 quais de déchargement électriques. Pour informations, courriel: imm@derytele.com Tél.: 418-540-6909, 418-540-8235.

REZ-DE-CHAUSSEE avec excellente visibilité, en haut de la côte Racine, 2000 pi.ca. Tél.: 418-543-6404.

## 200 Habitations résidentielles

### 202 À vendre ou à louer

FALARDEAU lac Sébastien, condo-chalet neuf à vendre ou à louer annuellement. Tél.: 418-718-2368.

### 204 Chalet à louer

LATERRIÈRE bord de l'eau, 2 chambres, très beau chalet, site enchanteur, près sentier de motoneige, Portage des Roches Sud Laterrière, 895\$/semaine, possibilité de louer à l'année. Tél.: 418-812-4483.

### 205 Chambres à louer

A-1, ARRIÈRE Place Saguenay, idéal travailleurs, voyageurs, très propre, cuisinette, câble, internet, à la semaine. Tél.: 418-674-9132.

ARVIDA pour étudiants ou travailleurs, avec toutes les commodités, endroit tranquille, 1 km de l'autoroute. À 5 minutes du CFP et de Rio Tinto. Tél.: 418-699-0153. CHICOUTIMI arrière Archambault, meublée, téléphone, câble et Internet compris, 290\$/mois. Tél.: 418-693-4034 après 16h.

CHICOUTIMI arrière Place du Royaume, près université et tous les services, cuisine commune, laveuse, sècheuse, idéal pour travailleur(euse) ou étudiant(e), 280\$/mois, câble, Internet fournis, non-fumeur(euse), personne sérieuse seulement. Tél.: 418-696-9001, 418-815-3430.

### 205 Chambres à louer

CHICOUTIMI face UQAC, hôpital, câble, tv, buanderie, 325\$/mois, libre. Tél.: 418-698-4678, 690-9552.

CHICOUTIMI près centre-ville, belles grandes chambres, 750\$/mois, câble, Internet, téléphone, repas inclus. Tél.: 418-590-1937, 418-690-1868.

JONQUIÈRE grandes chambres près centre-ville, tout inclus 250\$ à 400\$/mois. Tél.: 418-512-1212.

JONQUIÈRE neuve, St-Raphaël, haut de gamme, meublée, verrière, idéal travailleur. Tél.: 418-213-0698.

JONQUIÈRE près de P.E. Prix, cuisine, laveuse, sècheuse, téléphone, câble, non-fumeur(euse), 300\$/mois, libre. Tél.: 418-695-7535.

JONQUIÈRE rez-de-chaussée, bien situé, près CFP, 280\$/mois, tout inclus, câble, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 418-812-4450.

### 206 Condominiums à vendre

ARVIDA 4½, 2979 du Rubis, platond 14; îlot granit, luxueux, location ou achat. Tél.: 418-482-1642.

CHICOUTIMI, haut de gamme, rue des Jaseurs, style manoir, 1,050 pi.ca., pierre et brique Permacon, certifié Novoclimat, clés en main, remise et stationnement, prix à partir de 182,000\$ taxes incluses, livraison hiver et printemps 2013. Aussi, unité usagée de 5 ans, rue de l'Écluse, rez-de-chaussée, 175,000\$ taxes incluses. Les Constructions Philippe Blackburn inc. Tél.: 418-690-6703 ou par courriel: www.constructionspb.com

### 207 Condominiums à louer

ARVIDA 4½, 2979 du Rubis, platond 14; îlot granit, luxueux, location ou achat. Tél.: 418-482-1642.

CHICOUTIMI 4½, 5½, neufs, 1955, rue des Roitelets, 1230 pi.ca., stationnement souterrain, 1,300\$ à 1,700\$. Tél.: 418-693-3760.

CHICOUTIMI 4½, condo, entièrement meublé, tout équipé, location au mois. Tél.: 418-693-4242.

### 208 Logements à louer

2½, 3½, 4½, 5½  
CHICOUTIMI-NORD, CHICOUTIMI LIBRES IMMÉDIATEMENT  
Logements céramique, bois flottant. Excellente clientèle. Tél.: 418-820-7725.

3½, 4½, 5½, 6½,  
Arrière Place Royaume, UQAC, possibilité d'ameublement, jumelés disponibles de 6 chambres. Tél.: 418-815-3383.

4½, 5½, quartier de l'université, près des centres d'achats, repeint, ménage fait. Tél.: 418-693-4242.

### ALEXIS (Place) JONQUIÈRE

Rue Nadeau et Truchon,  
3½ à partir de 495\$/mois (buanderie)  
5½ à partir de 695\$/mois  
rénovés, chauffés, éclairés,  
Près de Canadian Tire et du CFP  
Tél.: 418-815-0334

ALMA 4½, grand, centre-ville, très beau, 500\$/mois, chauffé, éclairé, libre. Tél.: 418-718-2368.

ARVIDA 2½ à 400\$/mois, 3½ à 440\$/mois, les deux chauffés, éclairés et libres immédiatement. Pas d'animaux. Tél.: 418-690-6836, 418-542-8020.

ARVIDA 3½, 2368, Mathias, 470\$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-699-0105.

ARVIDA 3½, rénové, à voir! 425\$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.: 418-815-6008, 418-690-6015.

ARVIDA: recherche à louer 4½ ou 5½, propre et tranquille, non fumeur, avec 2 stationnements, pour 1er juillet ou avant. Tél.: 418-547-4998, après 17h.

CHICOUTIMI 1½, 533 Racine, vue Saguenay, 385\$, meublée, chauffé, éclairé. Tél.: 418-818-0800.

CHICOUTIMI 2½, 3½ semi-meublés, 475\$/mois, chauffés, éclairés. Tél.: 418-615-3534.

CHICOUTIMI 3½, 817 chemin de la Réserve, rez-de-chaussée, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, 425\$/mois. Tél.: 418-545-3090, 418-690-9510.

CHICOUTIMI 3½ et 4½. La Baie 4½ et 5½. Rénovés, libres. Tél.: 418-543-4037, 418-818-4590.

CHICOUTIMI 3½, près université et centres d'achats, 500\$/mois, chauffé, éclairé, possibilité semi-meublé, libre. Tél.: 418-602-3020.

CHICOUTIMI 4½, 1135, rue d'Angoulême, 725\$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-696-4360, 418-817-6792.

### 208 Logements à louer

CHICOUTIMI 3½, rue des Crécerelles, style condo, rez-de-chaussée, entrée laveuse sècheuse, aussi 4½, rénové, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, 1 stationnement, 640\$/mois. Les deux libres rapidement. Tél.: 418-812-7027, 418-812-1947.

CHICOUTIMI 3½, rue Massenet, derrière Montagnais, demi-sous-sol, endroit paisible, balcon avec patio, très propre, 475\$/mois, non chauffé, non éclairé, non-fumeur, 1er février. Références exigées. Tél.: 418-540-1744.

CHICOUTIMI 4½, 2043 des Faucons, construction récente, climatiseur, remise, 2 stationnements déneigés, endroit tranquille, libre immédiatement. À voir! Tél.: 418-815-2804 ou 418-545-0363.

CHICOUTIMI 4½, 500\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-540-2731, 418-820-1362.

CHICOUTIMI 4½, 525\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-817-7376.

CHICOUTIMI 4½, centre-ville, entièrement rénové, stationnement, personne tranquille, libre 1er février, 625\$/mois, chauffé. Tél.: 418-543-0755.

CHICOUTIMI 4½ et 5½, constructions neuves, secteur Roitelets (rue des Cygnes), à partir de 770\$/mois, libres immédiatement. Tél.: 418-698-5974.

CHICOUTIMI 4½, grands, Domaine des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle. Tél.: 418-549-7923, 418-818-0292.

CHICOUTIMI 4½ style condo, rez-de-chaussée, 965 rue St-Paul, 575\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 581-234-4858, 418-690-6703.

CHICOUTIMI 5½, 2 chambres, chauffé, eau chaude fournie, bien situé. Tél.: 418-543-3685.

CHICOUTIMI 5½, 323-A des Champs-Élysées, près des centres commerciaux et des écoles, terrain et remise, 625\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-698-1780.

CHICOUTIMI 5½, plancher bois, repeint, dernier étage, 2 balcons, 625\$/mois, chauffé, éclairé, vue Saguenay, libre. Tél.: 418-557-2648.

CHICOUTIMI 5½ rue Angoulême, apt. 142, 800\$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-543-1268.

CHICOUTIMI 5½ rue Angoulême, sur un toit avec vue panoramique, 1,500\$, chauffé, éclairé. Tél.: 418-543-1268.

CHICOUTIMI, arrière Place Royaume, 3½, chauffé, éclairé, semi-meublé, 450\$/mois; boul. Université, 4½, chauffé, éclairé, semi-meublé, 550\$/mois. Tél.: 418-543-9634, 418-540-4716.

CHICOUTIMI au quartier Murdoch, 3 étages, 3 chambres, pas de chien, non fumeur, planchers bois, 900\$ chauffé, libres à partir de février. Tél.: 418-541-6078.

CHICOUTIMI garçonnière, endroit paisible, 600\$/mois, tout inclus. Tél.: 418-290-6435.

CHICOUTIMI jumelé, 948, rue du Barrage, 3 chambres, fini sur 3 niveaux, non chauffé, non éclairé, 1238\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 543-1268.

CHICOUTIMI-NORD 4½, boul. Tadoussac, grand rénové, porte jardin, balcon, bien situé, entrée contrôlée, 520\$/mois, libre. Tél.: 418-817-5923.

CHICOUTIMI-NORD 4½ face à l'école Charles-Gravel, grand, propre, clair, 570\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 418-480-8383.

CHICOUTIMI-NORD 4½, grand, à aire ouverte, construction 2010, état neuf, 2e étage, 196, des Éperviers (près de l'école La Carrière), libre immédiatement, 759\$/mois (moins 100\$ jusqu'à la fin du bail le 29 juin 2013), non chauffé, non éclairé. Tél.: 418-591-0800, 418-540-4191.

CHICOUTIMI-NORD 5½, non chauffé, non éclairé, libre, 580\$/mois. Tél.: 418-690-3389, 418-540-6195.

CHICOUTIMI-NORD grand 4½, 161 rue Justine, demi-sous-sol, 575\$/mois, chauffé, éclairé, stationnement privé, pas d'animaux, libre immédiatement. Tél.: 418-543-4840, 418-690-7897.

HEBERTVILLE-STATION 3½, non chauffé, non éclairé, libre, 310\$/mois. Tél.: 418-487-3543.

JONQUIÈRE 2½, grand, 2222 St-Hubert, chauffé, éclairé, meublé, pas de chien, 430\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 418-543-1673, 418-290-5646.

JONQUIÈRE 3½ (575\$) et 4½ (850\$), 4035 rue Du Vieux-Pont, chauffés, éclairés, déneigés, rénovés. Tél.: 418-817-0479.

JONQUIÈRE 3½, chauffé, éclairé. Aussi 4½ et deux 5½; locaux 300 à 2,000 pi.ca.; "locker" d'entreposage, 75\$, 2196 St-Dominique. Tél.: 418-818-6128.

JONQUIÈRE 3½ idéal 50 ans et +, arrière McDonald, tranquille, 465\$/mois, chauffé, éclairé, semi-meublé ou non, janvier, février. Tél.: 418-944-9109.

### 208 Logements à louer

JONQUIÈRE 4½, luxueux, construction 2012, insonorisation supérieure, 1,050 pi.ca., 775\$/mois, libre 1er avril. Tél.: 418-944-2001.

JONQUIÈRE 4½, non chauffé, non éclairé, libre 20 janvier. Tél.: 418-812-8806, 418-512-1425.

JONQUIÈRE 4½, rue St-Hubert, très propre, libre rapidement, 1 stationnement, pas d'animaux. Tél.: 418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE 4½, St-Jean-Eudes, stationnement, remise intérieure, non chauffé, non éclairé, 395\$/mois. Tél.: 418-812-3500, 418-547-7978, 418-812-1385.

JONQUIÈRE 4½, style condo, neuf, rue de Montfort, 775\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 418-812-4450.

JONQUIÈRE 5½, 480\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.: 418-698-4377, 418-812-2989.

JONQUIÈRE 5½ (572\$), 4½ (495\$), 3½ (390\$), pas d'animaux. Tél.: 418-820-7733.

JONQUIÈRE 5½ centre-ville, récemment rénové, 675\$/mois, chauffé, éclairé, un mois gratuit, libre immédiatement, possibilité de louer pour 4 mois seulement. Tél.: 418-817-2202.

JONQUIÈRE 5½, grand, près des Galeries Jonquière, entièrement rénové, 600\$/mois, non chauffé, non éclairé, pas d'animaux, libre février, mars ou avril. Tél.: 418-543-1536, 418-818-0376.

**JONQUIÈRE**  
Rénovés, sécuritaires  
Face au Faubourg Sagamie  
2½ à 5½, 385\$ à 685\$, 1 mois gratuit  
Tél.: 418-548-3773

LATERRIÈRE 4½, déneigé, 440\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.: 418-543-5834, 418-693-8919.

LES immeubles Oasis: Jonquière grand 3½ et 4½, rue St-Hubert/De La Lorraine, face IGA, rénovés, entrée sécurisée, tranquilles, balcon. Tél.: 418-820-5395, 418-812-6373, 418-540-2984, Bienvenue!!!

ST-AMBROISE 4½, rang des Chutes, relatif à neuf, très grand, libre immédiatement, pas d'animaux. Tél.: 418-718-2368.

ST-BRUNO 4½, construction 2011, rez-de-chaussée, moderne, neuf et spacieux, échangeur d'air, entrées laveuse/sècheuse/lave-vaisselle, entrée déneigée, 575\$/mois, libre mars ou avril. Tél.: 418-343-3205.

ST-HONORE grand 5½ près de tous les services, remise arrière, idéal pour retraité(e), 720\$/mois, disponible immédiatement. Tél.: 418-815-1225.

### 209 Maisons à vendre

ARVIDA jumelé, 2714 Vaudreuil, libre immédiatement, 139,000\$ Tél.: 418-812-2770.

CHICOUTIMI jumelés neufs, rue des Jaseurs, clés en main, 205,000\$ + taxes. Aussi rue des Condors, avec abri d'auto ou garage. Disponibles hiver 2013. Tél.: 418-690-6703.

CHICOUTIMI Rivière-du-Moulin, jumelé neuf, 445-447 rue de la Normandie, Construction Gigari Inc. Tél.: 418-696-1817, 418-591-0087.

LABRECQUE 1860 chemin des Vacanciers, bord de l'eau, meublée, garage 14x20, terrain 100x200, accès motoneige, bateau. Tél.: 418-542-1240 après 18h.

LAC Sébastien, construction 2010, bord de l'eau, terrain clôturé, idéal pour avion ou tous sports nautiques, à voir! Tél.: 418-678-1520, 418-673-3731.

### 210 Maisons à louer

A LA recherche d'une maison à louer, secteurs Jonquière et Chicoutimi, 4 chambres minimum, 2 salles bains, non meublée. Tél.: 418-549-0170.

CHICOUTIMI au quartier Murdoch, 3 étages, 3 chambres, pas de chien, non fumeur, planchers bois, 900\$ chauffé, libres à partir de février. Tél.: 418-541-6078.

CHICOUTIMI Cap St-François, vue sur Chicoutimi, résidence et site exceptionnels, 2 chambres, meublé ou non, non chauffé, non éclairé, prix sur demande. Tél.: 418-820-3669, 418-345-3254, 418-590-5388.

### 213 Terrains à vendre

1/3 DE LOT boisé avec possibilité de 3 terrains résidentiels construisables, rang 6, St-Bruno (rang du fromage), 138,000\$. Tél.: 418-662-4587, après 16h.

RECHERCHE terrains pour développement résidentiel: duplex, triplex et quadruplex. Tél.: 418-944-2001.

## 300 Véhicules

### 302 Autos à vendre

0,00\$ à 1000\$: Achat à bon prix: auto, camion (remorque), état de marche ou non. Marc, 418-542-6938 Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Alma et environs.

418-695-1888 ADIEU BAZOU de 100\$ à 1,000\$\$\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture).

MECANICIEN plus de 20 ans d'expérience dans toutes les marques, répare votre voiture avec minutie, à bon prix, secteur Chicoutimi. Cellulaire: 418-696-1277.

MECANICIEN plus de 20 ans d'expérience dans toutes les marques, répare votre voiture avec minutie, à bon prix, secteur Chicoutimi. Cellulaire: 418-696-1277.

MERCEDES C240 Elegance 4-matic, 2005, bleu pâle, 97,000 km. 4 pneus d'été et 4 pneus d'hiver sur jantes, en excellente condition, 15,000\$. Tél.: 418-812-5446.

**SAGUENAY AUTO**  
1742, BOUL. DU ROYAUME OUEST  
418-698-6969  
VÉHICULES INSPECTÉS  
ET  
GARANTIS UN AN  
(groupe motopropulseur)

Automatique			
IMPALA	2005	130 km	spécial 3,995\$
SPECTRA LX	2005	86 km	4,495\$
CIVIC SE	2005	165 km	spécial 5,495\$
COBALT LS	2007	91 km	spécial 5,495\$
CALIBER SXT	2007	86 km	5,995\$
MAZDA3 GX	2007	102 km	spécial 6,995\$
MAZDA3 GS	2005	83 km	6,995\$
ELANTRA	2009	62 km	8,995\$

Manuelle			
CIVIC SE	2005	119 km	5,995\$
ACCORD LX	2005	119 km	6,495\$
CIVIC LX	2006	109 km	7,995\$
ASTRA	2008	62 km	7,995\$

### 311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER Renegade 600 SDI 2006, 14.500 km. en parfaite condition, 4.000\$. Tél.: 418-482-1640.  
YAMAHA Bravo 2009, 1.500 km, 3.900\$. Tél.: 418-342-8210.

### 314 Pièces et accessoires

1000\$ ET MOINS  
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis de la SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.

1, 2, 3, OU 4 pneus avec et/ou jantes usagés? Vaste choix de 13, 14, 15, ou 16 pouces. Spécial fin de saison. Demandez Pierre: 418-542-6938

ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.: 418-548-3306.

PIÈCES D'AUTOS S.&L  
VENTE de pneus usagés, plusieurs grandeurs, de 13" à 20". Tél.: 418-549-8621.

PIECES neuves à vendre: radiateurs, réservoirs et pompes à essence, pièces hors route (lift kit), lumières, miroirs, poignées de porte, etc. Pièces d'autos S.&L. Tél.: 418-549-8621.



### 400 Emploi

### 402 Personnel demandé

ASSISTANT(E) ou technicien(ne) dentaire pour travail laboratoire dans le domaine de la prothèse dentaire. Possibilité de temps plein. Salaire à discuter. Envoyer CV à: prosthotech@hotmail.com ou au 3828 boul. Harvey, Jonquière, Qc, G7X 2Z4.

BESOIN préposé(e) (1) pour soins à domicile (soins au lever et aide au coucher), temps partiel, soir et fin de semaine, à Chicoutimi-Nord. Tél.: 418-696-1127.

BOUCHER(ERE)-CHARCUTIER(ERE) demandé(e)

- Temps plein - Permanent  
- Salaire et avantages sociaux compétitifs

L'InterMarché  
St-Ambroise

Contactez Guy Pilote  
(418) 818-2549  
ou télécopiez votre CV  
(418) 672-4703

### CAMELOTS RECHERCHÉS pour distribuer Le Quotidien LA BAIE

Secteur Port-Alfred: John Kane, Albert Dufour, P.O. Gagnon.

Contactez Denis Fortin  
418-544-8394

COUTURIER(ERE) pour réparation de vêtements, 10 ans d'expérience, entre 20 et 35h par semaine, salaire avantageux. Tél.: 418-548-5164.

CUISINIER(ERE) demandé(e). Possibilité d'être son propre patron. Pas d'investissement. A qui la chance? Cellulaire: 418-812-7629. Sylvain.

CUISINIER(ERE) temps plein au restaurant-bar Folie-Bouffe, Chicoutimi. Tél.: 418-540-3918. Nicolas.

CUISINIER (ière) avec expérience, lundi au vendredi, pour les dîners seulement, salaire à discuter selon expérience. Contactez le propriétaire: 418-719-5161.

ENTREPRISE Forestière Lemieux et Girard, recherche opérateur(trice) de transporteur, avec expérience, pour travailler secteur Lac-Bouchette. Laissez vos coordonnées au 418-480-0422.

IGA ALMA  
est à la recherche d'un(e):  
COMMIS  
à la boulangerie  
poste à temps plein  
Salaire à discuter selon expérience.

Pour informations, contactez  
Yves Martin ou Diane Pedneault  
418-662-7405

LACAPITALE Réseau Penncorp recherche représentant(e)s possédant secondaire V. Formation fournie. Pour informations: Laurent Vallée Tél.: 418-290-4998.  
OPÉRATEUR de tracteur Kubota 5740 pour le déneigement résidentiel, disponible. Tél.: 418-290-6502.

OPÉRATEUR(TRICE) d'abatteuse multifonctionnelle, avec expérience, horaire avantageux. Tél.: 418-544-6928, 418-690-7439.

### RECHERCHE CAMELOTS pour distribuer Le Quotidien avec ou sans voiture

SAINT-BRUNO

Contactez Serge Gosselin  
418-256-1164, 418-618-4098  
sergegosselin2012@hotmail.com

### 402 Personnel demandé

#### RECHERCHE CAMELOTS

Pour distribuer le journal  
aux abonnés du Quotidien

ALMA (CENTRE-VILLE)  
Quartier Saint-Pierre:  
Rues De la Garonne, De la  
Gironde, Des Fleurs et  
Delisle

Revenus très intéressants.  
Bienvenue aux adultes et re-  
traités.

M. Doris Tremblay  
418-668-7317

#### RECHERCHE CAMELOTS pour distribuer Le Quotidien

avec voiture  
(routes motorisées)

ROBERVAL

Contactez Serge Gosselin  
418-256-1164, 418-618-4098  
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE commis de dépanneur/caissier. Travail à temps plein. Hébergement sur place. Equipe dynamique. Station-service Esso l'Étape. Tél.: 1-418-846-2018 ou faire parvenir votre CV par télécopieur au 1-418-846-1057.

RECHERCHE ébéniste pour mélamine, avec expérience et autonomie. Envoyer votre CV le plus tôt possible par télécopieur: 418-512-1060 ou par courriel: renonordik@videotron.ca

### R.G.I.S.

#### Spécialiste en inventaire

Est à la recherche de candidat(e)s  
pour combler les postes suivants:

#### commis à la prise d'inventaire

Nous oeuvrons dans les différents commerces de la région pour faire le décompte de la marchandise. Pour appuyer la croissance constante de notre compagnie, nous vous proposons de vous joindre à notre équipe.

- Aucune expérience requise  
- Salaire de départ 10.25\$/l'heure  
- Travail à temps partiel  
- Horaire flexible et variable

Début d'emploi: 20 janvier  
Pour une entrevue, communiquez au:  
418-549-0111  
du lundi au vendredi de 9h à 16h

SERVEUR(EUSE), aide-cuisinier(ère) et livreur(euse) demandé(e)s, postes à temps partiel et à temps plein. Apporter votre CV au 101, rue Bourget, Chicoutimi-Nord. Tél.: 418-812-1039.

#### TRANSACO INC.

est à la recherche  
1 opérateur de chargeuse à billots  
1 mécanicien(ne)  
de camions semi-remorques  
(carte PEP un atout)  
Chantier Labrieville  
Expérience requise pour les 2 postes  
Nourriture et logement fournis  
Salaire concurrentiel et avantages sociaux  
serge@groupestransacop.com  
Tél.: 418-549-4162, fax: 418-549-6170

#### TRANSBOCOP

CHAUFFEUR(EUSE)  
Retour à la maison chaque jour  
classe 1, copeaux, 3 ans d'expérience/DEP,  
emploi permanent à temps plein.  
Horaire jours/nuit  
Jour: du lundi au vendredi  
Nuit: du dimanche soir au jeudi soir  
Salaire concurrentiel et avantages sociaux  
Faire parvenir votre C.V. et dossier SAAQ:  
serge@groupestransacop.com  
Tél.: 418-549-4162, Fax: 418-549-6170

### 500 Occasion d'affaires

### 501 Finances

418-693-0303  
AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?  
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver  
une solution à leurs problèmes financiers.  
Consultation sans frais  
Aucun intermédiaire  
Un seul paiement sans intérêts  
Appelez-nous: 418-693-0303, 418-548-0777  
Jean Fortin et associés, syndicat de faillite

ACCEPTATION commerciale et personnelle, auto,  
5.000 \$ et +, 1re, 2e hypothèque. Tél.: 418-563-8286

### 501 Finances

#### PRÊT D'ARGENT

500\$ et + / Aucun dossier de crédit refusé  
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL  
1-877-963-4848  
www.pretdirectnet.com

PRÊT de 500\$. CCEExpress. Tél.: 1-888-994-4054.  
www.courtageexpress.com

PRÊT de 500\$. Sans enquête de crédit. Crédit  
Courtage. Sans frais: 1-866-482-0454.



### 600 Services professionnels

### 601 Construction / Rénovation

#1 HOMME à tout faire. Revêtement intérieur et  
extérieur, peinture, etc. 25 ans d'expérience,  
prix compétitifs. Tél.: 418-669-8411.

RENOVATIONS intérieures et extérieures, revête-  
ment extérieur. Licence R.B.Q.: 8260-0636-29.  
Tél.: 418-541-0666, 418-544-2004.

### 604 Offres de services

BRILLO-NET Déneigement et déglacage de toi-  
ture. Service professionnel. Résidentiel, commer-  
cial et industriel. Tél.: 418-540-0494, 418-817-1459.

HOMME à tout faire: menuiserie, entretien résidentiel,  
salles de bains, finition de sous-sol. Tél.: 418-690-  
7800. Clément Bouchard.

MENUISIER 31 ans d'expérience, pour tous gen-  
res de travaux, travail bien fait. Tél.: 418-487-2191.

PLATRAGE, peinture, dégât d'eau, etc. 25 ans d'ex-  
périence, minutieux. Tél.: 418-817-4748.

PLATRAGE, peinture et plancher flottant, travail gar-  
ranti. R.B.Q.: 5639-7144-01. Tél.: 418-290-8363.

PLATRIER tirage de joints, 30 ans d'expérience. Pose  
de gysproc. Tél.: 418-543-1622.

PROJET d'armoires? Bonnes idées à bon prix.  
Tél.: 418-695-3974, 418-815-2187.



### 700 Marchandises et services

### 704 Animaux

CHIOTS de mère Husky et de père Bouvier bernois  
croisé St-Bernard, 150\$. 2 femelles, blanches, ta-  
chéetées aux yeux bleus, nées 26 novembre, prêtes  
26 janvier, vermifugées, pèsent environ 13 livres.  
Tél.: 418-550-3753.

SHIH TZU à vendre, 3 mois, prêt à partir, 375\$ vermifugés, 3 autres prêts le 25 février. Tél.: 418-549-6412.

### 706 Bois de chauffage

A VENDRE: livré et sec. Tremble 65\$, mélèze 80\$;  
bois de foyer 110\$. Tél.: 418-815-7579, 418-540-2364.  
BOIS de poêle: bouleau, merisier, semi-sec,  
85\$ la corde livrée. Possibilité de réservation.  
Tél.: 418-673-3161.

TREMBLE sec avec possibilité de livraison.  
Tél.: 418-543-7561, 418-812-4001.

### 709 Divers

ATTENTION: cèdre blanc: 1"X5; 1"X6; 2"X4; 2"X6; et  
4"X4 de 8 pieds. Tél.: 418-549-0648.

ATTENTION: merisier sec, 1" Select, à partir de  
1.99\$ du PMP. Tél.: 418-549-0648.

ATTENTION: spécial, pin blanc 1X6, plané,  
bouveté (pour murs et planchers), à partir de 94  
cents du PMP (47 cents du pied linéaire).  
Tél.: 418-549-0648.

PATATES rouges et blanches, 10, 20 ou 50 livres,  
Ferme Léon Boudreau, Jonquière.  
Tél.: 418-547-6177, 418-693-2387.

RAMASSONS métal en tout genre et batteries. Nous  
nous déplaçons gratuitement. Tél.: 418-549-8621  
Pièces d'autos Saguenay S.&L.

### 712 Ésotérisme

VOYANTE 26 ans d'expérience: Amour, santé, ar-  
gent, choix de vie. Tél.: 418-290-7347, Monique.

### 718 Vêtements

MANTEAU de fourrure (castor rasé), pour dame,  
grandeur 16 ans, état neuf, à liquider pour succes-  
sion. Tél.: 418-543-7808.



### 800 Sports / loisirs

### 811 Vacances/voyages

FORFAIT Casino de Charlevoix, samedi 19 janvier,  
départ de Jonquière à 11h, Chicoutimi 11h15, La  
Baie 11h30, départ du casino 22h. Tél.: 418-544-3860,  
Nicole Tremblay, détenteur de permis G.V.



### 900 Avis

### 902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean:  
pour amour, amitié, rencontres, ne cherchez plus,  
nous trouverons pour vous. Tél.: 418-699-5077.

### 903 Messages personnels

#1 - 418-817-8252. Sarah-Rose. Je suis une fleur co-  
riace qui s'efforce de combler tous vos fantasmes.  
Reçois et se déplace.

1 A JONQUIERE, Mimi vous reçoit, se déplace.  
Duo. Tél.: 581-306-1166, 418-290-7846.

### 903 Messages personnels

#1 AU Saguenay, nouveau salon, filles vous attendent  
de 9h à 21h. Tél.: 581-234-0077.

#1 JEUNE femme vous reçoit pour massage  
érotique. Tél.: 418-290-7846, 581-306-1166.

1 SUPERBE beauté reçoit et se déplace dès 9h, 6/7  
jours, dans le luxe et la discrétion, pour un moment  
unique. Tél.: 581-234-1202

2 CHARMANTES rouquines reçoivent et se dépla-  
cent 24h. Duo. Tél.: 581-235-2069.

418-290-8112. Sarah, 45 ans, expérience et dou-  
ceur, D naturel et belles rondeurs.

418-550-6968 Kathya jolie grassette, à Jonquière, du  
lundi au jeudi, de 10h à 16h.

A FLEUR de peau, Eric et Carl vous reçoivent et se  
déplacent. Tél.: 581-234-1493.

ALEX, rencontres discrètes pour hommes engagés  
ou non ou couple, reçoit et se déplace, Lac-St-Jean  
Est, Saguenay. Tél.: 418-719-4840.

AMAZONE (Messieurs). Tél.: 418-376-4727.

BELLE petite indienne, reçoit. Tél.: 418-690-6379.

BON massage pour vous messieurs, Yvan vous re-  
çoit, discrétion assurée. Bienvenue aux 50 ans et  
plus. Tél.: 418-815-2074.

CLAUDIA reçoit et se déplace. J'offre des services de  
massage. Engageons. Tél.: 418-973-1362.

DOUCE Shelly vous reçoit, de 8h à 22h.  
Tél.: 418-547-3033.

HOMME marié dans la 40aine, recherche un  
amant marié et mince de 35 à 45 ans. Personne  
sérieuse écrire à: chicoutimi2009@hotmail.com

JE SUIS DE RETOUR! ELEGANCE ET DISCRE-  
TION. TEL.: 418-662-7902.

JOLIE ronde, 35 ans, douce, amusante et sensuelle,  
reçoit et se déplace. \*\*\*Tél.: 581-234-4500 \*\*\*

NOUVEAU très très jolie. Se déplace seulement.  
Tél.: 418-812-0501.

PAMELA est de retour pour vous messieurs,  
36DD-26-36. Tél.: 581-306-1948.

### SHIRLEY

OFFRE massage de relaxation à Jonquière.  
Tél.: 418-542-7472.

VOUS voulez un moment de caresses et de ten-  
dresse? Messieurs, vous êtes à la bonne adresse.  
Possibilité duo. Tél.: 418-973-3114. Engageons.

### 905 Recherche

RECHERCHONS tableaux d'Arthur Villeneuve et Kiti  
Bruneau, payons comptant,  
courriel: lisegauthier12@hotmail.com

### 906 Services de massage

418-815-3301 touchevelours.com du lundi  
au samedi, de 8h à 18h.

Les mains d'un ange, Maria-Lisa. Douleurs muscu-  
laires, nerf sciatique, massages californien, sué-  
dois, gi-jo, cartomancienne, massage de détente et  
relaxation. Non sexuel. Tél.: 581-235-1688.

MASSAGES détente et thérapeutique, par un mas-  
sothérapeute. Chicoutimi. Tél.: 418-290-1128.

POUR bon massage en douceur, pour homme, en-  
gagé ou non, reçoit et se déplace, Saguenay.  
Tél.: 418-944-2568.

POUR elle et lui, massage détente, pierres chaudes,  
boue, chocolat et canneberges. Tél.: 418-549-0043.

SALON Lac-St-Jean, du lundi au samedi jusqu'en  
soirée. Tél.: 418-321-3130.

UNE équipe sexy vous offre douceur, sensualité,  
dans une ambiance chaleureuse. Tél.: 418-402-0573.

WILLIAM masseur d'expérience, rasage, hom-  
mes, 6/7. Tél.: 418-973-3682, 418-557-3682.



John-Ross Weizineau a sauvage-  
ment abattu Cindy Gauthier, le 20  
juin 2010. La Couronne souhaite  
qu'il soit déclaré délinquant dange-  
reux ou délinquant à contrôler.

(Archives)



La procureure de la Couronne, M<sup>re</sup>  
Julie Lajoie, tentera de faire décl-  
rer John-Ross Weizineau, délin-  
quant dangereux ou à contrôler.

(Archives)

## John Ross Weizineau

# Délinquant dangereux ?

ROBERVAL (IT) - La pour-  
suite tentera de faire déclarer  
délinquant dangereux ou délin-  
quant à contrôler l'assassin de  
Cindy Gauthier, ce qui pourrait  
avoir une incidence sur la peine  
qui lui sera imposée.

John-Ross Weizineau a abattu  
à coups de hache sa conjointe, le  
20 juin 2010, à Chibougamau.

Le 30 novembre dernier, l'Ati-  
kamekw de 26 ans a été déclaré  
coupable d'homicide involontaire  
coupable. Il faisait face à une  
accusation de meurtre au second  
degré.

Hier, au palais de justice de  
Roberval, la procureure de  
la Couronne, M<sup>re</sup> Julie Lajoie, a  
demandé à ce que Weizineau soit  
expertisé à l'Institut Philippe-  
Pinel de Montréal, ce qui sera  
effectué d'ici les 60 prochains  
jours.

Lors de la réception du rapport  
des experts, la représentante de  
la direction des poursuites crimi-  
nelles et pénales annoncera ses  
couleurs.

Les parties se sont donné ren-  
dez-vous, le 18 mars prochain,  
au palais de justice de Roberval  
afin de discuter de la suite des  
procédures. Les représentations  
sur sentence pourraient ensuite  
être fixées.

Il n'y a pas de peine minimale  
pour le crime d'homicide invol-  
ontaire, mais le juge Richard  
Grenier pourrait lui imposer  
une peine d'emprisonnement à  
perpétuité.

S'il est déclaré délinquant dan-  
gereux, il écoperait d'une peine  
d'incarcération indéterminée,  
ce qui signifie qu'il aura à faire  
la démonstration qu'il est apte à  
réintégrer la société.

Dans le cas où il était déclaré  
délinquant à contrôler, une période  
maximale de surveillance de  
dix ans pourrait lui être imposée  
après sa peine.

Le procès de John-Ross Wei-  
zineau s'est déroulé devant jury,  
du 19 au 30 novembre 2012.

C'est à l'unanimité que les sept  
femmes et cinq hommes ont  
déclaré l'accusé coupable d'ho-  
micide involontaire coupable,  
au terme de près de trois jours  
de délibérations. Le délai pour  
en appeler de cette décision est  
maintenant expiré.

Tout au long du procès, Wei-  
zineau reconnaissait qu'il avait  
tué son amie de cœur, mais il sou-  
tenait qu'il n'était pas conscient  
de son geste, en raison de son  
intoxication suite à sa consom-  
mation d'alcool, de drogue et de  
médicaments.

De son côté, la Couronne pré-  
tendait que ce geste était inten-  
tionnel, puisque la victime a été  
frappée de 14 coups de hache.

Weizineau est détenu depuis  
son arrestation, le 21 juin der-  
nier. Il était présent lors de sa  
courte comparution qui a eu lieu  
à 9h, hier matin. Vêtu d'un che-  
misier et d'un veston, l'individu  
semblait très calme. □

À TOUTES LES

DE REGLEME

NUMERO VS-F

AVIS est, par le

QUE le conseil

de Jonquière te

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE  
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-97A**

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-97A AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (RUE DES PENSÉES, JONQUIÈRE).

AVIS est, par les présentes, donné :  
QUE le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Jonquière tenue le 15 janvier 2013 d'un projet de règlement ARS-97A ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay, tiendra une assemblée publique de consultation le 12 février 2013, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette Gaudreault du Centre culturel de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier le règlement VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à :

**CLASSES D'USAGES**

- AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée H-58-19750 en plus des classes d'usages permises la classe d'usage suivante :
  - H6 - Habitation multifamiliale de catégorie C.
- SOUSTRAIRE** à la grille des usages et des normes identifiée H-58-19750, l'usage autorisé suivant :
  - HD - Habitation différée.

**STRUCTURE DU BÂTIMENT**

- AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée H-58-19750, la structure de bâtiment suivante :

Usage(s)	Structure(s) du bâtiment principal
H6	Détachée

- AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée H-58-19750, la dimension minimale de terrain suivante :

**NORMES DE LOTISSEMENT**

Usage	Largeur	Profondeur	Superficie
H6		30	

**NORMES DE ZONAGE**

- AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée H-58-19750, les marges minimales suivantes :

Usage	Structure du bâtiment	Marge avant	Marge latérale 1	Marge latérale 2	Marge latérale sur rue	Marge arrière	Marge arrière sur rue
H6	Détachée	6	6	6	6	10	10

- AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée H-58-19750, les dimensions du bâtiment principal suivantes :

Usage	Hauteur (min/max)	Largeur (min)	Superficie d'implantation au sol (min)
H6	2/4		

**AUTRES RÈGLEMENTS APPLICABLES**

- SOUSTRAIRE** à la grille des usages et des normes identifiée H-58-19750, le règlement applicable suivant :
  - PAE critères particuliers (A1).

**CRÉER DE NOUVELLES ZONES**

- CRÉER** la zone 83342 à même une partie de la zone 19750, le tout tel qu'illustré sur le plan ARS-97 annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.
- CRÉER** la zone 83344 à même une partie de la zone 19750, le tout tel qu'illustré sur le plan ARS-97 annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**CRÉER DE NOUVELLES GRILLES DES USAGES ET DES NORMES**

- CRÉER** la grille des usages et des normes, portant le numéro P-58-83342.
- CRÉER** la grille des usages et des normes, portant le numéro P-58-83344.
- AUTORISER** les classes d'usages, la structure du bâtiment, les normes de zonage, les articles applicables, les normes spécifiques ainsi que les dispositions particulières, tels que prescrits à la grille des usages et des normes portant le numéro P-58-83342 et faisant partie intégrante du présent règlement.

**Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
Grille des usages et des normes Zone P-58-83342**

1- CLASSES D'USAGES PERMISES	# dispositions	Code d'usage
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels.		p1a
2- USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	# dispositions	
3- USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU	# dispositions	
4- STRUCTURE DU BÂTIMENT PRINCIPAL	# dispositions	
Détachée (isolée)		
5- NORMES DE LOTISSEMENT		
5-1-TERRAIN		
Largeur (mètre)	min.	
Profondeur (mètre)	min.	
Superficie (mètre carré)	min.	
6-1- MARGES DU BÂTIMENT PRINCIPALE		
Avant (mètre)	min.	
Latérale 1 (mètre)	min.	
Latérale 2 (mètre)	min.	
Latérale sur rue (mètre)	min.	
Arrière (mètre)	min.	
Arrière sur rue (mètre)	min.	
6-2- DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Hauteur (étage)	min./max.	
Largeur (mètre)	min.	
Superficie d'implantation au sol (mètre carré)	min.	
6-3- RAPPORTS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Rapport planchers/terrain (RPT)	max. (%)	
Rapport espace bâti/terrain (rbt)	max. (%)	

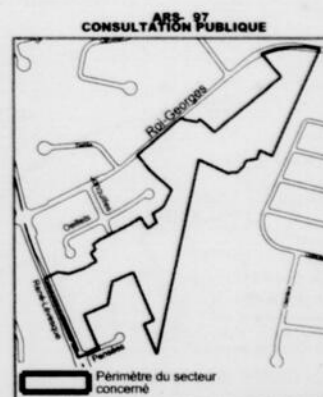
7- AUTRES RÈGLEMENTS APPLICABLES	
8- ARTICLES APPLICABLES	
9- NORMES SPÉCIFIQUES	# dispositions
Les normes relatives aux zones de contraintes de glissements de terrain du chapitre 14 du règlement de zonage s'appliquent.	
10- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES	
11- NOTES (ARTICLES)	
12- AVIS DE MOTION	
13- AMENDEMENTS	

- AUTORISER** les classes d'usages, la structure du bâtiment, les normes de zonage, les articles applicables, les normes spécifiques ainsi que les dispositions particulières, tels que prescrits à la grille des usages et des normes portant le numéro P-58-83344 et faisant partie intégrante du présent règlement.

**Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme  
Grille des usages et des normes Zone P-58-83344**

1- CLASSES D'USAGES PERMISES	# dispositions	Code d'usages
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels.		p1a
2- USAGE SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉ	# dispositions	
3- USAGE SPÉCIFIQUEMENT EXCLU	# dispositions	
4- STRUCTURES DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Détachée (isolée)		
5- NORMES DE LOTISSEMENT		
5-1- TERRAIN		
Largeur (mètre)	min.	
Profondeur (mètre)	min.	
Superficie (mètre carré)	min.	
6- NORMES DE ZONAGE		
6-1- MARGES DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Avant (mètre)	min.	
Latérale 1 (mètre)	min.	
Latérale 2 (mètre)	min.	
Latérale sur rue (mètre)	min.	
Arrière (mètre)	min.	
Arrière sur rue (mètre)	min.	
6-2- DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Hauteur (étage)	min./max.	
Largeur (mètre)	min.	
Superficie d'implantation au sol (mètre carré)	min.	
6-3- RAPPORTS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Rapport planchers/terrain (RPT)	max. (%)	
Rapport espace bâti/terrain (RBT)	max. (%)	
7- AUTRES RÈGLEMENTS APPLICABLES		
8- ARTICLES APPLICABLES		
9- NORMES SPÉCIFIQUES	# dispositions	
10- DISPOSITIONS PARTICULIÈRES		
11- NOTES (articles)		
12- AVIS DE MOTION		
13- AMENDEMENTS		

QUE le projet de règlement vise les zones 19750 et 83342 situées dans le secteur des rues des Pensées, des Myrtilles, des Œillets, des Jonquilles, du Roi-Georges, du Dahlia, du boulevard René-Lévesque, des Campanules, des Géraniums, des Camélias, du Muguet, Dubuisson, de la Clairière, Cadieu, Granville et Dorval. Le plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.



QU'au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARS-97A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 698-3000, poste 3105).

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2013.

L'assistante-greffière,  
ANNIE JEAN

**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-90A**

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-90A AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE R-3-90030, RUE DES ORMES, SHIPSHAW).

AVIS est, par les présentes, donné :

QUE le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Jonquière tenue le 15 janvier 2013 d'un projet de règlement ARS-90A ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay, tiendra une assemblée publique de consultation le 12 février 2013, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette Gaudreault du Centre culturel de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier le règlement VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à :

**CLASSES D'USAGES**

- 1) **AJOUTER** à la grille des usages et des normes identifiée R-3-90030 en plus des classes d'usages permises la classe d'usage suivante :
  - a. P2D, Établissements culturels, sportifs et communautaires.
- 2) **SOUSTRAYER** à la grille des usages et des normes identifiée R-3-90030 l'usage spécifiquement autorisé suivant :
  - a. P2D, # 6994 Associations civiques, sociales et fraternelles.

QUE le projet de règlement vise la zone R-3-90030 située dans le secteur des rues des Ormes, des Pins, des Saules, des Framboisiers et des Cerisiers, du Bois-Joli, des Épinettes et de la route Mathias. Le plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

QU'au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARS-90A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418 698-3000, poste 3105).

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2013.

L'assistante-greffière,  
ANNIE JEAN

**ARS-90A**  
**CONSULTATION PUBLIQUE**



**ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-93A**

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO ARS-93A AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY.

AVIS est, par les présentes, donné :

QUE le conseil de l'arrondissement de Jonquière, suite à l'adoption à la séance du conseil d'arrondissement de Jonquière tenue le 15 janvier 2013 d'un projet de règlement ARS-93A ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay, tiendra une assemblée publique de consultation le 12 février 2013, à compter de 19 h, dans la salle Pierrette Gaudreault du Centre culturel de Jonquière, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE l'objet de ce règlement vise à modifier le règlement VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à :

- 1) **ENLEVER** aux grilles des usages et des normes identifiées CS-42-61040, CS-42-61060, CS-42-61080, CS-42-61100, CS-42-61120, CS-42-61130, CS-42-61140, CS-42-61160, CS-42-61220, CS-42-61240, CS-42-61260, CS-42-61280, CS-42-61520, CS-42-61540, CS-42-61580 et P-41-82420, pour toutes les classes d'usage permises, sauf pour les usages P1A et P2E, la dimension du bâtiment principal suivante :

Usage	Hauteur (min./max.)	Largeur (min.)	Superficie d'implantation au sol (min)
	2/3		

- 2) **AJOUTER** aux grilles des usages et des normes identifiées CS-42-61040, CS-42-61060, CS-42-61080, CS-42-61100, CS-42-61120, CS-42-61130, CS-42-61140, CS-42-61160, CS-42-61220, CS-42-61240, CS-42-61260, CS-42-61280, CS-42-61520, CS-42-61540, CS-42-61580 et P-41-82420, pour toutes les classes d'usage permises, sauf pour les usages P1A et P2E, la dimension du bâtiment principal suivante :

Usage	Hauteur (min./max.)	Largeur (min.)	Superficie d'implantation au sol (min)
	1/3		

**DISPOSITIONS PARTICULIÈRES**

- 3) **ENLEVER** aux grilles des usages et des normes identifiées CS-42-61120 et CS-42-61140, la disposition particulière #490 et la remplacer par la disposition particulière #593.

QUE le projet de règlement vise les zones CS-42-61040, CS-42-61060, CS-42-61080, CS-42-61100, CS-42-61120, CS-42-61130, CS-42-61140, CS-42-61160, CS-42-61220, CS-42-61240, CS-42-61260, CS-42-61280, CS-42-61520, CS-42-61540, CS-42-61580 et P-41-82420 localisées le long des boulevards Saint-François et Harvey, illustrées sur les plans joints à l'avis. Un plan détaillé de ces zones et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

QU'au cours de cette assemblée publique, le président du conseil d'arrondissement ou un autre membre de ce conseil, expliquera le projet de règlement ARS-93A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

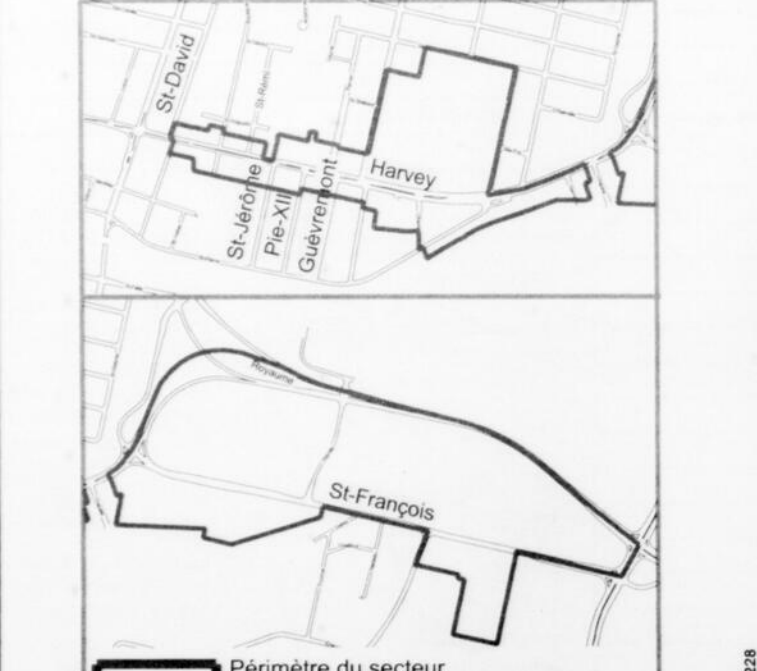
Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418 698-3000 poste 3105).

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2013.

L'assistante-greffière,  
ANNIE JEAN

**ARS-93**  
**CONSULTATION PUBLIQUE**



À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

AVIS est donné par la soussignée, assistante-greffière, qu'à sa séance du 15 janvier 2013, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté les règlements suivants :

- VS-RU-2013-10 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONES 19090, 19092, 19094 ET 19096 RUE DU ROI-GEORGES) (ARS-79);
- VS-RU-2013-11 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONES CS-40-61320, CS-40-61340 ET CS-40-61360, RUE SAINT-DOMINIQUE) (ARS-75);
- VS-RU-2013-12 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONES 10880, 10920 ET 10960) (ARS-64).

AVIS est aussi donné que ces règlements sont disponibles, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement au 2354, rue St-Dominique, Jonquière.

AVIS est également donné que toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces règlements, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thais-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

AVIS est de plus donné, conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et à l'article 137.12 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Chap. A-19.1 L.R.Q., que la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément à l'article 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2013.

L'assistante-greffière,  
ANNIE JEAN

3122220

**CARRIÈRES/**  
**FORMATION/AVIS/**  
**APPEL D'OFFRES**

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

AVIS est donné par la soussignée, assistante-greffière, qu'à sa séance du 15 janvier 2013, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté le projet suivant :

- PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE POUR LE 3998, BOULEVARD HARVEY À JONQUIÈRE - 9250-7102 QUÉBEC INC. (FABRIQUE SAINT-GEORGES) (PPC-1) (ID-3191);

AVIS est aussi donné que ce projet est disponible, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi ou bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière.

AVIS est également donné que toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de ce projet, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thais-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

AVIS est de plus donné, conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et à l'article 137.12 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Chap. A-19.1 L.R.Q., que la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu à l'article 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, donner son avis sur la conformité de ce projet au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément à l'article 137.11 à l'égard de ce projet.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 17<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2013.

L'assistante-greffière,  
ANNIE JEAN

3122224

**Nouvellement retraité?**  
**Fabriquez-vous un loisir payant!**

Apprenez à fabriquer des meubles de qualité à la main ou à l'aide de machines-outils.

Le Centre de formation professionnelle ALMA et le Centre de formation professionnelle LA BAIE vous offrent l'opportunité de faire une seconde carrière en EBÉNISTERIE.

- Offrez-vous un revenu d'appoint
- Réalisez des meubles pour vos proches
- Légez votre savoir-faire en héritage

**Faites vite!**  
**Seulement 3 places disponibles**

**Formation de jour à temps plein**  
**Début des cours 21 janvier 2013**  
**au CFP La Baie**



COMMISSION SCOLAIRE  
DES RIVES-DU-SAGUENAY



COMMISSION SCOLAIRE  
DU LAC-SAINT-JEAN



CFP LA BAIE



CFP ALMA

**Information**  
**CFP Alma**  
 418 669-6041 poste 4106  
**CFP LA BAIE**  
 418 698-5000 poste 6000  
3122759



Boily; ses oncles Martin, Jacques, cousines ainsi que des onfrandes de



Par la suite, la d à une date ultéri

Outre son épous Bélanger, feu P Fournier), Marié enfants.

Il était le frère de (Gertrude Fortin Roseberry), Ma Guénard), Cécile Miousse (feu Ma

Également, il lais

Ceux et celles q tion Lac-Saint-Je



Elle laisse dans Nicole, Marcel enfants: Sophie ses arrière-petit (Georges-Henri beaux-frères et Harvey), feu M (feu Nicolas Au neveux et nièce

Ceux et celles d Sud, Alma (Que

Une personne

Pour rendre ho www.complexet



AVIS DE DÉCÈS

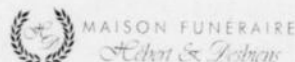
**BÉDARD (M. Michel)**



Le 15 janvier 2013, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 47 ans, M. Michel Bédard, fils de feu M. Robert Bédard et de Mme Colette Duchesne, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les funérailles de M. Michel Bédard seront célébrées

**le samedi 19 janvier 2013 à 11 h  
à l'église de Métabetchouan  
sous la direction de la Maison funéraire Hébert & Desbiens**

L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière paroissial. Outre sa mère Mme Colette Duchesne, il laisse dans le deuil sa soeur Elaine Bédard; ses nièces: Anne-Marie et Loveline Bédard; son oncle et ses tantes de la famille Bédard: Thérèse (Roger Gauvin), Marie-Paule et feu Edgar (feu Marthe Boily); ses oncles et tantes de la famille Duchesne: Léonce (Marie-Paule Simard), feu Lucette (feu Antoine Martin), Jacqueline (Guy Lapointe), André (Louissette Simard) et Roger (Manon Desrosiers); ses cousins et cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messe.



Pour informations: Bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertdesbiens@bellnet.ca et site internet: hebertdesbiens.com  
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

**BLACKBURN (Dr Robert)  
1927-2013**



À l'UUGS Pavillon St-Joseph, le 13 janvier 2013, à l'âge de 85 ans, est décédé Dr Robert Blackburn, époux de feu Mme Edith Couture, demeurant à Sherbrooke. La famille sera présente à l'église en présence des cendres, le vendredi 18 janvier 2013 à compter de 13 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Un service religieux sera célébré à 14 h en l'église Sainte-Famille (de Jonquière), 1966 rue Ozanne, Jonquière. M. Blackburn laisse dans le deuil ses deux fils: André et Pierre; ses frères Gaston et Guy; sa soeur Germaine (Guy Bergeron). Il laisse également ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Couture: Jeanne, Suzanne, Rollande, Luce, René, Michel et Georges, autres parents et amis, de même que ses anciens collègues de travail de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

La famille remercie sincèrement le personnel du Pavillon St-Joseph pour les bons soins prodigués à M. Blackburn. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUS, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke J1G 2E8.

Direction funéraire: Coopérative Funéraire de l'Estrie  
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke (Québec) J1E 1H1  
Téléphone: (819) 565-7646, télécopieur: (819) 565-7844

AVIS DE DÉCÈS

**BÉLANGER (M. Léopold)**



Est décédé, entouré des siens, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 15 janvier 2013, à l'âge de 89 ans et 8 mois, M. Léopold Bélanger, époux de Mme Thérèse Miousse, demeurant à Roberval. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

**Complexe Funéraire Marc Leclerc  
100, rue Paré  
Roberval**

le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe Funéraire.

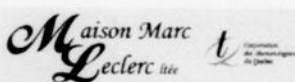
Par la suite, la dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Outre son épouse, Mme Thérèse Miousse, il laisse ses enfants: Jacqueline (Michel Roy), Jean-Paul (Diane Bélanger), feu Pierre (Linda Lee), Raymonde (André Fortin), Denis (Martine Boulanger), Francine (François Fournier), Marlène (Rémi Fortin), Michelle (Pascal Vézina); ses 15 petits-enfants et ses 9 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu Mariette (feu Philippe Gagnon), feu Dorila (feu Géraldine Gauthier), feu Épiphanie (Gertrude Fortin), feu Thérèse (feu Albert Rodrigue), Marie-Paule, Marie-Joseph, Gertrude (Réul Roseberry), Marc-Antoine (Marie-Paule Lebeuf); le beau-frère de: feu Simon Miousse (Yvonne Guénard), Cécile Miousse (feu Jean-Marie Lavoie), Lucille Miousse (feu Vincent Gagnon), Armandine Miousse (feu Marcel Robert), feu Noëlla Miousse (Lucien Bouchard) et Nicole Miousse.

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et ami(e)s.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Lac-Saint-Jean.



Pour information: (418) 275-3335 télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com  
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

**BOUCHARD (M. Joachim)**



Le 13 janvier 2013, est décédé à Alma, à l'âge de 82 ans et 10 mois, M. Joachim Bouchard, fils de feu M. Charles-Henri Bouchard et de feu dame Marie-Adèle Bouchard, époux de dame Réjeanne Gilbert, demeurant rue Archangebeault, Alma, natif de St-Coeur-de-Marie. La famille recevra les condoléances le jeudi 17 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 18 janvier 2013 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac-St-Jean  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma**

Les funérailles auront lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Bouchard sera confié au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement).

Outre son épouse dame Réjeanne Gilbert, il laisse dans le deuil ses enfants: Magella Bouchard (Gilles Gaudette), Candide (France Côté), Dany (Claudine Desmeules) et Nathalie; ses petits-enfants: Daniel Tremblay (Karine Gervais), Sébastien D. Bouchard, Sarah Gaudette, Joël Tremblay, Jérôme Gaudette et Gabriel Bouchard ainsi que ses arrière-petits-enfants: Emilie Tremblay et William.

Il était le frère de: feu Clément Bouchard (Fernande Gauthier), feu Henriette (feu Emmanuel Proulx), Marcel (Murielle Gravel), Valère (Jacqueline Beaulac), feu Rose-Délina (feu Laurent Larouche), Henri-Noël (Nicole Bédard), Laurianne (feu Hébert Ouellet), Elianna (Gaston Dufour), feu Jean-Yvon (Thérèse Blodeau), feu Gabriel (Suzanne Savage), Florence (Réjean Girard), Jacqueline (André Néron) et Christian.

Il était le beau-frère de: feu Simone Gilbert (feu Armand Larouche), feu Valéda (feu Almas Blackburn), feu Isola (feu Pitre Fortin), feu Lucille (feu Émile Fortin), feu Cyrille (feu Éliette Fortin), feu Rosée (feu Wilfrid Bélanger), feu Patrick (feu Thérèse Larouche), feu Robert (feu Jacqueline Potvin), feu Léonce (Madeleine Côté), Rose-Armande (feu Gustave Larouche) et René-Jean (Carmen Meilleur). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Pour rendre hommage à M. Bouchard, visitez le site [www.residencefunerairielacstjean.com](http://www.residencefunerairielacstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-St-Jean  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: refuls@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

**BOILY (Mme Fernande Boivin)**



Le 16 janvier 2013, est décédée à Alma, à l'âge de 93 ans et 2 mois, Mme Fernande Boivin, épouse de feu M. Lionel Boily, fille de feu M. Raoul Boivin et de feu Mme Clarida Déry, demeurant à la Résidence Le Saint Jude, Alma. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité  
620 boul. Dequen Nord  
Alma**

à compter du vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 19 janvier 2013, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Le service religieux aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 11 h à l'église St-Sacrement et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: France, Benoit, Rachel (Rémi Tremblay), Normand (Claire Fradette), Nicole, Marcel (Sylvie Lajoie), Claire (Alain Michaud), feu Gérald, Daniel (Louise Lévesque); ses petits-enfants: Sophie, feu Eric, Julie, André, France, Isabelle, Yan, David, Marie-Hélène, Caroline et Gabrielle; ses arrière-petits-enfants: Marie-Eve, Alexis, Nathan et Samuel; ses frères et soeurs: feu Marcel, Rolande (Georges-Henri Simard), Irène (feu Gérald Parent), Jean-François (Marie-Léonnette Paulin), Noéma; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Boily: feu Alphonse (feu Marianna Barrette), feu Charlot (Brigitte Harvey), feu Marie-Joseph (feu Paul Bérubé), feu Marguerite (feu Simon Deslauriers), feu Jeanne-D'Arc (feu Nicolas Aubin), feu George-Émile (Jeanne-d'Arc Laforge), feu Noémie (Louis-Philippe Bouchard); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma (Québec) G8B 5W3 Tél: (418) 669-2000 ext: 6601.

Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Fernande Boivin et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site [www.complexefuneraireberubeetfils.com](http://www.complexefuneraireberubeetfils.com)



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité  
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132  
Courriel: info@berubeetfils.com  
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

**GAGNON (M. Pierre-Eugène)**



Le 15 janvier 2013, est décédé au Centre d'hébergement de la Colline de Chicoutimi, à l'âge de 92 ans, M. Pierre-Eugène Gagnon, époux de feu dame Géraldine Asselin, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité  
825 Bégin, coin des Champs-Élysées  
Chicoutimi**

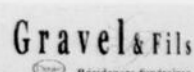
Les heures d'accueil sont le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 10 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 13 h 30 à la chapelle Gravel et Fils et les cendres seront déposées au columbarium Gravel et Fils.

Il était le fils de feu M. Ludger Gagnon et de feu dame Eugénie Bouchard.

Il fut à l'emploi de Postes Canada et il fut également un ancien combattant de la guerre 1939-1945.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Yvan Gagnon, feu Jean-Claude, Nicole (Stéphan Blackburn), France (Pierre H. Simard), Louise (Jean-François Martel), Réjean (feu Brigitte Patoine), Laurent (Guylaine Thibeault), Claire (Omar Boulaneb); ses petits-enfants: Frédéric Gagnon, Josée, Eric et feu Dany Blackburn, Catherine, Emilie et Claudia Gauthier, Jessica Bélanger, Pierluc, Laurie, Samuel et Marianne Gagnon, Marie-Claire Gagnon, Marilyn, Domenico et Sophia Muro et leur conjoint respectif; ses arrière-petits-enfants: Jérémie, Samuel, Cédric, Héloïse, Thomas et Shaun, Anthony, Louis-Gabriel, Ludovic, Mathias, Mike, Marie-Jeanne; sa grande amie Léona Maltais. Il était le frère de: feu Charles-Édouard, feu Raymond, feu Jean-Joseph, feu Georges, feu Paul, feu Madeleine, feu soeur Georgette et leur conjoint respectif. Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Gagnon et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: [www.graveletfilschicoutimi.com](http://www.graveletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité

**AVIS DE DÉCÈS**

**CÔTÉ (M. Jacques)**



Le 12 janvier 2013, est décédé à Alma, à l'âge de 72 ans et 8 mois, M. Jacques Côté, époux de feu Mme Louise Gingras et conjoint de Mme Thérèse Thériault, fils de feu M. Joseph-Henri Côté et de feu Mme Hermance Blackburn, demeurant rue St-Malo, Alma. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité**  
620 boul. Dequen Nord, Alma

à compter du samedi 19 janvier 2013 à 12 h. Une célébration de la Parole suivra à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils. Outre sa conjointe Mme Thérèse Thériault, il laisse dans le deuil ses enfants: Charles, Frédéric, Maxime (Sophie Truchon), Jonathan; ses petits-enfants: Scott, Daphnée, Elliott, Louis-Thomas et Charles-Olivier; ses frères et soeurs: Nicole (feu André Potvin, Guy Larouche), Claudette (Claude Dufour), Françoise (Donald Bérubé), Jeannot (feu Diane Croisetière), Doris (Jean-Yves Girard); ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Gingras et Thériault; les enfants de sa conjointe: Johanne Tremblay, Michel (Line Bouchard), feu Sylvie (Martine Gagnon), Nathalie (Carl Beaudoin) et leurs enfants; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation Michaël Lalancette, 1015 rue Grimard, Alma, Qc, G8B 2A4, tél.: 418-662-1101. Une bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Jacques Côté et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site [www.complexefuneraireberubeetfils.com](http://www.complexefuneraireberubeetfils.com)

(Robert Pelletier), Robin, Éric



Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité  
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132  
Courriel: [info@berubeetfils.com](mailto:info@berubeetfils.com)  
Site internet: [www.complexefuneraireberubeetfils.com](http://www.complexefuneraireberubeetfils.com)

**AVIS DE DÉCÈS**

**GAGNON (Mme Gemma)**  
1918 - 2013



Est décédée paisiblement à l'Hôpital de La Baie, le 14 janvier 2013, dame Gemma Gagnon. Elle était la fille de Thomas-Louis Gagnon et de Marie Gilbert et l'épouse de feu Lorenzo Tremblay (1911-1996). Elle demeurait au Domaine de la Présentation à Ville de la Baie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre-Émile (Marie-Thérèse Lépine), Jérôme, Julien (Nicole Gagné), Françoise (Gérard St-Gelais), feu Germain (Lise Boudreault), Grégoire, Gilles (Rachida M Faddel), Padoue (Patricio Bastos De Sousa), Lorraine et Diane; ses petits-enfants: Marie-Hélène, Anne-Marie, Elise, Hans, Lino, Miguel, Martin, Isabelle, Lyne, Jean-Pierre, Jean-François, Mélanie, Stéphanie, Jasmin, France-Aimé et Gaël; ses arrière-petits-enfants: Alexandre, Kéliane, Mathilde, Justine, François-Pierre, Sabrina, Marc-Antoine, Alexandra, Jérémie, Mathis et Grégoire; ses frères: feu Gabriel, feu Lucien, feu Gaston, Walter, Normand; sa soeur Bibianne ainsi que ses belles-soeurs et beaux-frères des familles Gagnon, Tremblay, Simard et Gilbert. La famille recevra les condoléances le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 19 janvier 2013 de 9 h 30 à 10 h 30 à la

**Coopérative Funéraire du Fjord**  
1091, avenue Mathieu (coin 2e rue)  
La Baie

Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 11 h à l'église St-Alexis de Grande-Baie. Les membres de la famille tiennent à formuler des remerciements sincères au personnel de l'Hôpital de la Baie et du Domaine de la Présentation pour la qualité de leurs soins et leur dévouement. Traduire les offrandes de fleurs par des dons au profit de la Fondation de l'Hôpital de la Baie, une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875  
Courriel: [coopdufjord@bellnet.ca](mailto:coopdufjord@bellnet.ca)  
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord  
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec)

**AVIS DE DÉCÈS**

**DESMEULES (M. Fernand)**

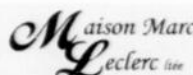


Est décédé, au CSSS Lac-Saint-Jean-Est, le 12 janvier 2013, à l'âge de 71 ans et 10 mois, M. Fernand Desmeules, fils de feu M. Roméo Desmeules et de feu Mme Marguerite Bolduc, demeurant à Desbiens. La dépouille mortelle a été confiée au

**Complexe Funéraire Marc Leclerc**  
100, rue Paré  
Roberval

Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 10 h 30 à l'église de Desbiens. Après les funérailles, la famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église et les cendres seront déposées au cimetière de Desbiens à une date ultérieure. Il laisse son fils Joël Desmeules; la mère de son fils, Christiane Baillargeon. Il était le frère de: Colette Desmeules (feu Roland Simard), feu Jeanne-Mance Desmeules (feu Eugène Lafamme), feu Laurent Desmeules (Janine Girouard), Gaston Desmeules (feu Françoise Munger, Ghislaine Caron), Murielle Desmeules (Rock Bailey), Richard Desmeules (Angela Tremblay), Solange Desmeules (feu Patrick Major), Adrien Desmeules (Johanne Robertson), Cécyle Desmeules (Jocelyn Gagnon), Martin Desmeules (Guylaine Sliger). Également, il laisse les membres de la famille Baillargeon, plusieurs neveux et nièces et autres parents et ami(e)s.

Munger, Ghislaine Caron)



Pour information: (418) 275-3335 télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: [mml@maison-marc-leclerc.com](mailto:mml@maison-marc-leclerc.com)  
Site web: [www.maison-marc-leclerc.com](http://www.maison-marc-leclerc.com)

**AVIS DE DÉCÈS**

**GAUTHIER (Mme Rosane Savard)**



Est décédée entourée de l'amour des siens, à la Maison Notre-Dame du Saguenay, le 6 janvier 2013, Mme Rosane Savard, épouse de M. Rémi Gauthier, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & fils, Réseau Dignité**  
825, Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 11 h à l'église St-Charles de Bourget. Elle était la fille de feu M. David Savard et de feu Mme Graziella Devin. Elle laisse dans le deuil outre son époux, M. Rémi Gauthier, ses enfants: Sylvie Gauthier, Patrice (Annie Morel); ses petits-enfants: Mathieu, Marie-Pier, Megan, Zachary; ses frères et soeurs: Rita Savard (Antoine Niquet), Jules (feu Lucette Boily, Jeannette Grenier), Guy (Roberte Harvey), Raymond (Robert Gauthier), Gaston (Bernadette Ménard), Yvonne (feu Jean Larouche), Yvonne, Andrée (René-Marc Simard), Clermont (Ghislaine Dubé); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mana Gauthier (feu Léo Pouliot), André (Bernadette Bouchard), Maurice, Castul (Lise Gaudreault), Réal (feu Madeleine Gagné), Jacques (Esther Tremblay), Bernard (Diane Dallaire), Pierre (Céline Potvin); ses filleuls: Marie-Hélène, Arold, Christian. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi département chirurgie et de la Maison Notre-Dame, particulièrement le Dr Michel Blackburn, pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bène-vole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Savard et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: [www.gravelletfilschicoutimi.com](http://www.gravelletfilschicoutimi.com)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances, télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: [info@gravelletfils.com](mailto:info@gravelletfils.com) - Site internet: [www.gravelletfils.com](http://www.gravelletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité

**AVIS DE DÉCÈS**

**DUFOUR (M. Pierre)**



Le 15 janvier 2013, est décédé à sa résidence, à l'âge de 57 ans et 11 mois, M. Pierre Dufour, époux de Mme Lynda Pothier, demeurant rue St-Jacques, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580 rue St-Dominique  
Jonquière

le samedi 19 janvier 2013 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 16 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le fils de feu Mme Yolande Bernier et de feu M. Roland Dufour. Outre son épouse, Mme Lynda Pothier, il laisse dans le deuil sa fille Valérie Dufour (Bruce Fortin); la fille de son épouse Caroline Pothier (Sylvain Girard); ses petits-enfants: Maxim et Mélià; son frère et sa soeur: Serge Dufour (Rolande Rainville), Lise (Roland Lessard); ses nièces: Julie et Sara. Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site [rsag.ca](http://rsag.ca) où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.

Lise (Roland Lessard); ses nièces:



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: [resfunsag@videotron.ca](mailto:resfunsag@videotron.ca)  
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay  
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

**AVIS DE DÉCÈS**

**GIRARD (Mme Christine)**



Le 15 janvier 2013, est décédée à Alma, à l'âge de 54 ans et 1 mois, Mme Christine Girard, fille de M. Bertrand Girard (Claudette Simard) et de dame Marcelle Gaudreault, demeurant rue Boivin à Alma. La famille recevra les condoléances le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 19 janvier 2013 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac-St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 10 h 30 à l'église St-Joseph d'Alma. Mme Girard sera confiée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et ses cendres seront déposées au cimetière de St-Nazaire. Outre son père et sa mère, elle laisse dans le deuil son fils Alexandre Girard (Caroline Lebel); ses petits-enfants: Ryan et Nelly. Elle était la soeur de: Sylvain, Hervé, Réal (Suzanne Tremblay), Odette (Claude Savard), Gilles, Patrice (Nancy Bastien) et Manon (Sébastien Tremblay). Elle laisse également dans le deuil son filleul Frédéric Girard, ses neveux et nièces: Sophie, Hélène, Maxime, Daniel, Francis, Emy, Véronique, Stéphanie, Michaël, Anny-Pierre, Joany, Jonathan D., Jonathan G., Simon-Pierre, Thomas, Florence et Megan ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Pour rendre hommage à Mme Girard, visitez le site [www.residencefunerairerelacstjean.com](http://www.residencefunerairerelacstjean.com)

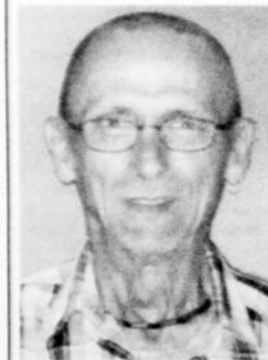
Stéphanie, Michaël, Anny-Pierre, Joany, Jonathan D., Jonathan G., Simon-Pierre, Thomas, Florence et Megan ainsi que de nombreux parents et amis.



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-St-Jean  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: [refulsj@cgocable.ca](mailto:refulsj@cgocable.ca)

**AVIS DE DÉCÈS**

**FORTIN (M. Alain)**

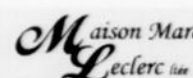


Est décédé paisiblement, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 15 janvier 2013, à l'âge de 62 ans et 7 mois, M. Alain Fortin, fils de feu M. Roland Fortin et de feu Mme Yolande Ouellet, demeurant à Saint-Félicien. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

**Complexe Funéraire Marc Leclerc**  
961, boulevard Sacré-Coeur  
Saint-Félicien

le jeudi 17 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 14 h 30 à la chapelle du Complexe Funéraire. Par la suite, la dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure. Il laisse ses enfants: Jackie et Joris Fortin; la mère de ses enfants: Marcelle Pelletier. Il était le frère de: feu Marlène Fortin (Marcel Julien), Jacynthe Fortin (Jean-Marc Lavoie), Myrta Fortin, Jean Fortin, Gitane Fortin et Martine Fortin (France Brassard); le parrain de Steeve Fortin et le beau-frère de Michelle Pelletier (Bernard Bédard). Également, il laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation Défi-Cancer, secteur Domaine-du-Roy.

Jackie et Joris Fortin; la mère de ses enfants: Marcelle Pelletier.



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688  
Courriel: [mml@maison-marc-leclerc.com](mailto:mml@maison-marc-leclerc.com)  
Site web: [www.maison-marc-leclerc.com](http://www.maison-marc-leclerc.com)

**AVIS DE DÉCÈS**

**KÉROUACK (Mme Rose-Hélène Gaudreault)**

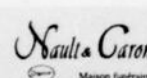


Le 13 janvier 2013, est décédée à la Résidence Sainte-Marie de Jonquière, à l'âge de 88 ans, Mme Rose-Hélène Gaudreault, épouse de feu M. Hubert Kérouack, demeurant à Jonquière. Elle était la fille de feu M. Ernest Gaudreault et de feu Mme Emilie Lalancette. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité**  
2033, Sainte-Famille, Jonquière (secteur Kénoyami)

Les heures d'accueil sont: le vendredi 18 janvier 2013 de 9 h à 14 h. Une célébration d'adieu aura lieu le même jour à 14 h à la chapelle Nault et Caron. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Sylvain Kérouack (Françoise Fontaine), Jean (Claire Tremblay), Suzanne (Serge Guérin) et France; ses petits-enfants: François, Isabelle, Olivier, Simon (Éliane Gravel), Catherine et Elodie. Elle était la soeur de: feu Lydia, feu Elie (feu Marie-Marthe Vaillancourt), feu Laurette (soeur du Bon-Pasteur), feu Robert (Aline Girard), Lucien (Raymonde Gadbois), feu Jeannette (feu Victor Bouchard), feu Armand, feu Hermance (soeur du Bon-Conseil), Blanche-Yvonne (Henri-Paul Girard), Bernadette (Marcel Grenon), Raymond (Magella Labrecque), feu Jean-Claude (Nicole Charland) et feu Martine (Maurice Girard); la belle-soeur de: Emilienne Kérouack, Gilles, Louise, Claire et Catherine. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Un merci spécial au personnel de l'Auberge Beau-Séjour, du CSSS de Jonquière et à celui de la Résidence Sainte-Marie pour les bons soins prodigués à notre mère. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de du Fonds de dotation Santé Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à Mme Gaudreault et signer le livre des invités rendez-vous sur le site [www.honneur-memoires.com](http://www.honneur-memoires.com)

Catherine. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051  
Courriel: [info@naultetcaron.com](mailto:info@naultetcaron.com) - Site internet: [www.naultetcaron.com](http://www.naultetcaron.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité

AVIS DE DÉCÈS

**GIRARD (Mme Raymonde Desgagné)**



Est décédée paisiblement, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 15 janvier 2013, à l'âge de 65 ans et 7 mois, Mme Raymonde Desgagné, épouse de M. Raymond Girard, demeurant à Saint-François-de-Sales. Elle était la fille de feu M. Joseph Desgagné et de feu Mme Marguerite Savard. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

**Complexe Funéraire Marc Leclerc**  
100, rue Paré  
Roberval

le jeudi 17 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 11 h à l'église de Saint-François-de-Sales et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-François-de-Sales à une date ultérieure.

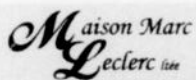
Outre son époux, M. Raymond Girard, elle laisse sa fille Louise (Bernard Bergeron) et son petit-fils adoré Samuel Bergeron.

Elle était la soeur de: Jean-Noël (Germaine Paul), feu Claudette (feu Réjean Girard), Marlène (Jean-Pierre Girard), Francine (Guy Fortin), Yvon, feu Johanne (Richard Routhier); la belle-soeur de: Géraldine Girard (feu Maurice Sergerie, Jacques Coupal), feu Réjean Girard (feu Claudette Desgagné), Marguerite Girard (feu Rémi Tremblay, André Girard), Jean-Pierre Girard (Marlène Desgagné), Serge Girard (Lise Savard), feu Lise Girard (Renald Fortin), Suzanne Girard (Mario Martel), Sylvain Girard (feu Sylvie Paul, Sylvie Lavoie), Jeannine Girard (feu Égide Bonneau), Bruno Girard (Sylvie Lavoie), feu Ginette Girard (Jean-Louis Allard), Linda Girard (Michel Larouche), Johanne Girard (feu Réginald Duchesne, Gilles Simard), Sylvie Girard (Bernard McNicoll).

Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et ami(e)s.

Elle était Fille d'Isabelle.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à l'Association pulmonaire du Québec.



Pour information: (418) 275-3335 télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com  
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

**MC NICOLL Mme Francine (Picken)**



Le 11 janvier 2013, est décédée à sa résidence, à l'âge de 67 ans et 4 mois, Mme Francine Mc Nicoll, fille de feu Mme Marie-Jeanne Bélanger et de feu M. Philippe Mc Nicoll, demeurant rue Labrecque, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique  
Jonquière

le samedi 19 janvier 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 12 h 30 à l'église Notre-Dame-de-la-Paix. L'inhumation aura lieu au cimetière Arvida. Elle laisse dans le deuil son fils adoré Matthieu; ses soeurs: Pierrette Mc Nicoll, Lise (François Conrad), de même que de nombreux amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de l'Association des maladies pulmonaires du Québec. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca  
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay  
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

**SAVARD (Mme Fernande Girard)**



Le 11 janvier 2013, est décédée à Alma, à l'âge de 92 ans et 1 mois, Mme Fernande Girard, fille de feu M. Benoît Girard et de feu dame Léovina Harvey, épouse de feu M. Lauréat Savard, demeurant rue des Noisetiers à Alma. La famille recevra les condoléances le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 19 janvier 2013 à compter de 9 h à 14 h

**Résidence Funéraire Lac-St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 10 h 30 à l'église Ste-Marie d'Alma. Mme Girard a été confiée à l'Alliance funéraire du Royaume.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Luc Savard (Carmen Otis), feu Serge (feu Francine Tremblay), Claude (Martine Tremblay) et Line (Jean-Marie Larouche); ses petits-enfants: Patrick (Karine), Nicolas (Marie-Eve), Sébastien (Vicky), Frédéric (Stéphanie) et Barbara (Nicolas), Karl (Catherine) et Martin, Mathieu (Marie-Anne) et Marie-Anne, Sonia (Patrice et Kevin), Julie (Mathieu) et Steeves; ses arrière-petits-enfants bien aimés: Émile et Charles, Raphaël et Simon, Léa et Julia, Tristan et Jérémie, Samuel, Mia, Layka et Kellianne. Elle était la soeur de: feu Rose-Aline (feu Paul-Émile Perron), Florence (feu Maurice Marcoux), Roland (feu Georgette St-Pierre), Phydime (Colombe Coudé), Yolande (feu Lucien Guérin), Jeannine (feu Rita Marcoux), Aline (feu Maurice Tremblay), feu Mona (feu Jérémie Côté, Alphonse Bélanger) et Dora (Tony Bengoufa). Elle était la belle-soeur de: feu Adora Savard (feu Joseph Tremblay, feu Jean Lafleur), feu Cécile (feu Alphonse Boily, feu Goyet Barrette), feu Pau-Henry (feu Rose-Aimée Poitras), Louis-Philippe (feu Rita Marcoux), Aline (feu Maurice Tremblay), feu Lucille (feu Julien Bouchard), Laurent (Irene Tremblay), feu Lucienne (feu Guy Larouche) et feu Marcelle. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boul. Champlain Sud, Alma, G8B 5W3.

La famille tient à remercier le personnel du 2e et du 5e étage de l'Hôtel-Dieu d'Alma pour la qualité de soins prodigués à Mme Girard.

Pour rendre hommage à Mme Girard, visitez le site www.residencefunerairerelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac-St-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: refuhs@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

**PELLETIER (M. Jean-Léon)**  
1939 - 2013



À Charry, le 12 janvier 2013, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédé M. Jean-Léon Pelletier, fils de feu dame Marie-Anne Dionne et de feu M. Adélar Pelletier. Il laisse dans le deuil ses 3 enfants: Dominique, Valérie (Marital Nadeau) et Frédéric (Cathy Roberge); Yolande Michaud, la mère de ses enfants; ses 6 petits-enfants: Marianne, Geneviève, Émilie, Jonathan, Eve Lorie et Alexandre; de nombreux frères et soeurs: Danielle, Dolorès, Monique, Ginette, Odette, Louis-René, Jean-Yves, Serge, Marcel, feu Roland, feu Denis, feu Normand; ses beaux-frères et belles-soeurs; ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs ami(e)s. Un merci particulier au personnel soignant du Centre de santé Paul-Gilbert de Charry pour leur dévouement auprès de Jean-Léon ainsi qu'à l'abbé Raymond Poulin pour son soutien spirituel. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

**Coopérative funéraire des Deux Rives, Centre funéraire d'Aubigny**  
154, rue du Mont-Marie, Lévis, G6V 8X1  
Informations: (418) 835-5553, envoi d'un message de sympathie  
Télécopieur: (418) 835-2313 - www.coopfuneraire2rives.com

le samedi 26 janvier 2013 de 13 h à 15 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée au salon le même jour à 15 h 30. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Kamouraska. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Paul-Gilbert, téléphone: (418) 380-8997. Des formulaires seront disponibles sur place.

Direction funéraire: Coopérative funéraire des Deux Rives, Siège social  
280, Be Rue, Québec (Québec) G1L 2N9  
Téléphone: 418-688-2411, télécopieur: 418 525-6971 www.coopfuneraire2rives.com

AVIS DE DÉCÈS

**POTVIN Mme Françoise (Laferrière)**  
1925-2013



Aux Jardins du Haut St-Laurent à Québec, le 9 janvier 2013, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Françoise Potvin, épouse de feu M. André Laferrière, fille de feu M. Joseph Potvin et de feu Mme Rose-Alice Lévesque. Elle demeurait à Québec, native de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil sa soeur Huguette (feu Michael H. Cain); son frère Jean-Luc et ses belles-soeurs: Édith Lanthier et Rachel Côté (feu Raymond Potvin) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances à

**la chapelle mariale de la Cathédrale de Chicoutimi**  
514 rue Racine  
Chicoutimi

le samedi 19 janvier 2013 à compter de 9 h 30. Une cérémonie religieuse sera célébrée en présence des cendres le samedi 19 janvier 2013 à 10 h 30 à la chapelle. La famille tient à remercier tous les membres du personnel du Jardins du Haut Saint-Laurent pour les bons soins prodigués et leur gentillesse. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la fondation de votre choix.

Direction funéraire: Claude Marcoux Ltée  
Pour informations: (418) 839-8823

AVIS DE DÉCÈS

**RICHARD (M. Georges)**

« Le coeur s'arrête mais l'Amour jamais ne cesse »



Le 4 janvier 2013, est décédé à Naples en Floride, à l'âge de 62 ans et 3 mois, M. Georges Richard, retraité de la Sûreté du Québec. Il était l'époux de Mme Lise Côté et le fils de feu Mme Lédée Arseneault et de feu M. Fidèle Richard. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique, Jonquière

le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 19 janvier 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 11 h à l'église St-Dominique. Les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Outre son épouse chérie Mme Lise Côté, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Fernand Richard (Claudette Marleau), Claudette (Marcel Gagnon), Marcel (Claudette Arseneault), Lina (Serge Tremblay), Daniel (Johanne Morin); son beau-père M. Camil Côté (feu Mme Jeannine Boivin); ses beaux-frères et belles-soeurs: Céline (Gilles Thibeault), Nicole (Gérard Paquet), Alain, Jacques (Hélène Fortin), Michèle (Benoit Munger), Marlène (Régis Larouche), Réjean (Marie-Josée Dufour), Andrée (Marc Tremblay). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site: rfsag.ca où vous pourrez également transmettre vos messages de condoléances.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca  
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay  
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

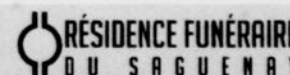
**TREMBLAY (M. Guy)**



Le 15 janvier 2013, est décédé à sa résidence, à l'âge de 69 ans et 11 mois, M. Guy Tremblay, époux de feu Mme Marcelle Guilbeau, conjoint de Mme Céline Chouinard, demeurant boul. du Royaume, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580 rue St-Dominique  
Jonquière

le vendredi 18 janvier 2013 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 11 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le fils de feu Mme Géraldine Daigle et de feu M. Roméo Tremblay. Outre sa conjointe, Mme Céline Chouinard, il laisse dans le deuil son frère Nicol Tremblay (Louise Roussel). Il était aussi le frère de feu André Tremblay. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Marcel Chouinard (Lina Simard), Yvan (Véronique Imbeault), feu Robin ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer.



Pour informations: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca  
Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay  
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

AVIS DE DÉCÈS

**THIBEAULT (Mme Annette Bolduc)**



Le 13 janvier 2013, est décédée au CSSS Maria-Chapelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 80 ans et 11 mois, Mme Annette Bolduc, épouse de M. Louis Thibault, demeurant à Girardville. Elle était la fille de feu M. Henri Bolduc et de feu Mme Albertine Fontaine. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

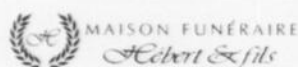
**Funérarium Hébert et Dion**  
181 rue Principale  
Girardville

le vendredi 18 janvier 2013 de 11 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 19 janvier 2013, jour des funérailles, à compter de 8 h 30.

Les funérailles de Mme Annette Bolduc seront célébrées le samedi 19 janvier 2013 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Girardville.

Outre son époux, M. Louis Thibault, elle laisse dans le deuil ses enfants: Denis (Gaétane Ste-Croix), Yvon (Lucie Maltais), Gaétane (ex-époux Roger Duchesne), Réjean, feu Louise (ex-époux Mario Paul) et Suzie (Guy Girard); ses petits-enfants: Carl, Nancy, Tracy (Jean-Sébastien Tremblay), Steeven, Roger Jr, Pierre-Luc, Stéphanie, Michaël, Suzie, David, Molly et Tommy; ses arrière-petits-enfants: Chloé, Madden, Myles et Louis; ses frères et sœurs: Cécile, René (Colette Laflamme), Marcel (feu Micheline Bouchard), Lucien (Edmondine Tremblay), Gilles, Irène (Raymond Genest), Jeanne-Mance (Ghislain Lamontagne) et feu André; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Bernadette (feu Philippe Savard), feu Mériid (feu Yvette Girard), feu Alyne (feu Willy Fontaine), feu Anna (feu Albert Savard), feu Germaine (feu Émile Cousineau), feu Lucie (feu Léopold Toupin), feu Irène (Paul Fontaine), Patrick (Gisèle Boulianne), feu Edmour (Flore Marceau) et feu Wilfrid (Fernande Boulianne) ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapelaine, 2000 boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet: [www.fondationcentremariachapelaine.ca](http://www.fondationcentremariachapelaine.ca)



Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 258-1010  
Télécopieur: (418) 276-1447, courriel: [info@hebertetfils.com](mailto:info@hebertetfils.com) - Site internet: [www.hebertetfils.com](http://www.hebertetfils.com) Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

**TREMBLAY (M. Jean-Claude)**



Est décédé dans la sérénité, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 8 janvier 2013, à l'âge de 72 ans et 7 mois, M. Jean-Claude Tremblay, fils de feu M. Henri Tremblay et de feu Mme Marie-Anne Lapointe, demeurant à Saint-Félicien. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

**Complexe Funéraire Marc Leclerc**  
961, boulevard Sacré-Coeur  
Saint-Félicien

le vendredi 18 janvier 2013 de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de midi. Le service funéraire aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à 14 h à la chapelle du Complexe Funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure. Il était le frère

de: Ghislaine Tremblay (feu Lucien Leclerc), feu Henri-Paul Tremblay, Raymonde Tremblay, Ginette Tremblay (Réal Martel). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688  
Courriel: [mml@maison-marc-leclerc.com](mailto:mml@maison-marc-leclerc.com)  
Site web: [www.maison-marc-leclerc.com](http://www.maison-marc-leclerc.com)

AVIS DE DÉCÈS

**TREMBLAY (M. Jean-Marie)**



Le 14 janvier 2013, est décédé au Centre d'hébergement de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, à l'âge de 91 ans et 5 mois, M. Jean-Marie Tremblay, époux de feu Mme Jeannette Meunier, demeurant à St-Gédéon. Les membres de la famille reçoivent les parents et amis à

la salle communautaire  
208, rue Dequen, St-Gédéon  
sous la direction de la Maison funéraire Hébert & Desbiens

le jeudi 17 janvier 2013 de 14 h à 17 h et 19 h à 22 h et le vendredi 18 janvier 2013, jour des funérailles, de 9 h à 11 h. Les funérailles de M. Jean-Marie Tremblay seront célébrées le vendredi 18 janvier 2013 à 11 h à l'église de St-Gédéon. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière paroissial. Il était le fils de feu M. Dominique Tremblay et de feu Mme Bertha Lapointe. Il laisse dans le deuil ses enfants: Geneviève (Bernard Lapointe), Gérard (Florence Desgagné), Angella (Richard Desmeules), Cécile (Léo Bertoini), Madeleine (Robert Simard), Luc (Pauline Gagnon), André (Linda Desmeules), Noëlla (Louis-Georges Allard), Véronique (Alain Boulanger) et Lucie (Gérard Audet); son fils adoptif feu Alfred St-Laurent (Anne-Marie Ethier); ses petits-enfants; ses frères et sœurs: Madeleine (Albéric), Françoise (Robert), Florence (Roland), Isidore (Monique), Clément (Thérèse), Maurice (feu Thérèse), Paul-Yvon (Louise), Céline (Léonce), Jean-Marc (Francine) et Roseline (Jean-Guy); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Meunier; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société Alzheimer de la Sagamie.



Pour informations: Bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: [hebertdesbiens@bellnet.ca](mailto:hebertdesbiens@bellnet.ca) et site internet: [hebertdesbiens.com](http://hebertdesbiens.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et St-Gédéon. (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

**TREMBLAY (Mme Carole)**



Le 15 janvier 2013, est décédée au CSSS de Chicoutimi, à l'âge de 70 ans et 4 mois, Mme Carole Tremblay, épouse de feu M. Albert Fradette, demeurant à La Baie. Elle était la fille de dame Blanche-Yvette Gagné et de feu M. Louis-Joseph Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 17 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h à la

**Coopérative funéraire du Fjord**  
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)  
La Baie

Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 18 janvier 2013 à 11 h à l'église Notre-Dame de La Baie. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Lise Fradette (Camil Gaudreault), Mona (feu Jean-Marc Simard, Guy Michaud), Nancy, Steeve (Linda Dubeau), Yves (Alexandra Simard), Jocelyn (Vicky Loiselle); ses petits-enfants: Sabrina, Stéphanie, Vanessa, Patricia, Keven, Jimmy, Pamela, Nicolas, Sara, Tania, Cédric, Jessica, Maxime, Lydia, Tiffany, Alexandre, Carolanne, Nelly, Ann-Sophie; ses arrière-petits-enfants: Naomie, Rosalie, Kate et Alex; sa mère Mme Blanche-Yvette Gagné; ses frères et sœurs: Gaétan Tremblay, Réjean, Michel, Germain, Camil, Yvan, feu Jacques, Christine, Diane, Ginette et leur conjoint(e); ses beaux-frères et belles-sœurs: Laurent Fradette, Armand, feu Gaston, feu René, feu Gisèle, Gaby, Simone, Monique, Germaine, Annette, feu Yvette et leur conjoint(e) et de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875  
Courriel: [coopdufjord@bellnet.ca](mailto:coopdufjord@bellnet.ca)  
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord  
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

**VALOIS (Mme Rose-Anna Villeneuve) 1910-2013**



Entourée de l'amour des siens, à l'Hôpital Général de Québec, le 14 janvier 2013, à l'âge de 102 ans et 4 mois, est décédée dame Rose-Anna Villeneuve, fille de feu dame Léa Provencher et de feu M. Joseph Villeneuve, épouse de feu M. Emilio Valois. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Lépine Cloutier Ltée**  
6450, Henri-Bourassa  
Québec (Québec) G1H 3B9

le vendredi 18 janvier 2013 de 19 h à 21 h 30 et le samedi 19 janvier 2013 de 13 h 30 à 15 h 30. Une liturgie de la Parole suivra à 15 h 30 en la chapelle du Complexe funéraire Lépine Cloutier, 6450, Henri-Bourassa, Québec. Elle est allée rejoindre tous les défunts de sa famille et de sa belle famille. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierrette, Cécile (Paul-René Bouchard), Normand (Francine Tremblay) et Jean (Louise Rancourt); ses petits-enfants: Christine Provencher (Serge Pelletier), Marie-Claude Provencher (François Choquette), Martin Provencher (Anik Thivierge), Alain Bouchard (Tanya Levesque), François Bouchard (Isabelle Tardif), Valérie Bouchard, Luc Valois (Cathy Frigon), Véronique Valois (François Girard), Jérôme Valois (Audrey Villeneuve), Stéphane Valois (Véronique Tremblay) et Annie Valois (Martin Blondeau); ses arrière-petits-enfants; ses belles-sœurs: Yolande Valois (feu Emilien Girard), Georgiana Girard (feu Raymond Valois) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier tout spécialement Delviane Auger et tout le personnel de l'unité 2000 de l'Hôpital Général de Québec pour les bons soins reçus. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec, Qc, G1S 3G3, tél.: 418-683-8666.

Direction funéraire: Lépine Cloutier Ltée.  
Pour renseignements: (418) 529-3371, télécopieur: (418) 767-2309  
Courriel: [lc@lepinecloutier.com](mailto:lc@lepinecloutier.com)

AVIS DE DÉCÈS

**VILLENEUVE (M. Joseph-Aimé)**



Le 15 janvier 2013, est décédé à la Résidence Sainte-Marie de Jonquière, à l'âge de 78 ans et 3 mois, M. Joseph-Aimé Villeneuve, époux de Mme Moïsette Ménard, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité**  
2033, Sainte-Famille, Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont: le vendredi 18 janvier 2013 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 19 janvier 2013 à 10 h 30 à l'église Sainte-Famille de Jonquière (secteur Kénogami). Il était le fils de feu M. Joseph-Edouard Villeneuve et de feu Mme Graziella Dufour. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Moïsette Ménard; ses enfants: Chantale Villeneuve (David Gobeille) et Stéphane Villeneuve (Sarah Cyr); ses petits-enfants: Gabrielle Lavoie Villeneuve, William Ludovic Villeneuve Hudon, Jacob, Maria, Anne et Clara Cyr Villeneuve; ses frères et sœurs: Albert Villeneuve (feu Julianna Mérette, France Lapointe), Aurélien (Élisabeth Tremblay), Louis (Lisette Rousseau); ses belles-sœurs: Anita Ménard (Roland Blackburn) et Gisèle Bouchard (feu Marcel Hébert). Il était le frère de: feu Paul Villeneuve (Huguette Boivin), feu Yvon (feu Monique Ouellet, Victoire Blackburn), feu Jeannine (feu Georges Poulin), feu Guy (Lisette Gagné), feu Raymond (feu Carmen Lapiere), feu Lévis (feu Aline Gilbert). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la fabrique de la paroisse Sainte-Famille sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre un hommage à M. Villeneuve et signer le livre des invités rendez-vous sur le site [www.honneur-memoires.com](http://www.honneur-memoires.com)



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051  
Courriel: [info@naultetcaron.com](mailto:info@naultetcaron.com) - Site internet: [www.naultetcaron.com](http://www.naultetcaron.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

MESSE ANNIVERSAIRE

**GILBERT (M. Rémi)**



Le 24 janvier 2012, tu nous as subitement quittés.

Ton départ a laissé un grand vide car tu étais un homme au grand coeur.

Tu reposes maintenant en paix là-haut et cela nous aide à accepter ton départ.

Continue à veiller sur nous en étant notre ange gardien.

En mémoire de M. Rémi Gilbert, fils de Mme Thérèse Girard et de M. Gaétan Gilbert, époux de Mme Julie Ringuette, une messe sera célébrée

le samedi 26 janvier 2013 à 16 h  
à l'église Notre-Dame, Laterrière

Parents et amis sont invités à y assister.

Émilie Heymans se retire

# Le dernier plongeon

SIMON DROUIN

La Presse

MONTREAL - Tout en haut de la tour ou sur le bout du tremplin, elle était le plus souvent seule, tout en contrôle. Mais le plongeur, à ce niveau, est un aussi sport d'équipe. Derrière la plongeuse, il y a l'entraîneuse, le préparateur physique, la psychologue, la famille.

En pensant à ces gens, Émilie Heymans n'a pu maîtriser ses émotions en annonçant sa retraite du sport auquel elle a consacré 20 ans de sa vie, mercredi midi.

Ce n'est pas un hasard si l'événement, sans prétention, s'est déroulé au complexe sportif Claude-Robillard, à Montréal, là où tout a commencé. D'abord comme gymnaste, au club Gymnix. Puis comme plongeuse, au club CAMO, un sport qui semblait mieux adapté à sa grande taille.

Dès 2000, Heymans y a aussi connu l'un des deux plus beaux moments de sa carrière : sa qualification pour les Jeux olympiques de Sydney, après un duel ultraserré avec Myriam Boileau. Son rêve se concrétisait, mais ce n'était qu'un début. Elle a participé à quatre JO, montant chaque

« Elle avait ce style unique, spécial : grande, élégante, spectaculaire, précise. »

- Michel Larouche

fois sur le podium, un exploit inédit en plongeon. « J'ai été très chanceuse d'avoir été capable de réaliser mon rêve à quatre reprises », a dit la retraitée de 31 ans.

C'est là que sa voix s'est étranglée, quand elle a voulu remercier les personnes « exceptionnelles » qui l'avaient accompagnée dans la dernière ligne droite : son entraîneuse Yihua Li, qui lui a remis les clés de sa maison de Pointe-Claire pour qu'elle puisse aller se reposer entre deux entraînements ; son préparateur physique Alain Delorme, qui lui a donné la rapidité d'exécution nécessaire pour rivaliser avec les minuscules Chinoises ; sa psychologue Penny Werthner, qui a fait d'elle « championne de la concentration ». Sans oublier ses parents Marie-Paule et Éric, eux-mêmes athlètes accomplis, qui ont accompagné leur fille du début à la fin, et les fédérations québécoise et canadienne, facilitateurs incontournables.

Médaille d'argent à Sydney au 10 m synchro, Heymans s'est véritablement révélée quand elle a décroché le titre mondial à la tour aux Mondiaux de Barcelone, en 2003. Cette

grande timide devenait soudainement un centre d'intérêt pour les médias, un rôle avec lequel elle a longtemps eu du mal à composer, à l'opposé d'Alexandre Despatie, son pendant masculin. Mercredi, elle semblait tout à l'aise en passant d'un micro à l'autre. « À la limite, j'aime presque ça donner des entrevues ! » a-t-elle noté, amusée.

## Des hauts et des bas

Cette attention accrue l'a desservie aux JO d'Athènes. Inscrite aux quatre épreuves, sa seule médaille de bronze au 10 m synchro avait représenté une déception. « J'ai "choké" ! » a-t-elle crûment lâché, une déclaration qui lui a longtemps collé à la peau. Ce fut encore plus difficile l'été suivant aux Mondiaux de Montréal alors qu'elle s'est brouillée avec Michel Larouche, son entraîneur de l'époque.

Présent à l'annonce de mercredi, Larouche a souligné la « discipline » et la « persévérance » de cette athlète dont il a bâti les fondations techniques. « Elle s'est prise en main et a fait ce qu'il faut pour atteindre ses objectifs, a-t-il souligné. C'est ce que je souhaite à tous les jeunes plongeurs. »

Accueillie par Li à Pointe-Claire, Heymans a patiemment construit ce qui allait devenir l'autre grand moment de sa carrière : sa médaille d'argent à la tour aux JO de Pékin, entre les deux Chinoises. Le directeur technique de Plongeon Canada, Mitch Geller, conserve un « souvenir indélébile » de son trois et demi renversé au Cube d'eau pékinois. « Ce sera difficile de ne plus voir ses plongeurs, a-t-il dit. Elle avait ce style unique, spécial : grande, élégante, spectaculaire, précise. Aucun autre plongeur dans le monde ne possède ces attributs. »

Après ce triomphe, Heymans s'est reconvertie au tremplin de 3 mètres, un pari réussi qui lui a valu l'argent mondial, l'année suivante, et le bronze olympique en synchro, l'été dernier. « Émilie a tout vécu : les hauts, les bas et les bas plus profonds encore, a relevé Jennifer Abel, sa partenaire à Londres. Mais elle est toujours remontée pour revenir encore plus forte. »

À 31 ans, Heymans sentait qu'elle avait fait le tour du jardin et maximisé son potentiel. Elle compte dorénavant se réaliser dans son autre passion, la couture et la mode. Elle a déjà lancé sa propre ligne de maillots de bain, que le grand public pourra découvrir dans la nouvelle émission *Le grand saut* (V, fin février).

La famille du plongeur lui manquera, mais elle ne s'ennuiera pas une seconde d'être mouillée et entrer à l'eau. « Surtout l'hiver, quand il fait froid... »

## SES HAUTS FAITS D'ARMES

Titres nationaux : 38

Médailles internationales : 84

Les principales :

- Or à la tour aux Mondiaux juniors de 1997
- Argent au 10 m synchro aux JO de Sydney en 2000 (avec Anne Montminy)
- Or à la tour aux Mondiaux de 2003
- Bronze au 10 m synchro aux JO d'Athènes en 2004 (avec Blythe Hartley)
- Argent au 10 m aux JO de Pékin en 2008
- Argent au 3 m aux Mondiaux de 2009
- Bronze au 3 m synchro aux JO de Londres en 2012 (avec Jennifer Abel)

Seule plongeuse médaillée à quatre JO

Seule athlète canadienne médaillée à quatre JO d'été consécutifs

Après sa conférence de presse très émotive, Émilie Heymans a posé avec le grand sourire pour le photographe de La Presse.

(Photo Ivanoh Demers, La Presse)



HOCKEY

LIGUE NATIONALE

DÉBUT DE LA SAISON RÉGULIÈRE

Samedi 19 janvier

Ottawa à Winnipeg, 15h  
 Chicago à Los Angeles, 15h  
 Pittsburgh à Philadelphie, 15h  
 Rangers à Boston, 19h  
 Toronto à Montréal, 19h  
 New Jersey à Islanders, 19h  
 Washington à Tampa Bay, 19h  
 Caroline à Floride, 19h30  
 Detroit à St-Louis, 20h  
 Columbus à Nashville, 20h  
 Phoenix à Dallas, 20h  
 Colorado à Minnesota, 21h  
 Anaheim à Vancouver, 22h  
**Dimanche 20 janvier**  
 Philadelphie à Buffalo, 12h30  
 Pittsburgh à Rangers, 19h  
 San Jose à Calgary, 19h  
 Edmonton à Vancouver, 21h  
 Chicago à Phoenix, 22h  
**Lundi 21 janvier**  
 Winnipeg à Boston, 13h  
 Tampa Bay à Islanders, 13h  
 St-Louis à Nashville, 18h  
 Buffalo à Toronto, 19h  
 Floride à Ottawa, 19h30  
 Detroit à Columbus, 19h30  
 Anaheim à Calgary, 21h  
**Mardi 22 janvier**  
 Winnipeg à Washington, 19h  
 Tampa Bay à Caroline, 19h  
 Dallas à Detroit, 19h30  
 Floride à Montréal, 19h30  
 Philadelphie au New Jersey, 19h30  
 Nashville à Minnesota, 20h  
 St-Louis à Chicago, 20h30  
 Los Angeles au Colorado, 21h  
 San Jose à Edmonton, 22h

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Portland	38	23	13	1	117	112 48
Worcester	38	19	15	1	99	113 42
Providence	35	19	14	0	88	97 40
Manchester	38	17	17	2	107	105 38
St-John's	38	16	20	1	92	113 34

SECTION NORD-EST

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Springfield	36	21	9	3	123	90 48
Brdgeport	38	18	16	2	121	125 40
Connecticut	38	16	18	3	104	119 36
Albany	34	14	13	1	90	93 35
Adirondack	35	15	18	1	83	100 32

SECTION EST

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Syracuse	37	24	8	2	131	100 53
Binghamton	36	24	8	1	118	87 52
Hershey	39	20	17	1	103	94 42
Scranton	38	18	17	2	91	96 39
Norfolk	36	14	19	2	89	111 31

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Toronto	36	22	11	2	124	91 47
Abbotsford	37	18	12	3	84	79 43
Lake Erie	39	20	16	2	121	121 43
Rochester	37	19	15	2	124	117 41
Hamilton	37	13	20	1	79	118 30

SECTION CENTRE-OUEST

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
G. Rapids	37	21	12	2	113	100 46
Chicago	35	18	12	3	94	94 41
Milwaukee	37	17	14	3	97	107 40
Rockford	38	19	17	1	116	114 41
Peoria	38	17	17	2	92	118 38

SECTION SUD

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Charlotte	40	24	11	2	123	98 53
Texas	39	22	12	3	103	98 49
Houston	38	18	13	4	108	106 43
Oklahoma	38	15	2	3	116	122 41
San Antonio	40	16	20	0	400	114 36

Mardi 15 janvier

Connecticut 6 Portland 1  
 Hamilton 1 Abbotsford 3  
 W.-B./Scranton 4 Norfolk 2  
 Springfield 7 Manchester 5

Mercredi 16 janvier

Texas 1 Chicago 4  
 G. Rapids 0 Charlotte 1  
 Hershey 3 Worcester 2 (F)  
 Rochester 1 Binghamton 5  
 Hamilton à Abbotsford, 22h.

Jeudi 17 janvier

G. Rapids à Charlotte, 19h.  
 Vendredi 18 janvier  
 Lake Erie à Hershey, 19h.  
 Albany à Adirondack, 19h.  
 Connecticut à Springfield, 19h.  
 Toronto à Binghamton, 19h05.  
 Syracuse à Rochester, 19h05.  
 Portland à Providence, 19h05.  
 St-John's à Norfolk, 19h30.  
 Manchester à Worcester, 19h30.  
 San Antonio à Oklahoma, 20h.  
 Peoria à Rockford, 20h05.  
 Texas à Chicago, 20h30.

LES MARQUEURS

MJ	B	A	PTS
Eberle, Oki.C.	34	25	26 51
Schultz, Oki.C.	34	18	30 48
Audy-Mar, Spring.	36	16	24 40
Atkinson, Spring.	37	17	31 38
Aucoin, Toronto	34	10	27 37
Niederreiter, Bridg.	37	19	17 36
Nyquist, Grand Rpd.	37	13	23 36
Johnson, Syracuse	36	20	15 35
Brennan, Rochester	36	14	21 35
Taffe, Hershey	36	8	27 35
T. Hall, Oki.C.	26	14	20 34
Kostka, Toronto	34	6	28 34
Zucker, Houston	34	16	17 33
Connolly, Syracuse	36	15	18 33
St-Pierre, Rockford	38	14	19 33
Schenn, Adir.	33	13	20 33

JUNIOR MAJEUR

SECTION TELUS EST

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Baie-Comeau	44	29	11	2	178	123 62
Rimouski	44	28	11	4	170	140 61
Québec	43	25	15	1	160	127 53
Chicoutimi	45	22	19	2	129	136 48
Victoriaville	44	18	19	2	150	154 43
Shawinigan	42	9	28	3	88	166 23

SECTION TELUS OUEST

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Rouyn-Nor	43	28	14	0	179	159 57
Blainville B.	43	25	13	4	179	123 55
Drummond.	42	24	15	2	140	142 51
Val-d'Or	44	22	19	0	175	164 47
Gatineau	43	18	22	1	142	165 39
Sherbrooke	43	12	25	2	114	178 30

SECTION MARITIMES

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Halifax	42	35	4	2	205	113 73
Moncton	43	26	16	1	170	142 53
L.-P.-E.	44	25	17	2	163	154 52
A-Bathurst	46	18	22	5	159	179 42
Saint-Jean	43	18	25	0	118	169 36
Cap-Breton	44	9	28	3	106	191 25

SECTION ALEXANDRE-BURROWS

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Longueuil	39	29	7	3	175	103 61
Lachine	40	26	14	0	186	154 52
Kahnawake	40	14	21	3	166	207 33
Valleyfield	39	14	22	1	138	183 31
V.-Dor.	37	13	21	0	165	216 29

SECTION DAVID-PERRON

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Granby	38	26	11	0	186	138 53
La Tuque	37	23	11	2	164	116 49
Sherbrooke	39	19	16	3	171	145 42
Princeville	37	20	16	1	131	140 41
St-Hyacinthe	37	16	16	3	123	133 37

SECTION MARTIN-ST-LOUIS

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
St-Jérôme	37	28	6	1	234	147 59
St-Agathe	38	21	13	1	182	156 46
Terrebonne	38	19	14	3	143	163 43
Montréal-Est	40	11	26	2	181	270 25
St-Léonard	40	12	27	2	170	244 25

SECTION JONQUIÈRE

Jonquière à Thérford, 16h

SECTION NORD-AMÉRICAIN

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Jonquière	23	16	6	0	102	78 33
Thérford Mines	22	14	5	3	90	77 31
Cornwall	23	14	7	0	94	96 30
R.-du-Loup	20	11	5	2	82	83 26
St-Georges	25	10	13	0	100	98 21
Sorel-Tracy	23	8	10	4	88	104 21
Trois-Rivières	24	7	15	1	69	99 16

Vendredi 18 janvier

Cornwall à Trois-Rivières, 20h  
 Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 20h  
 St-Georges à Thérford, 20h30

Samedi 19 janvier

Trois-Rivières à Cornwall, 19h30  
 R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 19h30  
 Jonquière à St-Georges, 20h  
**Dimanche 20 janvier**  
 Jonquière à Thérford, 16h

SECTION JONQUIÈRE

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Jonquière	23	16	6	0	102	78 33
Thérford Mines	22	14	5	3	90	77 31
Cornwall	23	14	7	0	94	96 30
R.-du-Loup	20	11	5	2	82	83 26
St-Georges	25	10	13	0	100	98 21
Sorel-Tracy	23	8	10	4	88	104 21
Trois-Rivières	24	7	15	1	69	99 16

Vendredi 18 janvier

Cornwall à Trois-Rivières, 20h  
 Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 20h  
 St-Georges à Thérford, 20h30

Samedi 19 janvier

Trois-Rivières à Cornwall, 19h30  
 R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 19h30  
 Jonquière à St-Georges, 20h  
**Dimanche 20 janvier**  
 Jonquière à Thérford, 16h

SECTION JONQUIÈRE

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Jonquière	23	16	6	0	102	78 33
Thérford Mines	22	14	5	3	90	77 31
Cornwall	23	14	7	0	94	96 30
R.-du-Loup	20	11	5	2	82	83 26
St-Georges	25	10	13	0	100	98 21
Sorel-Tracy	23	8	10	4	88	104 21
Trois-Rivières	24	7	15	1	69	99 16

Vendredi 18 janvier

Cornwall à Trois-Rivières, 20h  
 Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 20h  
 St-Georges à Thérford, 20h30

Samedi 19 janvier

Trois-Rivières à Cornwall, 19h30  
 R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 19h30  
 Jonquière à St-Georges, 20h  
**Dimanche 20 janvier**  
 Jonquière à Thérford, 16h

SECTION JONQUIÈRE

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Jonquière	23	16	6	0	102	78 33
Thérford Mines	22	14	5	3	90	77 31
Cornwall	23	14	7	0	94	96 30
R.-du-Loup	20	11	5	2	82	83 26
St-Georges	25	10	13	0	100	98 21
Sorel-Tracy	23	8	10	4	88	104 21
Trois-Rivières	24	7	15	1	69	99 16

Vendredi 18 janvier

Cornwall à Trois-Rivières, 20h  
 Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 20h  
 St-Georges à Thérford, 20h30

Samedi 19 janvier

Trois-Rivières à Cornwall, 19h30  
 R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 19h30  
 Jonquière à St-Georges, 20h  
**Dimanche 20 janvier**  
 Jonquière à Thérford, 16h

SECTION JONQUIÈRE

MJ	G	P	DP	DF	BP	BCPTS
Jonquière	23	16	6	0	102	78 33
Thérford Mines	22	14	5			

## Taekwondo

# Riverin et Hudon champions canadiens

**JOHANNE SAINT-PIERRE**

jstpierre@lequotidien.com

(JSTP) - Jonathan Riverin et Gabrielle Hudon de l'Académie de taekwondo olympique de Chicoutimi ont été couronnés champions canadiens, le week-end dernier, à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Riverin, 16 ans, a bataillé ferme pour mériter le titre junior A, catégorie welter (59,1-63 kilos). En effet, le Chicoutimien a livré six combats de trois rondes chacun (1:30 par combat). Habitué des finales avec déjà deux titres de champion canadien à son actif, Riverin a complètement dominé ses adversaires lors de ses quatre premiers combats (11-2 contre l'Ontario, 24-2 contre le Nouveau-Brunswick, 19-7 contre un autre athlète du Québec et 9-2 contre un Ontarien) avant de s'incliner par un pointage très serré contre un représen-

tant de la Colombie-Britannique. Par contre, Riverin s'est repris de belle façon en finale contre Sulaiman Omar Marouf de la Colombie-Britannique, pour être sacré champion canadien pour une troisième fois. Ce titre lui permettra de faire partie de l'équipe nationale et de représenter le Canada au Championnat panaméricain (les trois Amériques) de taekwondo olympique.

## Première pour Hudon

À sa toute première participation à une compétition nationale, Gabrielle Hudon a fait les choses en grand en remportant les honneurs de la catégorie junior B, catégorie light (42,1-45 kg). L'athlète de 13 ans a dû faire cinq combats pour obtenir son titre. Après deux premiers combats faciles (15-1 contre une athlète de la Nouvelle-Écosse et 11-2 contre une du Québec), la Chicoutimienne a vaincu

une Manitobaine 7-5 et ne sera inclinée qu'une seule fois pour accéder à la finale où elle a vaincu une autre Québécoise, Kimberly Lachapelle.

Deux autres taekwondoïstes de l'Académie de Chicoutimi ont bien fait elles aussi à leur première participation à un championnat canadien. Toutes deux âgées de 16 ans, Julie Godin et Mélina De Moor ont respectivement terminé en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> positions chez les juniors A, catégorie light (49,1-52 kilos).

Les quatre protégés de l'entraîneur Martin Girard (ceinture noire 5<sup>e</sup> dan) se sont entraînés fort durant le temps des Fêtes et ont dû surveiller leur alimentation pour s'assurer de faire le poids lors de cette compétition. Ces élèves sont inscrits au sport-étude et s'entraînent chaque après-midi sous la supervision de maître Martin Girard. □



L'entraîneur-chef de l'Académie de taekwondo olympique de Chicoutimi, Martin Girard, est fier de la performance de ses protégés, Jonathan Riverin, Gabrielle Hudon, Julie Godin et Mélina De Moor. Riverin et Hudon ont été couronnés champions canadiens dans leur catégorie lors de la compétition tenue à Vancouver le week-end dernier.

(Courtoisie)

## EN BREF

### UN P'TIT VELOURS

(JSTP) - Les organisateurs du Challenger Banque Nationale ont certainement éprouvé un p'tit velours, mardi soir, lorsque la championne de l'édition 2012, Madison Keys, a vaincu l'Autrichienne Tamira Paszek lors du 2<sup>e</sup> tour des Internationaux d'Australie. Le prochain duel impliquant l'Américaine de 17 ans leur procurera encore plus de satisfaction puisque Keys affrontera Angelique Kerber, la championne des deux premières éditions du tournoi de Saguenay, vendredi, au 3<sup>e</sup> tour. Kerber, qui aura 25 ans le jour du match, est la 5<sup>e</sup> favorite en Australie. Quant à Keys, rappelons que lorsqu'elle s'est amenée à Saguenay en octobre dernier, elle occupait le 171<sup>e</sup> rang mondial. Lundi, avant sa victoire au tournoi du Grand Chelem, elle flirtait avec le top 100, avec une 105<sup>e</sup> position au classement mondial.

### STÉPHANE COSSETTE

(JSTP) - Le Chicoutimien Stéphane Cossette fait partie de la délégation canadienne sur piste de retour à la compétition pour la troisième Coupe du monde de 2013, tenu à Aguascalientes, au Mexique. Quatre femmes et quatre hommes représenteront le Canada lors de diverses épreuves de ce rendez-vous qui s'amorcent aujourd'hui. Stéphane Cossette fera équipe avec Hugo Barrette (Cap-aux-Meules), Rémi Pelletier-Roy (Québec) et l'Olympien de 2012, Joseph Veloce (Ontario). Au total, 43 nations et des équipes professionnelles de cyclisme sur piste sont confirmées pour cette Coupe du monde.

### SOCCER DES INUK

(JSTP) - Les formations masculine et féminine Inuk de l'UQAC ont vécu des émotions fortes pour leur début de saison dans la Ligue de soccer intérieur intersectoriel, dimanche, au centre Alphonse-Desjardins de Trois-Rivières. Du côté féminin, les Inuk ont signé une première victoire de 1-0 face au Nordet de l'UQAR, grâce au but de la défenseuse Tania Provencher. « Les filles ont joué du très bon soccer face à l'UQAR. Elles ont été solides et elles ont dominé leurs adversaires pendant une bonne partie du match, tout en accordant peu de chances de marquer », a indiqué Stéphane Pagès, qui assurait la relève de l'entraîneur Olivier Chartier pour l'occasion. Par contre, les choses se sont gâtées contre les Élans de F.X. Garneau, la meilleure équipe du circuit, qui les ont malmenées 15-1. Du côté masculin, les Inuk ont bien amorcé la journée avec un verdict nul de 2-2 contre les Gaiters de l'Université Bishop's. Par contre, face au Nordet de l'UQAR, le manque de finition à l'attaque s'est traduit par un revers de 3-2. « Je retiens beaucoup de positif de nos deux rencontres disputées à Trois-Rivières, et ce, même si nous n'avons récolté qu'un seul point. Tout le monde s'est démarqué et nos défenseurs ont été très solides. Par contre, des erreurs fatales nous ont coûté le match face à l'UQAR et une possible victoire contre Bishop's », a indiqué l'entraîneur-chef Stéphane Pagès.

### ATHLÉTISME

(JSTP) - La délégation d'athlétisme des Inuk de l'UQAC a causé quelques belles surprises, samedi dernier,

dans le cadre de l'invitation Vert & Or tenue à l'Université de Sherbrooke. Parmi les bons moments, on signale la 5<sup>e</sup> position du spectaculaire coureur sénégalais Alexandre Gbaguidi au 60 m (7,00 secondes). En vague de qualification, le même chrono lui avait procuré la 2<sup>e</sup> position. Karyane Bergeron a pour sa part franchi le fil d'arrivée au 12<sup>e</sup> rang, au 60m (8,35s). Déception toutefois du côté d'Anne-Marie Fortin qui a malheureusement été disqualifiée au 60m. Parmi les autres membres de l'équipe, Dave Roy a terminé 14<sup>e</sup> au 1000m (2:54,62) et Joëlle Hébert, 8<sup>e</sup> au 1000m (3:25,86). « Je suis très content de l'effort fourni par les membres de l'équipe. Nous avons eu le droit de belles performances, dont celles d'Alexandre et de Karyane. Mais la disqualification d'Anne-Marie a été un coup dur pour l'équipe. Les autres athlètes, dont Dave et Joëlle, ont aussi bien fait, ce qui augure très bien pour le reste de la saison », a indiqué l'entraîneur-chef Gino Roberge.

### VÉLO DE MONTAGNE

(JSTP) - L'assemblée générale de l'Association vélo montagne Saguenay-Lac-Saint-Jean (AVMSL) aura lieu le vendredi 25 janvier, à 19h30, au Centre culturel d'Alma, au 440, rue Saint-Sacrement d'Alma. Toutes les personnes intéressées par le vélo de montagne et son développement sont les bienvenues. L'ordre du jour sera disponible sur le site : [www.avmsl.com](http://www.avmsl.com).

### MATHIEU NEPTON, 5<sup>e</sup>

(JSTP) - Mathieu Nepton, du club des Mazurkas de Jonquière, a conclu son programme court au 5<sup>e</sup> rang (51,33 points) de la caté-

gorie junior, hier, dans le cadre des Championnats nationaux de patinage artistique en cours au Hershey Centre à Mississauga, en Ontario. Le Jonquérois présentera son programme libre ce soir. En novice féminin, l'Almatoise Pascale Pilote-Harvey a terminé au 13<sup>e</sup> rang, après avoir obtenu une 7<sup>e</sup> place au programme court (34,07 points) et une 16<sup>e</sup> place au programme long (54,11) pour un total de 88,18 points. Pour sa pre-

mière participation aux nationaux en catégorie novice, l'athlète de 15 ans a réalisé le 3<sup>e</sup> meilleur résultat des Québécoises, la meilleure ayant été Émy Decelles avec une 6<sup>e</sup> position (101,29 points au total). La nouvelle championne est l'Ontarienne Zoé Gong avec un total de 108,48 points. Quant à la Chicoutimienne Alexandra Gagnon, elle présentera son programme court vendredi. Elle évolue chez les seniors.

# 14 AU 20 JANVIER 2013

49<sup>e</sup> édition

## Tournoi Pee wee de Jonquière

**Palais des Sports de Jonquière** 2315, rue Pelletier  
**Foyer des Loisirs** 1910, rue du Centre  
 Pour info: [www.tournoipeewee.com](http://www.tournoipeewee.com)

# Marc Trestman dirigera les Bears

MIGUEL BUJOLD

La Presse

MONTREAL - Le feuilleton est terminé. Marc Trestman a enfin obtenu un poste d'entraîneur-chef dans la NFL, alors que les Bears de Chicago ont confirmé son embauche, hier matin. Il devient le 14<sup>e</sup> entraîneur-chef de leur riche histoire.

Vingt-huit ans après avoir obtenu son premier emploi dans la NFL avec les Vikings du Minnesota, Trestman sera le grand responsable d'une équipe du circuit américain pour la première fois. L'entraîneur a célébré son 57<sup>e</sup>

anniversaire de naissance, mardi.

Trestman quitte les Alouettes après cinq saisons. Il a participé à trois finales, a remporté la coupe Grey à deux reprises, en 2009 et 2010, et a cumulé une fiche de 59-31 en saison régulière et de 5-3 en séries éliminatoires.

« Il a fait un travail remarquable pour notre équipe. Sa fiche parle d'elle-même. Ce que je retiendrai de Marc, c'est qu'il a un sens de l'organisation impeccable, et qu'il est très respecté par ses joueurs », a commenté Jim Popp.

Le départ de Trestman ne surprendra personne puisque

son nom a souvent fait partie des rumeurs lorsque certaines équipes de la NFL ont eu à combler un poste d'entraîneur-chef au cours des dernières années. Les Colts d'Indianapolis étaient venus très près de l'embaucher, l'année dernière, avant de finalement choisir Chuck Pagano.

Avant de s'amener à Montréal, Trestman a été à l'emploi de huit équipes du circuit Goodell (entre 1985 et 2004), en plus d'avoir été embauché à titre de consultant par les Saints de La Nouvelle-Orléans, en 2007. Il a occupé un poste de coordonnateur offensif avec quatre équipes.

Trestman devrait permettre à Jay Cutler et à l'attaque des Bears de s'améliorer. Malgré la présence de plusieurs joueurs talentueux, l'unité a terminé 28<sup>e</sup> en 2012.

Les Bears ont également embauché Aaron Kromer à titre de coordonnateur offensif, hier, mais Trestman choisira probablement les jeux lors des matchs, comme il le faisait chez les Alouettes.

« Il hérite d'une équipe qui a remporté 10 de ses 16 matchs la saison dernière. Les Bears possèdent une très bonne défense et un quart-arrière talentueux en Cutler. Je crois donc qu'il part avec une cer-

taine longueur d'avance comparativement à d'autres entraîneurs qui arrivent dans une nouvelle équipe », a estimé Popp.

« C'est quelqu'un qui écoute beaucoup les autres, et je crois que c'est l'une des raisons qui lui permettront de connaître du succès avec les Bears. Il continuait de s'améliorer avec notre équipe, même après quatre ou cinq années », a ajouté le directeur général.

Trestman rencontrera les médias de Chicago pour la première fois, ce matin. Il participera à une téléconférence avec ceux de Montréal quelques heures plus tard. □

La 5<sup>e</sup> édition du Snocross Bud Light SCMx Saguenay à Shipshaw aura lieu les 26 et 27 janvier.

(Archives Rocket Lavoie)

## AVANT SHIPSHAW, DES PILOTES DE LA RÉGION S'ILLUSTRENT À PLATTSBURGH

CHICOUTIMI - La 5<sup>e</sup> édition du Snocross Bud Light SCMx Saguenay à Shipshaw permettra de mettre en valeur les talents régionaux, les 26 et 27 janvier, sur le site du Festival forestier de Shipshaw. En effet, plusieurs pilotes de la région se sont distingués le week-end dernier, à Plattsburgh, dans le cadre de la East Coast Series, et bon nombre d'entre eux seront présent à Shipshaw.

Dans la division professionnelle, Dave Allard (Saint-Félicien) est monté sur la troisième marche du podium lors de la finale de samedi. Dave Asselin (Saint-Prime) a pour sa part conclu au 6<sup>e</sup> rang, son jeune frère, Donovan Asselin, a pris le 8<sup>e</sup>

rang, suivi de Franky Paré (Roberval), au 9<sup>e</sup> rang.

En ce qui a trait à la Triple couronne, dont la finale aura lieu dans le cadre de la 31<sup>e</sup> édition du Grand Prix de Valcourt, Dave Asselin occupe le 3<sup>e</sup> rang, suivi de Danny Poirier et de Dave Allard. Donovan Asselin est 7<sup>e</sup>, Franky Paré, 9<sup>e</sup> et Jean-Sébastien Côté, 10<sup>e</sup>.

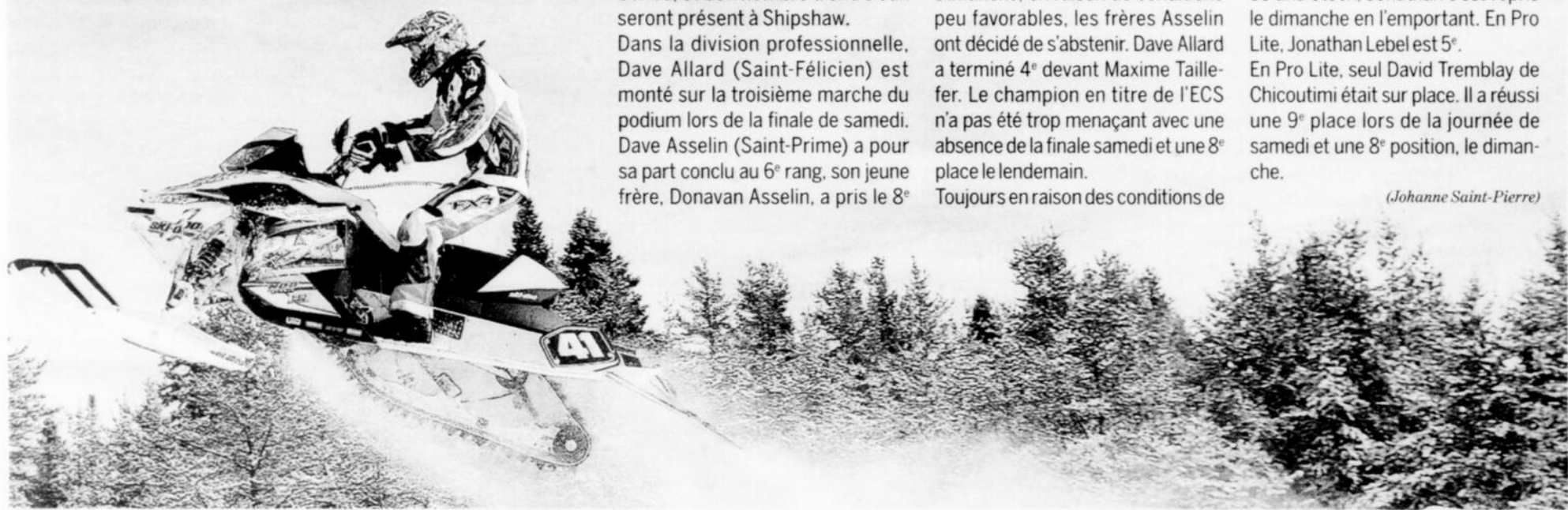
Dimanche, en raison de conditions peu favorables, les frères Asselin ont décidé de s'abstenir. Dave Allard a terminé 4<sup>e</sup> devant Maxime Taillefer. Le champion en titre de l'ECS n'a pas été trop menaçant avec une absence de la finale samedi et une 8<sup>e</sup> place le lendemain.

Toujours en raison des conditions de

piste, les organisateurs ont annulé les qualifications pour la Triple couronne.

Dans les divisions Pro et Pro Lite, Jonathan et Jordan Lebel de Chicoutimi, deux réguliers du Championnat de snocross SCMx se sont démarqués en paradant dans le cercle des vainqueurs. Après avoir pris la 2<sup>e</sup> place le samedi chez les Vétérans 35 ans Stock, Jonathan s'est repris le dimanche en l'emportant. En Pro Lite, Jonathan Lebel est 5<sup>e</sup>. En Pro Lite, seul David Tremblay de Chicoutimi était sur place. Il a réussi une 9<sup>e</sup> place lors de la journée de samedi et une 8<sup>e</sup> position, le dimanche.

(Johanne Saint-Pierre)



## Tomas Plekanec peut espérer plus de stabilité

MARC ANTOINE GODIN

La Presse

MONTREAL - Ça aura pris quelques jours, mais Tomas Plekanec a finalement rejoint ses coéquipiers au camp d'entraînement du Canadien.

Flanqué de Brian Gionta et Alex Galchenyuk sur le deuxième trio, le centre de 30 ans espère être en mesure de participer au premier match de la saison, samedi soir face aux Maple Leafs de Toronto.

L'entraîneur-chef Michel Therrien compte sur lui, mais Plekanec hésite à confirmer sa présence face aux Maple Leafs de Toronto.

« Je ne veux rien brusquer, a-t-

il mentionné à propos de la blessure aux côtes qu'il a subie en République tchèque. Ce sera une saison éprouvante et je ne veux pas jouer un match ou deux pour ensuite être sur la touche pendant quelques semaines. »

Plekanec assure que sa blessure n'est pas sérieuse, mais après un effort intense, il redoute encore l'état dans lequel il va se lever le lendemain.

« Cette blessure-là n'est pas le résultat d'un contact, j'ai fait un mauvais mouvement et j'ai senti quelque chose de bizarre à l'intérieur, a-t-il expliqué.

« Je l'évalue encore au jour le jour et je prendrai une décision au terme de l'entraînement matinal, samedi. »

**Pas de stabilité sur son trio**

La chimie ayant opéré entre David Desharnais et ses ailiers Erik Cole et Max Pacioretty, Plekanec n'est pas en position de s'imposer comme centre numéro un de l'équipe en ce début de saison.

Mais pour peu que le Tricolore garde la santé cette année, Plekanec sera mieux servi que l'an dernier. En 2011-12, ses ailiers les plus réguliers à forces égales ont été Gionta et Michael Cammalleri. Or, cette unité n'a représenté que 9,66% du temps total que Plekanec a passé à cinq contre cinq...

« L'an passé, ça a été une saison difficile pour tout le monde », a dit Michel Therrien lorsqu'il a

été invité à commenter la dernière campagne de Plekanec.

« Il manquait de stabilité sur son trio en raison des blessures, mais ce sont des choses qu'on ne peut pas contrôler. Mais un Brian Gionta en santé va assurément l'aider... et vice-versa. »

Il faut se rappeler que Plekanec avait entrepris la saison de belle façon, récoltant six buts et 24 points à ses 29 premiers matchs. Durant cette période, outre les avantages numériques, Plekanec jouait avec Gionta plus de 60% du temps.

Puis, le 8 décembre 2011, Gionta s'est blessé au bas du corps et n'a ensuite disputé que deux rencontres dans la saison avant de se déchirer le biceps. Après le

8 décembre 2011, donc dans les 52 autres matchs auxquels il a pris part, Plekanec a été limité à 28 points.

Retrouver Gionta, et vraisemblablement se voir confier la recrue Alex Galchenyuk en début de saison, a de quoi réjouir le centre tchèque, qui ne demande pas mieux que de tirer le trait sur la saison dernière.

« J'ai beaucoup appris la saison dernière, mais c'est une expérience que je préfère ne pas revivre, indiqué Plekanec. Les autres gars qui l'ont vécu ne veulent pas revivre cette sensation. »

Autre changement positif: à la différence de l'an dernier, l'entraîneur n'aura plus à affecter de bons ailiers à Scott Gomez. □

# SOLDE

Obtenez jusqu'à

# 50%

de rabais sur notre prix étiqueté\*

sur une VASTE sélection de patins, bâtons, équipement de protection, accessoires et produits LNH

\*Excluant les produits à prix déjà réduit.



**CCM**  
U+ PRO  
RIGIDITÉ : 85  
NOTRE PRIX RÉG. 189<sup>99</sup>  
**99<sup>99</sup>**  
RABAIS **90\$**

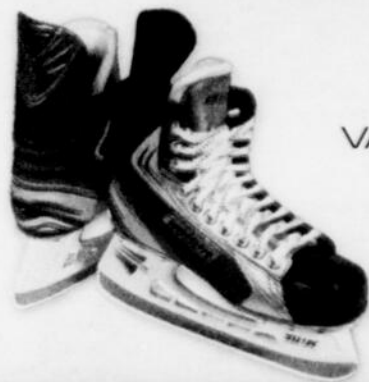
**Reebok**  
JUNIOR  
10 K  
RIGIDITÉ : 50  
NOTRE PRIX RÉG. 199<sup>99</sup>  
**89<sup>99</sup>**  
RABAIS **110\$**

**EASTON**  
STEALTH S14  
RIGIDITÉ : 100  
NOTRE PRIX RÉG. 189<sup>99</sup>  
**79<sup>99</sup>**  
RABAIS **110\$**

**COMBAT**  
PURE SE  
RIGIDITÉ : 85  
NOTRE PRIX RÉG. 89<sup>99</sup>  
**49<sup>99</sup>**  
RABAIS PLUS DE **40%**



**CCM**  
U+ 06  
POINTURES : 6 À 12  
NOTRE PRIX RÉG. 199<sup>99</sup>  
**129<sup>99</sup>**  
RABAIS **70\$**



**BAUER**  
VAPOR X2.0  
POINTURES : 7 À 11  
NOTRE PRIX RÉG. 149<sup>99</sup>  
**99<sup>99</sup>**  
RABAIS **50\$**



**CHICOUTIMI** Place du Royaume • 1401, boul. Talbot • 418 545-4945

qc.hockeyexperts.ca



DÉTAILLANTS DES MARQUES QUE CHOISSENT LES PROS

Cette promotion de 14 jours débute le mercredi 16 janvier 2013. Les rabais de cette annonce sont en vigueur du mercredi 16 janvier au mardi 29 janvier 2013. Les rabais sur certains produits peuvent se prolonger après cette promotion. Si nous découvrons des erreurs ou omissions dans la publicité, HOCKEY EXPERTS™ fera les corrections nécessaires et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. Les quantités peuvent être limitées. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier par magasin. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.  
\*Marque déposée de FGL Sports Ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

Tournoi pee-wee de Jonquière

# En souvenir de Gabriel

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Décédé tragiquement l'été dernier à l'âge de seulement 13 ans, la mémoire de Gabriel Villeneuve sera perpétuée au Palais des sports de Jonquière. Une bannière avec son numéro 9 a été élevée dans les hauteurs du centre sportif jonquérois hier, lors d'une cérémonie sobre, mais émotive, dans le cadre du Tournoi pee-wee de Jonquière. Gabriel Villeneuve a été happé mortellement par une camionnette alors qu'il faisait de la bicyclette le 17 mai sur le boulevard Mellon à Arvida.

« Gabriel va être immortalisé par le sport qu'il aimait par-dessus tout », a mentionné sereinement sa mère, Anick Poirier, quelques minutes avant la cérémonie à laquelle

participaient également ses deux autres enfants, Mathieu et Cassandra. Plusieurs personnes s'étaient déplacées pour l'occasion, dont plusieurs amis de Gabriel. Sa bannière a pris place aux côtés de celle de l'ancien président du tournoi, Éric Nepton, décédé d'un cancer en mars 2010.

L'initiative de la bannière a été prise par le vice-président du hockey mineur de Jonquière, Réjean Simard, qui a dirigé Gabriel Villeneuve l'an dernier avec le Wild de Jonquière pee-wee A en compagnie de son père, François Villeneuve, un bénévole depuis une dizaine d'années au hockey mineur. Il a profité de la vitrine du tournoi pee-wee pour donner plus de visibilité à la cérémonie.

« J'avais dit à son père que j'allais faire de quoi. Gabriel était un exemple dans le hockey. J'ai

donc demandé aux autorités de la ville et aux policiers pour faire cette activité pendant le tournoi pee-wee », explique Réjean Simard qui a reçu l'aide de sa conjointe, Caroline Lemay, dans l'organisation de l'événement.

« C'était important pour moi. C'est un de nos 700 membres qu'on a perdu. C'est quelque chose de gros », souligne-t-il avec tristesse.

La cérémonie s'est déroulée en marge du dernier match de la journée entre les Monarques de Saint-Ambroise et les Prédateurs de Jonquière. Trois porte-couleurs des Prédateurs étaient coéquipiers de Gabriel Villeneuve avec le Wild l'an dernier.

Très fébriles, les deux parents étaient émus du geste. Ils voulaient du même coup que grâce aux jeunes, le message de la

prudence au volant soit transmis. « Si on peut aller chercher un peu de positif à travers tout ça », mentionne François Villeneuve, qui se serait malgré tout passé de cette cérémonie. Le couple avoue être capable de parler de l'événement tragique depuis peu. « J'aurais donné ma santé et même ma vie pour éviter tout ça. C'est un beau moment, mais si ça avait pu être évité, notre vie serait meilleure », de confier François Villeneuve. □

## À LA UNE

Les membres de la famille Villeneuve, François et Anick Poirier, ainsi que leurs deux autres enfants, Mathieu et Cassandra, ont reçu une gerbe de fleurs de la part du président du Tournoi pee-wee de Jonquière, le policier Stéphane Martel.



Anick Poirier et son conjoint François Villeneuve et leurs deux enfants, Mathieu et Cassandra, ont été présentés au centre de la patinoire pour la levée de la bannière de Gabriel Villeneuve, décédé tragiquement l'été dernier.

(Photo Michel Tremblay)



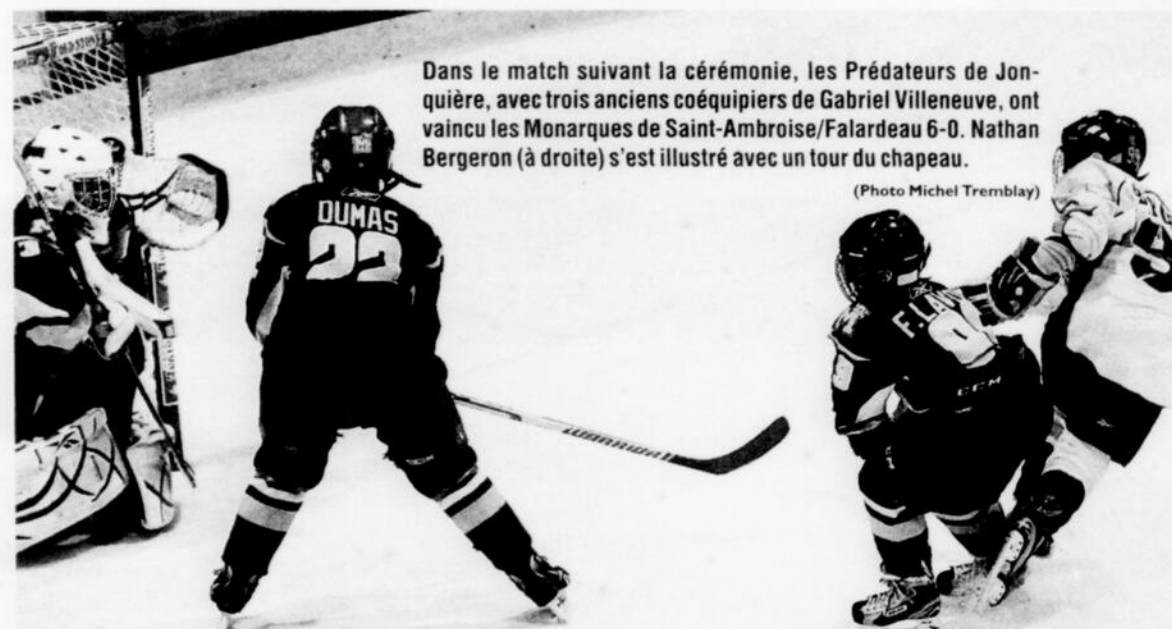
La bannière en hommage à Gabriel Villeneuve trône désormais au plafond du Palais des sports.

(Photo Michel Tremblay)

## EN BREF

### DÉFAITE DE LA ROMAINE

JONQUIÈRE (DA) - Les jeunes Innus de l'école Olamen de La Romaine ont conclu leur participation avec une défaite. Dans la classe pee-wee B, ils ont tenu leur bout pendant deux périodes alors que le pointage n'était que de 2-0, mais le Wild de Jonquière a explosé avec cinq buts lors du dernier engagement pour signer une victoire de 7-0. Les Innus ont peut-être perdu leurs trois parties, mais garderont certainement un souvenir intarissable. Ils ont remis à l'issue de leur 3<sup>e</sup> rencontre, un livre au président d'honneur du tournoi, Phil Desgagné, signé de tous les jeunes.



Dans le match suivant la cérémonie, les Prédateurs de Jonquière, avec trois anciens coéquipiers de Gabriel Villeneuve, ont vaincu les Monarques de Saint-Ambroise/Falardeau 6-0. Nathan Bergeron (à droite) s'est illustré avec un tour du chapeau.

(Photo Michel Tremblay)

Résultats et horaire en page 30 ◀

## POINTES DE PLUME

Les Huskies de Rouyn-Noranda ont eu une bien mauvaise surprise. Acquis à fort prix lors de la dernière journée des transactions, le gardien **Carl Hozjan** a annoncé sa retraite. Le joueur de 19 ans a affirmé aux médias de l'Abitibi que ses maux de genoux sont devenus insupportables. Pour l'obtenir, les Huskies ont envoyé à l'Océanic de Rimouski un autre gardien, l'ancien des Sags **Robin Gusse** ainsi qu'un choix de 2<sup>e</sup> ronde. C'est donc le jeune **Alexandre Bélanger**, qui a été sensationnel face aux Sags dimanche, qui sera le gardien numéro un...

Après avoir reçu la première étoile dans la LHJMQ plus tôt cette semaine, l'attaquant du Drakkar **Valentin Zykov** a fait de même au niveau national, dans la Ligue canadienne de hockey. Le joueur russe de 17 ans a récolté dix points, dont trois buts, en trois rencontres, en plus de maintenir un différentiel de +6. C'est la troisième semaine de suite qu'un attaquant de la LHJMQ est honoré. Zach O'Brien du Titan et Anton Zlobin, des Foreurs, avaient été les deux derniers récipiendaires...

Marc-Étienne Hubert a bien aimé ce qu'il a vu de l'attaquant **Jérémy Lépine**, rappelé pour l'entraînement d'hier. Malgré la session assez technique, le joueur de 17 ans a démontré de belles habiletés et un excellent coup de patin. Il retournera aujourd'hui avec les Braves de Valleyfield dans le junior AAA...

Blessé à l'épaule au début du mois de janvier, **Gabriel Gagnon** ne porte plus d'attelle. Hier, il a fait une demi-heure de vélo stationnaire. Il est encore à quelques semaines d'un retour au jeu...

La Ligue de hockey junior majeur du Québec a annoncé hier la création du Défi d'excellence. Le tournoi qui regroupera les meilleurs joueurs de moins de 16 ans sur le territoire du circuit Courteau se déroulera du 2 au 5 mai à Boisbriand. Il regroupera une équipe de chaque province des Maritimes et deux clubs du Québec. L'événement permettra du même coup de mieux identifier les meilleurs espoirs en vue du repêchage qui aura lieu cette année au centre Georges-Vézina...

(Dave Ainsley)

Invité de

La

CARL TARDI

Le Soleil

HALIFA phin aura p de son invi minute au M espoirs de la de hockey, Centre, où des Sagner mi a été élu par excellen grâce à sa une passe d 3-0 contre e

Comme il sieurs sema régulier, D beaucoup d tre de ses parts, Ad Sorensen. I après tout le ayant laissé aux nombre LNH présen

« Je n'étais ici, mais je capable. J'a pris ma cha pour le rest pense pas a [pour le re celui qui n'a cice de mise

La chimie lui et les deu parts. Fra sa première a ensuite re

Clo

DAVE AINSLEY

dainsley@lequ

CHICOU devraient retour de soir face au le défenseur tier ainsi q mas Gobeil ter un pre nouvelle éq

Hier, Guill part à un p avec contac depuis la fi bre en raiso minales. Le a très bien p à effectuer partagé p Marc-Étiei passé d'un presque ce Ce n'est qu va voir con porter den suis très sa physique q

Le princip trait ravi de ment comp remis de sa juste de m

Invité de dernière minute, il repart avec un titre de joueur par excellence

# La carte de visite de Dauphin

CARL TARDIF

Le Soleil

HALIFAX - Laurent Dauphin aura pleinement profité de son invitation de dernière minute au Match des meilleurs espoirs de la Ligue canadienne de hockey, hier soir au Metro Centre, où le représentant des Saguenéens de Chicoutimi a été élu au titre de joueur par excellence de l'équipe Orr grâce à sa récolte d'un but et une passe dans une victoire de 3-0 contre celle de Don Cherry.

Comme il le fait depuis plusieurs semaines avec son club régulier, Dauphin a joué avec beaucoup de confiance au centre de ses rivaux des Remparts, Adam Erne et Nick Sorensen. Débarqué à Halifax après tout le monde, il repart en ayant laissé sa carte de visite aux nombreux dépisteurs de la LNH présents en ville.

« Je n'étais pas supposé être ici, mais je savais que j'étais capable. J'ai reçu l'appel, j'ai pris ma chance et ça va m'aider pour le reste de la saison. Je ne pense pas avoir perdu de points [pour le repêchage] », confiait celui qui n'a pas raté son exercice de mise en marché.

La chimie était bonne entre lui et les deux joueurs des Remparts. Frappé solidement dès sa première présence, Dauphin a ensuite relevé la tête pour se

démarquer. « Quand j'ai compté, je ne l'ai pas trop réalisé. À la fin, les gars disaient tous que j'allais être le joueur du match », notait-il à propos de sa nomination.

Auteur d'un but hâtif qui lui a donné un élan pour le reste de la partie, Erne affichait pour sa part un large sourire en rentrant au vestiaire. Un employé de la LCH venait de lui demander son bâton afin de l'envoyer au Temple de la renommée, un honneur réservé à tous ceux ayant inscrit les filets victorieux de ce rendez-vous annuel.

« Je n'étais pas supposé être ici, mais je savais que j'étais capable. J'ai reçu l'appel, j'ai pris ma chance et ça va m'aider pour le reste de la saison. »

- Laurent Dauphin

« Stéphane [Savard, le préposé à l'équipement] ne saura pas où est mon bâton, mais je ne pense pas payer une amende parce que je ne le retournerai pas », blaguait l'Américain tout en soulignant l'excellence de Dauphin entre lui et Sorensen.

De son côté, le Suédois était ravi du rendement de son trio et voyait la suite de la saison d'un bon œil.

« Même si j'ai été malade dernièrement et que ça me brasait dans le ventre au deuxième entracte, je me sentais bien. On a joué un bon match, on a marqué deux buts, j'étais sur

la glace pour trois. Ça été une belle expérience de me retrouver ici, il est maintenant le temps d'aider les Remparts. Dauphin a bien joué entre nous, c'est un très bon joueur. Antho-

ny [Duclair] aussi a bien fait », disait-il à propos de l'autre représentant des Remparts qui a servi une belle passe dans l'enclave sur le but de Nick Petan. □



Adam Erne, des Remparts, a été stoppé par le gardien Zachary Fucale, des Mooseheads. Erne s'alignait pour l'équipe Orr et jouait en compagnie de son coéquipier Nick Sorensen et du joueur des Saguenéens, Laurent Dauphin. Ils ont battu l'équipe de Don Cherry par la marque de 3-0. Dauphin, avec un but et une passe, a été nommé joueur du match.

(Photo PC)

## Cloutier et Gobeil pourraient jouer demain soir

DAVE AINSLEY

dainsley@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les Sags devraient compter sur le retour de deux éléments ce soir face aux Cataractes, soit le défenseur Guillaume Cloutier ainsi que l'attaquant Thomas Gobeil qui devrait disputer un premier match avec sa nouvelle équipe.

Hier, Guillaume Cloutier a pris part à un premier entraînement avec contact, lui qui est au repos depuis la fin du mois de novembre en raison de douleurs abdominales. Le défenseur de 19 ans a très bien paru et semblait prêt à effectuer un retour. Un avis partagé par l'entraîneur-chef Marc-Étienne Hubert. « Il est passé d'un cas incertain à un cas presque certain, a-t-il fait savoir. Ce n'est qu'un entraînement. On va voir comment il va se comporter demain (jeudi), mais je suis très satisfait tant de son côté physique que son exécution. »

Le principal intéressé se montrait ravi de ce premier entraînement complet. Il se dit très bien remis de sa blessure. « Si c'était juste de moi, je jouerais. Je suis

prêt », a-t-il souligné, en ajoutant qu'il a très hâte de finalement disputer une partie.

### Choix à faire

Ne reste que les attaquants Alexandre Roy, Gabriel Gagnon et le défenseur Philippe Archambault sur la touche. Alexandre Roy a pris part à l'entraînement d'hier, mais pas aux exercices avec contact. Une fois tout ce beau monde en santé, les entraîneurs auront des choix déchirants à faire, convient Marc-Étienne Hubert, tant à l'attaque que la défensive. L'éclosion de certains rendra les décisions difficiles. « C'est justement ce dont on parlait avec les joueurs lors d'une petite réunion à la fin de l'entraînement. Avec Roy et Gagnon ainsi que Gobeil, ainsi que Félix Plouffe et Charles Guévremont qui travaillent comme des fous, ça va se bousculer tantôt sur les trois premières lignes, admet-il. C'est important d'être capable de "challenger" les joueurs. Pour être au maximum, ça prend des défis. Quand tu n'es pas mis au défi, tu tombes facilement dans une zone de confort. »

Avec cette profondeur, les

entraîneurs ont donc le luxe d'être patients avec les blessés. « Ce n'est pas là qu'on en a besoin, mais tantôt. C'est important qu'ils reviennent à 100%. Il n'y a pas d'urgence. On est seulement en janvier », raconte-t-il.

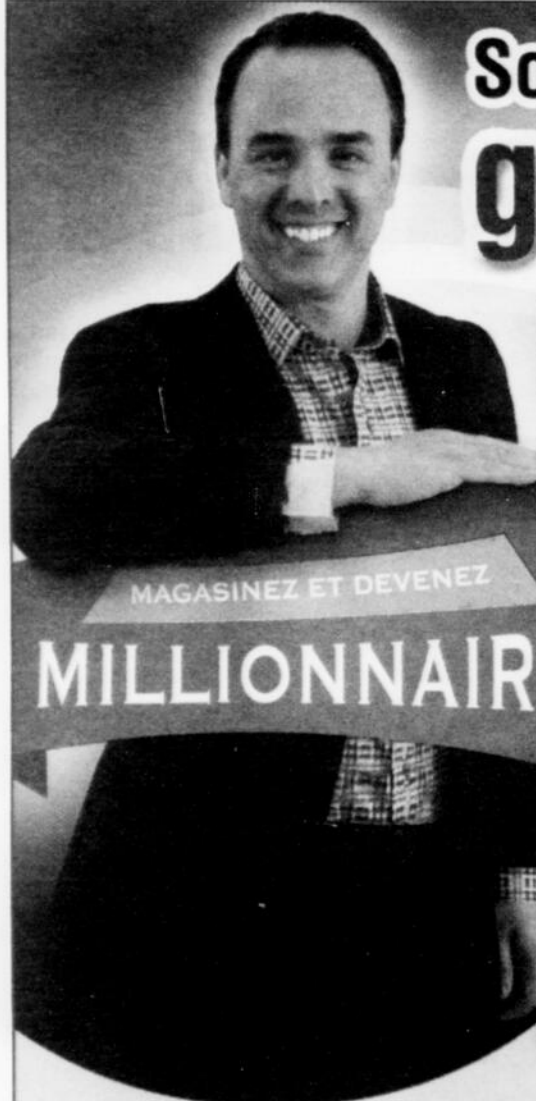
« La profondeur est l'une des raisons de nos succès l'an dernier. On était en forme et c'était facile pour nous de travailler fort », ajoute-t-il, avouant au passage que certains de ses protégés doivent travailler sur leur

cardiovasculaire au cours des prochaines semaines. « Il y a des joueurs qu'on doit prendre en main. Ils ne sont pas arrivés ici dans une bonne condition physique », concède Marc-Étienne Hubert. □



Carl Tremblay, Mathieu Gagnon et Loïk Léveillé devraient avoir de l'aide, vendredi, lors de la visite des Cataractes, avec le retour au jeu de Guillaume Cloutier.

(Photo Rocket Lavoie)



# Soyez le gagnant du 1 000 000 \$

## TANGUAY

Vous êtes admissible à chaque semaine pour devenir finaliste (billets cumulatifs).

MAGASINEZ ET DEVENEZ

### MILLIONNAIRE



Mobilier de chambre à coucher 6 pièces (909704) comprend: une tête de lit, deux tables de nuit, un bureau, un miroir et une armoire

Vous épargnez **200 \$**

Ensemble 6 pièces

**1099<sup>99</sup>**

**21<sup>99</sup>**  
50 mois

Courant: 1299,99

Ensemble 5 pièces



**1839<sup>99</sup>**

**36<sup>79</sup>**  
50 mois



Mobilier de salle à manger 5 pièces (909315) comprend: une table et quatre chaises

Livraison à la grandeur du Québec

**PRIMO**  
INTERNATIONAL

Vous épargnez jusqu'à

**100 \$**

**649<sup>99</sup>**

**12<sup>99</sup>**  
50 mois

Fauteuil (503518) **499,99** **449,99** **8,99/50 mois**

Canapé (503517) **899,99** **799,99** **15,99/50 mois**

Causeuse (503519)

Courant: 749,99

Cuir et similicuir



1<sup>re</sup> Gagnante-Finaliste  
**Françoise Sirois**  
Saint-Pacôme

Pour connaître les gagnants-finalistes consultez le site **Bonjour TVA**

# TANGUAY

Consultez notre site internet:  
[www.tanguay.ca](http://www.tanguay.ca)

**1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • 418-698-4411**

Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100\$ effectuée durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay, Tanguay Électronique et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 3 janvier et se termine le 24 février 2013 à 17 heures. Aucun achat requis. Règlements disponibles en magasin et sur [www.tanguay.ca](http://www.tanguay.ca). SUR TOUTS LES MEUBLES - Profitez de nos facilités de paiement jusqu'à 50 versements. Tous les versements sont sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63 \$). Cartes de crédit acceptées. Non jumelable à une autre promotion. Cette offre est en vigueur jusqu'au 24 février 2013. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.